

Le travail social de rue

Entre luttes, résistances et mobilisations

Éducateurs et Préventions

Collection dirigée par Pascal LE REST

Les éducateurs travaillent dans l'ombre et contribuent dans le quotidien à la résolution de situations complexes, souvent dramatiques et douloureuses. Ils interviennent dans des internats pour enfants, pour adolescents et pour adultes, dans des institutions pour déficients visuels ou auditifs, en direction des personnes handicapées physiquement ou mentalement. Dans la rue, ils travaillent, sans mandat et dans le respect de l'anonymat, à restaurer des liens affectifs, sociaux, psychologiques. Ils sont missionnés par la justice pour accompagner des enfants en difficultés ou sont présents en milieu carcéral pour aider les détenus à la réinsertion sociale et professionnelle. Tous, avec courage et détermination, luttent à l'aide d'outils spécifiques, de méthodes et de pratiques de terrain élaborées pour améliorer les conditions de vie des usagers et de leurs familles et prévenir des risques de récidive, d'inadaptation, de désaffiliation, de rupture scolaire ou familiale.

La collection veut donner la parole aux éducateurs pour mettre en lumière leur finesse d'intervention, les lignes de force qui sous-tendent l'étagage des préventions et transmettre la mémoire des pratiques.

Dernières parutions

Véronique DURAND et Odile BOUDJELLOUL, *Familles, pas sans vous !, Place et accompagnement des familles dans le secteur médico-social*, 2017.

Christine MAUREY, *Chroniques d'une assistante sociale en milieu médico-social*. « Cette nuit que je n'dormais pas », 2016.

Tahar BOUHOUIA, *La contre-productivité des institutions socio-éducatives. De l'émancipation à l'assignation*, 2015.

Edwing DE BOEVÉ, Philippon TOUSSAINT, *La place de l'action collective dans le travail social de rue*, 2013.

Tahar BOUHOUIA, *Assignation collective et socialisation d'attente. Le cas des harkis et des jeunes de cités*, 2013.

Bernard SOLET, *De la philosophie en éducation spécialisée. Propos philosophique sur le Sujet*, 2012.

Virginie LE PRIOL, *Théâtre barjo d'un art-éducatif*, 2010.

Maita GIRALDI, Edwin DE BOEVÉ, *Guide international sur la méthodologie du travail de rue*, 2010.

Odile BOUDJELLOUL, *Quand soudain votre enfant se fait énigme*, 2010.

Jean Blairon
Edwin de Boevé

Le travail social de rue
Entre luttes, résistances et mobilisations

Préface de Rachid Madrane

L'Harmattan

© L'Harmattan, 2017
5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris

<http://www.editions-harmattan.fr>

ISBN : 978-2-343- 13447-5
EAN : 9782343134475

Dynamo International coordonne un réseau international de travailleurs sociaux de rue¹ qui agissent sur le terrain auprès de personnes (enfants, jeunes, adultes) en situation de rue.

Ce réseau est actuellement composé de 51 plateformes nationales de travailleurs de rue provenant de pays du Sud et du Nord². Véritable réseau de solidarité, il tend à favoriser l'échange de pratiques, la formation, la prise de paroles des acteurs de terrain, l'interpellation des pouvoirs politiques et autres instances dans la lutte contre les exclusions et les inégalités.



Street Workers Network

Dynamo International (asbl)

Street Workers Network

Rue de l'Étoile, 22

1180 Bruxelles, Belgique

Tel. +32 2 378 44 22

Fax. +32 2 378 44 21

dynamo-int@travailderue.org

www.travailderue.org

[@DynamoNetwork](https://www.instagram.com/DynamoNetwork)

1 Dynamo International – Street Workers Network

2 Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Benin, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Burundi, Burkina Faso, Colombie, Congo Brazzaville, Egypte, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Gambie, Grèce, Guadeloupe, Haïti, Italie, Mali, Maroc, Martinique, Mauritanie, Mexique, Népal, Nicaragua, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Québec, République Centrafricaine, R.D.C, République, Tchèque, Roumanie, Sénégal, Slovénie, Slovaquie, Suède, Suisse, Togo, Tunisie.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux, membres de Dynamo International – Street Workers Network, qui ont contribué à la rédaction de cet ouvrage à travers leur travail de réflexion, de lecture ou d'information, notamment par le biais d'exemples concrets d'actions collectives de transformation dans le travail de rue.

Ouvrage collectif : Les contenus et analyses de cet ouvrage sont directement inspirés par les témoignages des travailleurs sociaux de rue, membres de Dynamo International – Street Workers Network.

Ecriture : Jean Blairon et Edwin de Boevé

Comité de lecture : Philippe Roux, Tran Quoc-Duy et Annie Fontaine

Photo de couverture : *Jacmel, Haïti, 2016* ©Véronique Vercheval

Cette publication est financée par le Ministère de l'Aide à la jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles en Belgique.

L'information contenue dans cette publication ne reflète pas nécessairement la position ou l'opinion de la Fédération Wallonie-Bruxelles

PRÉFACE

N'attendez pas que l'on vous donne la parole, prenez-la !

Voilà sans doute l'une des idées maîtresses de cet ouvrage, une idée qui sous-tend, ou devrait sous-tendre, l'action de tout travailleur social. Et cette invitation n'est pas seulement lancée aux travailleurs sociaux eux-mêmes, mais également à toute personne ou collectivité avec laquelle ils entrent en relation.

Les travailleurs sociaux de rue auxquels s'adressent Edwin de Boevé et Jean Blairon au travers de ce guide sont de ceux qui souhaitent sortir d'un rôle de régulateur de la misère sociale, auquel certaines politiques semblent parfois vouloir les cantonner, et qui rejettent avec force toute vision qui asservirait leur action à un objectif sanitaire ou sécuritaire.

Protéger des enfants quand ils sont en danger ou en difficulté est évidemment indispensable, mais ce n'est pas suffisant. Il est essentiel d'identifier tout ce qui peut structurellement provoquer des souffrances sociales et nuire à l'épanouissement des jeunes.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Aide à la Jeunesse s'inscrit dans cette philosophie depuis que le secteur est organisé par le décret du 4 mars 1991 : on parle alors d'action de prévention spécialisée.

Je souhaite encore renforcer cette mission de prévention, au travers du nouveau texte organique que je viens de déposer pour le secteur, en rappelant aux travailleurs

sociaux de prendre en compte la dimension politique et sociale de leur activité professionnelle, jusqu'à leur donner mission d'interpeller les autorités publiques lorsqu'ils identifient d'éventuels manquements ou carences dans l'organisation de l'espace social. La qualité et la pertinence des programmes appliqués sur le terrain en dépendent.

Il y a de nombreuses années déjà, lorsque je m'occupais de revitalisation urbaine, j'ai eu la chance de croiser la route de travailleurs sociaux de rue de Dynamo qui m'ont emmené avec eux lors de ce qu'ils appelaient leurs « tournées de quartier ». J'ai pu alors me rendre compte que leur démarche était fondée sur une double conviction : celle que la solution aux difficultés vécues par les jeunes avec qui ils entrent en contact dépend de leur capacité à établir avec ceux-ci une vraie relation de confiance, mais aussi et surtout la certitude que ces jeunes ont un réel potentiel en tant qu'acteurs de changements.

L'action menée par les travailleurs sociaux de rue est essentielle, et une société démocratique et progressiste digne de ce nom ne peut s'en passer. Ce guide s'offre comme un outil sur lequel ils peuvent appuyer leur réflexion et leur action.

Rachid MADRANE

Ministre de l'Aide à la Jeunesse

Fédération Wallonie-Bruxelles

CHAPITRE I

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Cet ouvrage est le troisième d'une série consacrée aux différentes facettes et composantes du travail de rue.

Un premier travail³ a décrit comment le travailleur de rue pouvait entrer en contact avec un public réputé « échapper » au travail social traditionnel, ou le mettant en échec. Le travail de rue incarne le refus engagé d'attendre leur sollicitation pour se préoccuper d'individus ou de groupes dont les besoins ne sont pas rencontrés et dont les difficultés cumulées les poussent à vivre dans « la marge » : une responsabilité sociétale est posée par rapport à leur situation et les travailleurs sociaux de rue se font les interprètes de cette responsabilité.

L'ouvrage explique en conséquence les méthodologies qui sont mobilisées pour se rendre visibles aux individus ou groupes qui pourraient bénéficier d'une aide, comment celle-ci peut se construire, selon quel modèle d'efficacité, dans quel type de relation.

Un deuxième ouvrage⁴ a abordé les actions dites « collectives », soit, pour faire court, la manière dont des groupes concernés par la vie de rue peuvent se constituer, mener des projets, prendre des initiatives.

3 E. de Boevé et M. Giraldi, *Guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde*, Ed. L'Harmattan, 2010.

4 E. de Boevé et P. Toussaint, *La place de l'action collective dans le travail social de rue*, Ed. L'Harmattan, 2013.

Les « actions de transformation sociale » dans le travail de rue constituent le troisième élément de cette trilogie. Indiquons d'emblée que ce troisième élément a pu s'inscrire dans la tradition de certains pays, comme la Belgique francophone, dans une relation à trois termes : l'aide individuelle, l'action collective, l'action communautaire y ont été traditionnellement présentées comme les trois piliers d'un travail qui s'effectue dans le milieu de vie, en l'occurrence la rue.

Dans ce type de contexte, la définition qui est donnée du terme « action communautaire » est par exemple la suivante :

« L'action communautaire vise, en améliorant l'environnement social des jeunes, à apporter une réponse globale à des problèmes individuels et collectifs et à développer une dynamique de réseau »⁵.

Il ne sera cependant pas question d'imposer dans cet ouvrage une définition, aussi précise soit-elle, qui soit issue d'une seule réalité située.

Celle-ci, comme toute réalité instituée, est d'ailleurs susceptible d'évolutions.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, puisque nous l'évoquons, l'aide spécialisée à laquelle tout jeune en difficulté ou en danger a droit fait l'objet d'une intense réflexion politique. Sous l'impulsion du Ministre Rachid

5 Texte législatif du 02/10/2008 définissant les composantes du travail en milieu ouvert à l'intention des jeunes en difficulté ou en danger, Fédération Wallonie-Bruxelles.

Madrane, elle a été traduite en projet de loi au moment où nous terminions la rédaction de cet ouvrage.

Le nouveau texte fait une place importante, spécifique aux actions de prévention.

Celles-ci sont désormais décrites en recourant à deux termes : « individuel » et « collectif ».

Si le terme « communautaire » a disparu, les réalités qu'il désignait et que nous avons rappelées ci-dessus sont toujours présentes, elles sont qualifiées de deux manières plus précises :

- des actions sur les institutions et sur l'environnement du jeune ;
- l'interpellation, entre autres, des autorités politiques et administratives.

L'action qui était auparavant qualifiée de « collective » fait aussi l'objet de précisions. Le projet de loi fait ainsi état de l'accompagnement éducatif d'un groupe de jeunes, de projets menés par, avec et pour eux, et de la réalisation d'actions collectives ciblées sur des problématiques qui leur sont spécifiques.

En somme, le terme « action collective » dans la réalité de la Belgique francophone d'aujourd'hui désigne des expériences éducatives groupales, d'une part, et des actions de transformation sociale, d'autre part.

Nous reviendrons ultérieurement sur l'intérêt de cette articulation/distinction.

Mais pour éviter d'aligner cette recherche internationale sur une seule réalité, nous parlerons dans cet ouvrage d'expériences collectives de groupes ou expériences groupales, d'une part, et d'actions collectives de transformation ou de transformation sociale, d'autre part.

■ DES DIFFICULTÉS SÉMANTIQUES

Le terme « action communautaire » peut être grevé de difficultés sémantiques.

Pour usité qu'il soit dans certains pays, le terme « action communautaire » ne possède pas en effet de définition stabilisée :

« Nous avons tenté de définir de manière simple et précise l'action communautaire et nous avons échoué. Pour cause, l'action communautaire n'existe pas à proprement parler en France, c'est un concept, une vision du travail social essentiellement nord-américain et anglophone. Et pourtant... il nous semble que tout un ensemble d'actions, de projets, d'initiatives françaises peuvent rentrer dans le champ de l'action communautaire telle qu'elle est définie outre-atlantique »⁶.

La visée de cet ouvrage est de proposer une manière de dépasser cette situation confuse en nous appuyant sur une démarche empirique : les différentes manières dont les membres de Dynamo International – Street Workers Network⁷ qualifient leurs manières d'agir en référence

6 <https://actioncommunautaire.wordpress.com/definitions/>.

7 Pour une présentation du réseau, voir www.travailderue.org.

à la visée de transformation sociale, les analyses qu'ils peuvent en faire.

Le but de cette analyse est opératoire : il s'agit pour les auteurs non seulement d'illustrer une dimension particulièrement importante du travail de rue, mais aussi de tenter de rendre raison des expériences qui incarnent cette dimension, en tentant une théorisation de celles-ci.

A ce titre, nous pouvons aussi espérer en déduire quelques repères pour l'action⁸.

La récolte des expériences des uns et des autres implique que nous avons considéré les acteurs comme capables de réflexivité sur leurs expériences et que nous nous sommes refusés à les imaginer mus par des mécanismes qui leur échapperaient totalement : les acteurs ne sont pas aveugles par rapport aux contraintes ou aux facteurs déterminants qui produisent la situation de rue, comme ils mesurent les obstacles qui pèsent sur leur liberté d'action et restreignent leur marge de manœuvre.

Dans la mesure où leur travail de transformation porte, en première approche, sur les institutions, l'environnement des jeunes, le rapport aux autorités, on imagine que le travail d'analyse et de compréhension de ces ensembles impose un fort investissement de leur part en réflexivité.

8 Les auteurs sont conscients que leur corpus limite le périmètre des actions de transformation à celles qui sont menées pour des individus et des groupes en situation de rue. Ils ne prétendent pas en conséquence avoir totalement parcouru la diversité des possibles en la matière, même s'ils espèrent que nombre de leurs analyses dépassent le territoire des actions menées par les travailleurs sociaux de rue.

Nous suivons donc François Dubet lorsqu'il reconnaît à l'agent une « activité autonome et, pour une part, critique » :

« On postule que [les acteurs] sont compétents et pas totalement aveugles sur ce qu'ils font, dans la mesure où toute action exige une activité de justification et de compte rendu »⁹.

Les acteurs seront donc considérés comme non entièrement déterminés par les mécanismes dans lesquels ils sont pris et comme capables de distance critique par rapport à leur propre situation.

Cette façon de considérer les acteurs est d'autant plus justifiée que le réseau s'est engagé depuis de nombreuses années dans un processus de recherche et d'échanges de savoirs, lui-même construit collectivement. Une cinquantaine de plates-formes de travailleurs sociaux de rue, réparties dans tous les continents¹⁰, sont engagées dans des programmes de formation, de réflexion et de partage d'expériences. C'est sur elles que nous nous appuyons pour construire notre démarche.

■ MÉTHODOLOGIE

Nous avons mobilisé les savoirs d'expérience des acteurs en leur fournissant deux matériaux différents. Une première analyse indiquant le périmètre de nos préoccupations et nos hypothèses de recherche ; un

9 F. Dubet, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1994, p. 249.

10 <http://travailderue.org/fr/info/miembros/plateformes/>.

questionnaire leur permettant de baliser leur réalité en la matière. Nous les communiquons ici.

La dimension de l'action qui nous préoccupe recouvre la volonté des travailleurs sociaux de rue et des associations qui les emploient de ne pas se limiter à une aide sociale individuelle, c'est-à-dire à la résolution du problème vécu par tel individu avec qui un lien a pu se créer.

Cette « non-limitation » articule deux dimensions.

La première consiste à se rendre capable d'observer des récurrences dans les demandes éventuelles qui sont reçues : si des situations semblables sont constatées, c'est qu'elles n'ont pas seulement le statut d'« accident de la vie », mais qu'elles peuvent et doivent être reliées à des causes similaires.

Ces causes sont le plus souvent des politiques structurelles, soit qu'elles produisent activement les situations qui sont observées, soit qu'elles sont insuffisantes pour les empêcher.

Le travail de rue entend dès lors aussi s'attaquer à ces causes, parce qu'il estime qu'elles relèvent de sa responsabilité.

Cette logique change le regard sur les situations individuelles auxquelles le travailleur de rue peut être confronté (elles ne sont pas qu'individuelles), mais aussi sur les politiques et leurs conséquences, même involontaires : elles ne peuvent être considérées comme hors d'atteinte ni comme indépendantes de l'action (ou de l'absence d'action) des citoyens.

Il s'agit dès lors, comme nous y invitait Pierre Bourdieu, de permettre « à ceux qui souffrent de découvrir la possibilité d'imputer leur souffrance à des causes sociales et de se sentir ainsi disculpés ; et en faisant connaître largement l'origine sociale, collectivement occultée, du malheur sous toutes ses formes, y compris les plus intimes et les plus secrètes ».

Il s'agit donc d'entendre les souffrances dont on est le témoin comme produites par des causes sociales, alors que cette production est occultée. Ensuite, il s'agit d'agir au niveau où ces causes peuvent être enrayées :

« Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que rien n'est moins innocent que le laisser-faire : s'il est vrai que la plupart des mécanismes économiques et sociaux qui sont au principe des souffrances les plus cruelles, notamment ceux qui règlent le marché du travail et le marché scolaire, ne sont pas faciles à enrayer ou à modifier, il reste que toute politique qui ne tire pas pleinement parti des possibilités, si réduites soient-elles, qui sont offertes à l'action, et que la science peut aider à découvrir, peut être considérée comme coupable de non-assistance à personne en danger »¹¹.

Nous sommes loin, dans ce cas, d'un travail social que nous qualifierions d'humanitaire ou de caritatif – qui vise seulement à soulager la souffrance immédiate. Cette conception est de plus souvent couplée à une vision paternaliste refoulée, qui postule l'ignorance de la personne ou du groupe dont il faut soulager la souffrance.

11 P. Bourdieu, *La misère du monde*, Paris, seuil, 1993, p. 944.

La citation de Confucius, aujourd'hui rabâchée, sur l'intérêt d'« apprendre à pêcher » à celui qui a faim (plutôt que lui donner du poisson) cache souvent, dans ses usages sociaux, un mépris intrinsèque pour les ressources des populations en souffrance. Elle sert souvent de litière à un impérialisme culturel technocratique qui a succédé à l'impérialisme religieux et économique.

Ce que l'on propose donc de désigner par « action collective de transformation » est donc un double refus :

- celui de l'occultation des causes de la souffrance économique, sociale et culturelle ;
- celui de la résignation politique.

Une attente particulière peut alors s'exprimer par rapport à l'enquête menée auprès des membres du réseau : c'est qu'elle nous informe sur certains ressorts de la résignation politique (Pierre Bourdieu parlait à ce sujet des « rouages bien huilés des complicités résignées »).

Cette « résignation » (dotée de degrés très variables d'hypocrisie) peut en effet se déployer à un triple niveau :

- lorsque les politiques démissionnent ou se paient de mots : on définit des slogans, on cite des chiffres, on fait du marketing (« diminuer de 20% la pauvreté à l'horizon 2020 »), mais l'action réelle ne suit pas. Il arrive ainsi que la politique se réduise à échafauder des plans, à communiquer à leur propos (leur lancement, leurs ponctuations intermédiaires, par exemple la remise pompeuse d'un rapport de consultance) - et s'arrête là ;

- lorsque le découpage bureaucratique fait en sorte que les mêmes tombent toujours « dans les trous noirs » des frontières floues entre les compétences : « trop ceci ou pas assez cela », certaines « catégories » sociales se voient ballotter sans cesse d'un « guichet » à l'autre ;
- lorsque les politiques jouent avec les niveaux qui les structurent (c'est pas nous, c'est l'Europe, la mondialisation, le FMI, etc.) et qui s'alimentent réciproquement (ce qui est évidemment occulté) ;
- la surface internationale du réseau pourrait ainsi lui permettre de mettre en lumière les mécanismes de la résignation en mettant au jour certaines façons de faire de la politique ;
- les politiques semblables menées ici et là ; s'interroger sur leur inspiration éventuellement commune peut par exemple conduire à comprendre comment elles cumulent leurs effets (voire se présentent comme inévitables) ;
- les politiques déplacées ou en boomerang ; Philippe Bourgois, dans son enquête sur les dealers de crack à East Harlem, montre ainsi que c'est bien la politique nord-américaine de déstructuration de l'agriculture portoricaine qui a produit une émigration massive à un moment où une transformation profonde de l'économie américaine elle-même supprimait les emplois peu qualifiés, d'où la production de dealers : « Du jibaro portoricain au revendeur de

crack hispanique »¹² – la « culture de la rue » et « l'économie souterraine » sont ainsi le résultat d'un impérialisme culturel et de l'économie officielle. La prostitution forcée de rue ou la mendicité gagnaient peut-être à être réfléchies en ces termes ;

- la mondialisation dont on a tant vanté les vertus salvatrices et la force inéluctable pourrait peut-être ainsi se révéler comme le produit d'un double effacement (qui en est une condition) : l'effacement des causes cumulées et déplacées, puis les tentatives d'effacement des effets. Bien des politiques se révèlent aujourd'hui des politiques d'effacement des dimensions visibles de la souffrance économique, sociale et culturelle, qu'il convient alors de mettre au jour.

LE DOUBLE NIVEAU DE LA CRITIQUE SOCIALE

Le travail de rue possède alors une dimension de critique politique et sociale. On gagne peut-être à rappeler qu'elle peut alors se déployer à un double niveau. Si nous suivons les travaux de Luc Boltanski¹³, nous entendons que la vie en commun est rendue possible parce que des institutions statuent sur ce qui est « la réalité ».

12 P. Bourgois, *En quête de respect, Le crack à New York*, Paris, Seuil, 1995, pp. 84 et sq.

13 L. Boltanski, *De la critique, Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009.

Faute de cette « institution » de la réalité, les disputes entre les protagonistes pourraient être sans fin, puisque les « ajustements entre protagonistes », dans toutes sortes de cas, ne se font pas à l'état pratique. L'établissement de la réalité dont sont responsables les institutions passe souvent par la définition de procédures ou d'épreuves. On définit par exemple la procédure qui permet de dire qui réussit ou échoue à un examen, qui a droit à une aide ou pas, qui peut être plaignant ou non, etc.

Les institutions ont donc pour rôle de dire la réalité ou de la confirmer (« oui, le contrôle de sécurité a bien eu lieu dans les règles de l'art, X ne peut donc être tenu pour responsable de cet accident »).

Ce dernier exemple montre qu'une première critique sociale, que Luc Boltanski appelle réformiste, peut contester la manière dont l'épreuve a été effectuée, voire l'adaptation de l'épreuve à la réalité qu'il faut instituer : ce qui est supposé se faire ne se fait pas ou ne se fait pas réellement dans les règles. Par exemple, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant consacre le droit de chaque jeune à l'accès à des activités culturelles :

« Les États parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité. »

Des conditions cachées peuvent toutefois introduire des inégalités : exiger une certaine forme d'engagement et de

régularité peut par exemple se révéler inaccessible à des enfants dont les parents sont soumis à la pauvreté.

Une action collective pourra mettre en lumière ces restrictions officieuses, qui constituent des épreuves inappropriées.

Par ailleurs, Luc Boltanski est amené à indiquer qu'une critique radicale peut mettre en lumière qu'une part de ce qui se vit échappe à ce qui est décrit comme la réalité.

Dans ce cas, il ne s'agit pas de critiquer la manière dont les « épreuves » sont organisées ou le bien-fondé de celles-ci, mais de montrer que des fonctionnements pourtant existants ne « font pas partie de ce qui est considéré comme étant la réalité ».

Par exemple, l'article 11 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant dispose que « Les États parties prennent des mesures pour lutter contre les déplacements et les non-retours illicites d'enfants à l'étranger ».

L'organisation d'un tourisme de la désolation, selon l'expression de Paul Virilio, procède toutefois à une invasion culturelle virtuelle, en étalant insolemment la richesse du mode de vie dans certains pays, couplée à un rejet réel de tout droit, malgré les déclarations officielles : une véritable politique d'éjection peut être organisée, et être éventuellement maquillée dans des « retours volontaires », apparemment licites. Si les pays riches affirment fréquemment qu'on ne peut pas accueillir toute

la misère du monde, on les entend moins déclarer qu'on ne peut pas la produire ou l'aggraver¹⁴.

Nous proposons ici que les articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant puissent servir de points de repère pour l'analyse des politiques menées, et le double niveau de critique défini par Luc Boltanski, de matrice.

Nous verrions ainsi, par exemple, si les politiques qui se définissent comme inclusives le sont vraiment et pour qui.

LES QUESTIONS TOUCHANT LES MODES D'ACTION

Si la critique, qu'elle soit réformiste ou radicale, permet de combattre l'occultation des causes de la souffrance sociale, économique et culturelle, elle n'a évidemment de sens que si elle permet de lutter contre la résignation.

L'action collective de transformation doit pouvoir porter le nom d'action.

Quatre questions nous semblent fondamentales pour interroger cette dimension.

- A quel niveau l'action est-elle entreprise, avec quel parcours et avec quel succès ?

14 Voir à ce sujet le reportage édifiant du Délégué général aux droits de l'enfant, en collaboration avec Dynamo International – Street Workers Network, *De Charybde en Scylla*, sur les tribulations catastrophiques d'une famille rom en Europe <http://enlignedirecte.be/reportagesdossiers/actus/droits-des-roms-en-serbie/>.

Par exemple, il est fréquent que l'association tente de compenser elle-même l'insuffisance politique qu'elle a constatée, avec des effets tangibles, mais parfois paradoxaux. Si nous reprenons l'exemple des restrictions et inégalités cachées par rapport à l'accès à des activités culturelles, l'association qui se rend capable de la critique pourra être tentée d'apporter elle-même une réponse au groupe social concerné, en organisant par exemple des activités collectives.

Elle apporte ainsi une solution effective au problème, mais laisse intactes les politiques structurelles qui le permettent ou le produisent. Comment se négocie cette tension entre la solution effective (qui a le mérite d'exister) et ses effets éventuellement paradoxaux ?

- Quelle est la place du partenaire politique dans la critique ?

Luc Boltanski a raison de poser que les institutions font déjà un travail réflexif lorsqu'elles entreprennent de « confirmer la réalité de la réalité », comme nous l'avons indiqué ci-dessus. Les critiques réformiste et radicale sont donc interdépendantes du travail institutionnel, ce qui conduit probablement à poser que la représentation des institutions qui les considèrent comme sourdes et aveugles par nature est erronée.

Il reste que des effets de résistance ou d'hypocrisie peuvent se repérer dans toutes sortes de situations. Il paraît donc important d'examiner les modes d'interpellation critique qui paraissent adéquats, tant sur leur registre (qui peut aller de la dénonciation à l'appel à mobilisation) que sur leurs méthodes.

- Le degré de congruence entre la logique d'aide et la logique d'action collective de transformation peut aussi utilement être interrogé.

Le guide méthodologique du travail de rue¹⁵ a interrogé le modèle d'efficacité dans lequel l'aide apportée par le travailleur de rue s'inscrit (appelé modèle de propension). L'action collective de transformation suit-elle le même modèle ou assiste-t-on au retour d'une logique technocratique, via, par exemple, l'imposition politique quasi omniprésente de réaliser des diagnostics sociaux¹⁶ ?

- Enfin, la question centrale de la participation des groupes concernés par l'action collective.

La logique « humanitaire » conduit en effet à « agir pour » sans « agir avec ». C'est particulièrement flagrant en matière de conception de l'action : l'avis des bénéficiaires est rarement sollicité, dans la mesure où une réelle expertise ne leur est pas vraiment reconnue. Il est donc utile de se demander selon quelles modalités cette participation est mise en place et à quelles conditions

QUESTIONNAIRE SUR L'ACTION COLLECTIVE DE TRANSFORMATION

1. Décrivez succinctement un ou deux exemples d'actions de transformation auxquelles vous avez participé en précisant les objectifs, le pourquoi, le

15 Voir supra

16 Voir J. Blairon, *La vogue et la vague des diagnostics*, InterMag, analyses et études 2012, www.intermag.be/388

groupe, la communauté et ou la population concernée, les activités, les sens et les effets de ces expériences ?

2. Pour mener ces actions, avez-vous bénéficié de soutien et d'aide venant de responsables politiques locaux, de votre direction, de partenaires, d'organisations ou autres acteurs ?
3. Quels furent les éventuels obstacles et contraintes ?
4. La participation de la population cible (préparation, démarches, évaluation...) est-elle toujours assurée ? Si oui, comment ?
5. Pour entreprendre des actions collective de transformation, quels sont les documents ou références dont vous avez besoin ?
6. Avez-vous d'autres commentaires qui vous paraissent importants à relever à propos des actions collectives de transformation menées par vous-même ou par votre équipe et que vous souhaitez communiquer ?

25 plates-formes ont pu consacrer du temps à se réunir et à réaliser un rapport écrit à partir du questionnaire. Plus de 60 productions écrites ont été envoyées par les membres de Dynamo International – Street Workers Network. Certaines de ses productions étaient conséquentes et volumineuses d'autres se sont contentées de décrire succinctement la réalité de l'action collective de transformation dans leur pays. Un ensemble riche et diversifié issu de l'expérience des travailleurs sociaux de rue des 4 continents à savoir l'Afrique, l'Asie, l'Amérique et l'Europe.

Ces productions ont circulé entre tous les membres du Réseau et ont donné lieu à des travaux de réflexion, de précision, des tentatives d'organisation et de catégorisation. Les auteurs remercient particulièrement Philippe Roux, Tran Quoc-Duy et Annie Fontaine pour leurs suggestions.

Nous allons voir qu'au-delà de la diversité des situations vécues par les différentes plates-formes, des choix des équipes, des méthodologies et des histoires singulières, une unité d'action peut être décrite, et déployée sur de nombreux niveaux : les enjeux, les visées poursuivies par les équipes, la conception des acteurs et de l'action, les adversaires que l'on entend combattre, les répertoires auxquels on puise pour se mobiliser.

CHAPITRE II

PREMIER CADRAGE : L'OBJET DE L'ACTION

COLLECTIVE DE TRANSFORMATION

Après examen des différentes réponses reçues, on peut proposer un premier cadrage de l'objet des actions décrites à partir des propositions suivantes :

- il existe une série de situations/problèmes similaires qui indiquent que nous pouvons avoir affaire à autre chose que des épreuves personnelles, individuelles, accidentelles. Leur répétition ou leur nombre indiquent un « groupe », même si les individus qui le composent n'en forment pas un d'office ;
- on peut analyser ces situations en identifiant un certain nombre de causes qui les ont produites ;
- ces causes se situent souvent à un double niveau : celui des structures (par exemple le marché du logement, le manque d'emplois, la décomposition du collectif familial...) et celui des interactions (entre les groupes, comme les différents groupes qui se côtoient dans un même quartier) ;
- on peut vouloir tenter d'agir sur ces causes pour changer l'environnement dans lequel doivent évoluer certains groupes ou individus ;
- on peut le faire en mobilisant les premiers concernés ;

- la mobilisation peut employer des stratégies diverses (apporter une solution locale directe, conquérir des droits au terme d'une lutte politique...), mais elle passe de toute façon par la nécessité de faire adopter le problème par l'autre.

Mener une action collective de transformation implique dès lors que les travailleurs sociaux instituent la séquence d'action suivante :

1° Entendre les protestations enfouies, occultées, inaudibles	Il s'agit de demandes non rencontrées et non exprimées, des « silences » lourds de sens, qui touchent au non respect de droits fondamentaux (droits des enfants reconnus par la CIDE, droit à mener une vie conforme à la vie humaine...)
2° Se rendre visibles aux protagonistes	L'enjeu est d'être accepté sur « leur » territoire, même si celui-ci se situe dans les marges ou en creux des territoires officiels
3° Réaliser une analyse politique	Remonter aux causes de la situation, identifier dans l'environnement des points d'appui possibles, les situer au niveau approprié (structures/interactions)
4° Favoriser une mobilisation	Parier sur des acteurs, souvent les premiers concernés
5° Faire adopter le problème	L'action collective de transformation ne concerne pas que le groupe qui vit la situation ; elle ne pourra se déployer qu'en étendant la mobilisation de départ

DES RECOUPEMENTS ASSUMÉS

Si nous reprenons les deux dimensions d'expérience groupale et d'action de transformation, il est clair que

nous ne pourrions aborder cette dernière que dans une logique d'intersection.

Avec l'aide individuelle, d'abord, à un double niveau : c'est parce que la situation se répète ou est vécue par un nombre significatif d'individus qu'une action globale est envisagée. Elle ne trouve cependant sa pertinence que si des débuts de solution au moins peuvent être apportés à ce que vit chaque personne concernée.

Avec l'action groupale, chaque fois que la volonté d'agir sur les causes inclut une dimension partenariale (on agit non seulement pour, mais aussi avec) :

Nous avons pris contact avec les politiques locaux quand nous négocions un nouveau terrain de jeu dans le voisinage. Pour cette rencontre, nous avons montré une vidéo de deux jeunes filles de 13 ans qui étaient préoccupées par leurs jeunes fratries et qui, accompagnées par nous, ont réalisé une vidéo où elles parlent du manque d'espace sécurisé pour les enfants dans le voisinage.

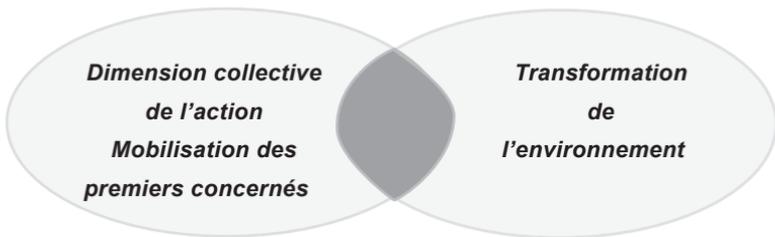
Le film étant très parlant et émouvant, cela a aidé le processus de négociation ; et les interlocuteurs politiques locaux ayant participé à la réunion ont su convaincre le comité décisionnaire d'investir dans un nouveau terrain de jeu. Mais généralement, obtenir un soutien demande beaucoup de travail.

Les travailleurs de rue doivent être conscients qu'une série de choses n'iront pas telles que planifiées, ils doivent être endurants à la frustration et avoir la patience d'impliquer le groupe bénéficiaire autant que faire se peut, même si cela peut rendre le processus

plus difficile, car la qualité, la pérennité des résultats sera probablement fort différente (par exemple en ce qui concerne les changements dans l'espace public).

SOURCE : SLOVAQUIE – ASSOCIATION ULITA, ASSOCIATION DE PROGRAMMES HORS-MURS POUR LES ENFANTS ET JEUNES

Ce recoupement avec l'expérience groupale peut se schématiser comme suit :



Nous voyons dans l'exemple que l'appui sur la dimension groupale est un atout (il apporte un impact particulier à l'action) et une contrainte (le groupe doit être constitué, accompagné, formé, il a son propre rythme, il est en butte à bien des difficultés qui peuvent compromettre l'action).

■ UNE CONFUSION GÉNÉRIQUE À CONTOURNER

Le terme « communautaire », qui pointait dans certains pays vers la dimension de transformation sociale qui nous importe ici, est devenu proche de « communautarisme », terme qui, en cette période, tend à représenter tous les dangers, à être relié à des connotations de sectarisme, d'extrémisme, si ce n'est de terrorisme. La confusion n'est pas que conceptuelle : dans le corps social, elle alimente bien des rejets ; la « communauté musulmane », dans trop de pays européens, par exemple, est vue comme

le terreau d'un radicalisme « qui menace nos libertés et notre manière de vivre ».

Bref, le terme « communautaire » a migré du champ des solutions vers celui des problèmes. Cette difficulté mérite qu'on s'y arrête d'entrée de jeu.

LE DOUBLE SENS DE LA COMMUNAUTÉ

On peut considérer que le terme « communauté » désigne une logique d'appartenance, de dialectique entre l'individu et le groupe. Dans ce cas, la communauté fournit des ressources, une conscience (souvent une fierté), du sens à l'existence.

Richard Hoggart décrit très bien cette réalité dans l'ouvrage qu'il a consacré aux « classes populaires » qui vivaient dans les villes du Nord de l'Angleterre dans les années 30. Son ouvrage¹⁷, publié en 1957 décrit une culture populaire encore présente, mais déjà occupée à se transformer.

Il met en avant la force de la logique de groupe :

« Il est certain que les membres des classes populaires ont le sentiment très vif d'appartenir à un groupe et que ce sentiment tire sa force de l'importance accordée

17 R. Hoggart, *The Uses of Literacy*, Chatto and Windus, 1957 ; traduit par F. Et J.-C. Garcias et J.-C. Passeron, *La culture du pauvre*, étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre, Paris, Minuit, 1970.

aux relations de bon voisinage, de camaraderie et de coopération »¹⁸.

Il évoque un sentiment de « chaude appartenance » qui « exerce une emprise profonde et se fait encore sentir chez des individus qui ont cessé, économiquement ou géographiquement, d'appartenir aux classes populaires »¹⁹.

À partir de ce sentiment, des logiques de distinction s'expriment : il y a « eux » (les classes aisées, les politiciens...) et « nous ». Une « attitude communautaire » en découle : « Faut partager pour s'en sortir » - « Faut s'aider les uns les autres » - « Faut aider les malheureux » - « On s'en sortira tous ensemble ou on y restera tous »²⁰.

Hoggart remarque que cette « attitude communautaire » « ne va pas jusqu'à la prise de conscience de la nécessité de transformer les conditions de vie de tous par une lutte commune, conscience qui se manifeste, par exemple, dans le mouvement syndical²¹.

Le sentiment de communauté s'alimente à la certitude d'appartenir irrévocablement au groupe, à la chaude sécurité que procure cette certitude, à l'immutabilité du groupe et au besoin d'avoir recours à l'aide du voisin, les services commerciaux étant bien trop chers »²².

18 Ibidem, p. 125

19 Ibid. p. 126

20 Ibid. p. 127

21 D'où le projet de « l'éducation populaire », qui vise précisément à cette prise de conscience.

22 Ibid. p. 127

Dans son ouvrage, Richard Hoggart constate que la culture du pauvre comprend des moyens pour échapper au poids de l'autorité, par exemple, l'art du « débinage », qui se moque de celle-ci en la singeant ou en la dégonflant.

Mais ces moyens font l'objet d'attaques culturelles :

« [...] la multiplication et la nature des divertissements offerts aux classes populaires par la société moderne tend aussi à tarir la source de l'art du « débinage »²³, qui suppose un goût de la contestation à la fois vigoureuse et narquoise »²⁴.

A peu près à la même époque, dans une tout autre réalité, celle des tribus indiennes placées dans des réserves, l'anthropologue cherokee Robert K. Thomas remarque qu'une communauté peut être détruite si on lui impose de changer par des voies qu'elle n'a pas décidées elle-même (c'est l'essence de la domination coloniale) :

« Une communauté n'évolue pas véritablement à moins que ses membres fassent leurs propres expériences en relation avec des partenaires et l'environnement. Cela se passe dans un affrontement mutuel et des prises de décision concernant des situations nouvelles. C'est ainsi qu'un être humain évolue au fur et à mesure

23 Débiner veut dire dénigrer, médire.

24 R. Hoggart, *The Uses of Literacy*, p. 122

qu'il arrive dans la vie. L'homme est un être qui fait des expériences »²⁵.

On comprend dès lors que le développement autonome, par une communauté, de ses repères culturels, de ses croyances, de ses expériences ait été consacré comme un droit culturel fondamental, intrinsèquement lié aux autres droits humains.

L'article de la Déclaration de Fribourg propose en l'occurrence ces définitions :

« Article 2 (définitions)

Aux fins de la présente déclaration,

a. Le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement ;

b. L'expression « identité culturelle » est comprise comme l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit,

25 R. K. Thomas, *Colonialism : Classic and Internal*, in *New University Thought*, vol. IV, n°1, copyright 1967. Traduit par F. Cortesi pour Questions de formation, Expérience et formation, Namur, Erasme, 1990. Pour une illustration contemporaine de ce point à propos de la culture rom, voir l'analyse réalisée par J. Fastrès, *Travail social et populations Roms : lutter contre le cercle vicieux*, InterMag.be, analyses et études www.intermag.be/63.

se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité ;

c. Par « communauté culturelle », on entend un groupe de personnes qui partagent des références constitutives d'une identité culturelle commune, qu'elles entendent préserver et développer. »

Les droits culturels entendent faire respecter le droit, individuel ou collectif, de développer une identité culturelle, d'avoir accès et de participer aux moyens de ce développement. La liberté de choix inhérente à l'exercice des droits culturels est très étendue :

« Article 4 (référence à des communautés culturelles)

a. Toute personne a la liberté de choisir de se référer ou non à une ou plusieurs communautés culturelles, sans considération de frontières, et de modifier ce choix ;

b. Nul ne peut se voir imposer la mention d'une référence ou être assimilé à une communauté culturelle contre son gré. »

LE DOUBLE ADVERSAIRE

Nous sommes dès lors en mesure d'identifier un double adversaire que pourra rencontrer toute action collective de transformation sociale.

Il y a d'abord les forces qui produisent un délitement du lien, un éclatement du groupe et de ses ressources. Au premier rang, nous trouvons la logique capitaliste qui « s'attaque à tous les collectifs », qu'ils soient des

collectifs de travailleurs ou des familles. Pierre Bourdieu s'est élevé contre cette tendance, qui obéit à une « utopie d'exploitation sans limites » et vise à conformer l'ordre social à ce qu'en exige « la théorie pure » que constitue la « science économique » :

« Au nom de ce programme scientifique de connaissance converti en programme politique d'action, s'accomplit un immense travail politique (dénié, puisqu'en apparence purement négatif) qui vise à créer les conditions de réalisation et de fonctionnement de la « théorie » ; un programme de destruction méthodique des collectifs (l'économie néo-classique ne voulant connaître que des individus, qu'il s'agisse d'entreprises, de syndicats ou de familles) »²⁶.

Il évoque l'action proprement politique « visant à mettre en question toutes les structures collectives capables de faire obstacle à la logique du marché pur : nation, dont la marge de manœuvre ne cesse de décroître ; groupes de travail, avec par exemple l'individualisation des salaires et des carrières en fonction des compétences individuelles et l'atomisation des travailleurs qui en résulte ; collectifs de défense des droits des travailleurs, syndicats, associations, coopératives ; famille même, qui, à travers la constitution de marchés par classes d'âge perd une part de son contrôle sur la consommation. »

26 P. Bourdieu, *Le néo-libéralisme, utopie (en voie de réalisation) d'une exploitation sans limites, Contre-feux, Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale*, Paris, Liberaisons d'agir, avril 1998, p. 110.

L'attaque contre les structures collectives et la promotion obligée d'un individualisme consommateur ont continué et amplifié les mécanismes que Richard Hoggart constatait à la fin des années 50 et qui étaient occupés à détruire la communauté populaire. Il faut constater que cette attaque a pris la voie d'une idée impérative qui prétend éclairer, guider tous les aspects de la vie (la « théorie pure »).

Nous sortons donc des droits culturels sur plusieurs points : la possibilité de choix disparaît ; la diversité des références est combattue ; la liberté, niée.

C'est là que nous pouvons retrouver la logique du communautarisme, qui donne à une croyance le même statut d'idée impérative visant à réussir pratiquement l'embrigadement (le contrôle total) de la vie quotidienne de tous ceux qui n'ont pas d'autre possibilité que l'adhésion pleine, entière et irréversible.

La logique communautariste peut se décrire par une série de traits : pouvoir total, annihilation de toute différence, transformation des adversaires en ennemis avec qui on n'a rien en commun, embrigadement. Alain Touraine et Michel Wieviorka préfèrent parler d'anti-mouvement social, ce qui marque bien la différence avec l'autre sens de la communauté.

« L'État islamique veut en réalité réduire l'expérience historique à lui-même, c'est-à-dire à la religion islamique. Il veut effacer tout ce qui lui est antérieur, en détruisant les taureaux ailés assyriens de Ninive, et empêcher l'avenir de porter atteinte à la pureté de l'héritage islamique. Comme aucun régime, même totalitaire, ne peut empêcher de nouveaux produits de

paraître sur un territoire et les consommateurs de faire de nouveaux choix, il faudrait interdire l'histoire, la réduire à un présent sans fin qui commence à Médine au VII^e siècle et ne rien garder de ce qu'il est advenu ensuite. [...]

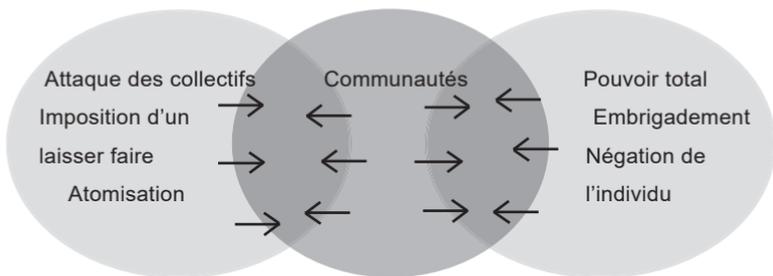
Mais cette volonté d'arrêter l'histoire n'est-elle pas plus ou moins présente dans toutes les idéologies qui se considèrent comme le point d'arrivée de l'histoire ? En France, la Terreur, anti-mouvement qui décapita aussi ses adversaires en très grand nombre, a imposé la destruction massive de monuments et d'œuvres d'art. Ne portons pas de jugement de valeur, mais ayons une claire conscience d'être ici confrontés à un choix limite, celui de la mort opposé au choix de la vie que font avec tant de passion les mouvements sociaux »²⁷.

La comparaison historique qu'opère Alain Touraine entre l'État islamique et l'épisode français de la Terreur nous conduit donc à noter que le reproche de « communautarisme » peut aussi cacher une difficulté à accepter l'altérité : toute organisation d'une communauté n'est pas à suspecter et la suspicion de principe adressée à toute forme d'appartenance cache souvent une appartenance qui tend à l'emprise à visage couvert.

Ces raisonnements nous conduisent à poser que l'action collective de transformation est en réalité confrontée à deux adversaires qui se ressemblent absolument par-delà leurs oppositions.

27 A. Touraine, *Nous, sujets humains*, Paris, Seuil, 2015, p. 320.

D'un côté, nous avons la tendance qui, au nom d'une théorie pure, attaque tous les collectifs et assoit son pouvoir par l'institution d'un individualisme consommateur. De l'autre, nous trouvons une croyance pure qui rejette toute altérité et toute liberté : la lutte à mort qui est son projet n'attend que le sacrifice et instrumentalise les individus pour servir ce projet.



Nous avons à dessein articulé dans notre raisonnement des situations politiques et des actions (pour ou par une communauté locale).

C'est que l'action collective de transformation, dans l'analyse politique qui en constitue un moment, doit partir du global pour comprendre le local.

En suivant les recommandations de Félix Guattari, l'analyse politique qui soutient ce type d'action se posera deux questions :

- de quelle société tel agent est-il l'interprète (au sens musical du terme : un individu ou un groupe, dans son comportement, interprète une partition, soit un rapport à un ordre social ? ;

- pour quelle « religion » officie-t-il ? (le terme religion est pris dans le sens très large de croyance ; en ce sens l'utopie capitaliste d'une exploitation sans limites est une religion).

■ UNE OBJECTION MÉTHODOLOGIQUE

Nous pouvons donc compléter notre premier cadrage de ce que l'on entend par « action collective de transformation » comme suit :

- il existe une série de situations/problèmes qui, similaires, indiquent que nous pouvons avoir affaire à autre chose que des épreuves personnelles, individuelles, accidentelles. Leur répétition ou leur nombre indiquent un « groupe », même si les individus qui le composent n'en forment pas d'office un ;
- on peut analyser ces situations en identifiant un certain nombre de causes qui les ont produites ;
- ces causes se situent souvent à un double niveau : celui des structures (par exemple le marché du logement, le manque d'emplois, la décomposition du collectif familial...) et celui des interactions (entre les groupes, comme les différents groupes qui se côtoient dans un même quartier) ;
- on peut vouloir tenter d'agir sur ces causes pour changer l'environnement dans lequel doivent évoluer certains groupes ou individus ;
- on peut le faire en mobilisant les premiers concernés ;

- la mobilisation peut employer des stratégies diverses (apporter une solution locale directe, conquérir des droits au terme d'une lutte politique...), mais elle passe de toute façon par la nécessité de faire adopter le problème par l'autre ;
- cette mobilisation pourra devoir se confronter, même localement, à un double adversaire : le délitement de la communauté, l'impossibilité pour elle de « faire ses propres expériences », l'atomisation, l'anesthésie de la critique par la promotion d'un individualisme consommateur ; la logique communautariste, qui promeut l'érection d'une tradition impérative et poursuit un embrigadement de tous dans une croyance pure, qui entend se réaliser en détruisant tout adversaire requalifié en ennemi.

Il reste que l'ancrage du terme « action collective de transformation » dans la trilogie évoquée ci-dessus peut susciter une objection méthodologique forte : est-il imaginable d'aborder des actions situées dans des traditions fort différentes au départ d'un « concept » qui a été construit dans une culture donnée, européenne en l'occurrence ?

Cette question a été abordée par Michel Wieviorka à propos du concept de « mouvement social » évoqué ci-dessus, par opposition aux « anti-mouvements sociaux ».

On sait que le concept de « mouvement social » a été produit par Alain Touraine et que lui-même et son équipe l'ont plutôt mobilisé dans des interventions effectuées en Europe (étude du mouvement ouvrier, de Solidarnosc, du courant anti-nucléaire, du mouvement étudiant...).

Michel Wieviorka, qui a fait partie d'une de ces équipes de recherche, argumente qu'il est possible et utile de trouver des constantes par-delà la diversité et la singularité des situations disons nationales :

« Oui, il est possible de proposer des concepts, comme celui sinon de mouvement social, du moins de mouvement, ayant valeur universelle, dans le temps et dans l'espace, dans la mesure où certaines conditions sont prises en compte »²⁸.

Ainsi, il propose quatre balises pour pouvoir utiliser le concept de « mouvement social » (ou de « mouvement ») à un niveau international.

Ces balises sont :

- « prendre en compte la globalisation des luttes concrètes, y compris lorsque le cadre de l'action apparaît avant tout comme local ou national » ;
- ne pas postuler que « le développement des sociétés [suivrait] en principe toutes les mêmes étapes » ;
- ne pas sous-estimer la part de subjectivité singulière, individuelle, dans l'engagement ;
- ne pas sur-évaluer le rôle des technologies de la communication : nécessaires, souvent, pour l'organisation, elles ne se substituent pas à l'inscription dans un territoire (et dans certains lieux symboliques qui s'y trouvent : place, rue...).

28 M. Wieviorka, *Retour au sens*, Paris, Laffont, 2015, pp. 308 et sq.

Ces conditions, mutatis mutandis, doivent s'imposer à nous pour penser l'action collective de transformation dans des espaces/temps très diversifiés. Nous les avons déjà partiellement croisées dans la présentation et la construction de notre objet :

- partir du global et se demander de quelle société un agent est l'interprète ;
- prendre en compte le « double adversaire » que l'action risque de rencontrer, ce qui implique de réfléchir à la place de la subjectivité individuelle (réduite à sa dimension consumériste et jouant « contre » les collectifs ; interdite lorsque le collectif fonctionne à l'embrigadement) ;
- inscrire l'action et son analyse dans un territoire concret.

Ces conditions ne concernent pas que la recherche : elles s'imposent aussi aux protagonistes de l'action, surtout lorsque ceux-ci entendent mobiliser les groupes concernés par la situation insatisfaisante.

Il reste évidemment que la diversité des situations doit être reconnue, en particulier selon le mode de domination globale qui les contraint.

Alain Touraine distingue trois cas de figure de domination²⁹ :

29 A. Touraine, *Nous, sujets humains*, op. cit., p. 363.

- elle peut être le fait du « capitalisme financier globalisé » (Guattari parlait de « capitalisme mondial intégré ») ;
- elle peut être le fait de « partis-états totalitaires » (comme à Kiev ou à Hong Kong) ;
- elle peut être conduite par des « post-nationalismes autoritaires civils, militaires ou religieux » (comme dans certains pays d’Afrique).

Dans le premier cas, en Europe par exemple, les obstacles à surmonter sont la coupure des partis progressistes d’avec le public populaire, abandonné aux sirènes du populisme voire du radicalisme et l’affaiblissement des courants contestataires (comme le féminisme ou l’écologie).

Dans le second, il s’agit de réclamer des libertés des droits qui mettent en cause le régime politique imposé à la population.

Dans le troisième, la tentation à laquelle il faut résister est celle de la violence des anti-mouvements sociaux qui cherchent seulement à anéantir leur adversaire.

Mais dans les trois cas, selon des configurations variables, les revendications seront communes : elles concerneront « la capacité des êtres humains de créer et de transformer non seulement leur environnement mais eux-mêmes et l’interprétation qu’ils donnent de leurs pratiques³⁰ ».

30 Ibid. p. 12.

En tant qu'action, l'action collective de transformation se donne comme visées l'égalité, la liberté, et surtout la dignité. Elle est au service de ce que Touraine et Wieviorka appellent la subjectivation, c'est-à-dire :

« le mouvement par lequel un individu [et un groupe] peut se transformer en acteur social, c'est-à-dire en agent actif de promotion et de défense des droits humains fondamentaux, universels, dans toutes les pratiques humaines³¹ ».

Nous aurons l'occasion de découvrir la diversité des situations au travers des contributions des différents membres de Dynamo International – Street Workers Network.

Mais pour conclure cette première approche de l'objet, il nous faut insister sur certaines dimensions de notre premier cadrage qui devront irriguer notre étude des actions collectives de transformation.

Nous formalisons ces dimensions en les référant à la séquence d'action que nous avons proposée supra.

(voir tableau page suivante)

31 Ibid. p. 16.

<i>1° Entendre les protestations enfouies, occultées, inaudibles</i>	Il s'agit de demandes non rencontrées et non exprimées, des « silences » lourds de sens, qui touchent au non respect de droits fondamentaux (droits des enfants reconnus par la CIDE, droit à mener une vie conforme à la vie humaine...)	Elles pourront être traduites en exigences d'égalité, de liberté ou de dignité	Privation de droits pour la minorité noire ; stigmatisation
<i>2° Se rendre visibles aux protagonistes</i>	L'enjeu est d'être accepté sur « leur » territoire, même si celui-ci se situe dans les marges ou en creux des territoires officiels	Il s'agit bien d'une présence réelle, parfois sur le terrain d'une « démission de l'Etat » ou sur celui d'une présence trop autoritaire de celui-ci	Travail de rue sur fond de démission de l'Etat ; par exemple campagne « Black is beautiful »
<i>3° Réaliser une analyse politique</i>	Remonter aux causes de la situation, identifier dans l'environnement des points d'appui possibles, les situer au niveau approprié (structures/interactions)	Cette analyse permettra-t-elle de faire « communiquer » le local (les interactions) et le global (le poids des structures) ?	Identification du rôle de l'exploitation dans la violence des individus et des groupes retournée sur eux-mêmes (assuétudes, prostitution...)
<i>4° Favoriser une mobilisation</i>	Parier sur des acteurs, souvent les premiers concernés	Leur participation sera-t-elle libre ? Évitera-t-on la tentation de l'anti-mouvement ?	Résistance à la tentation de l'anti-mouvement
<i>5° Faire adopter le problème</i>	L'action collective de transformation ne concerne pas que le groupe qui vit la situation ; elle ne pourra se déployer qu'en étendant la mobilisation de départ	Sera-t-il pertinent de passer d'une lutte à un mouvement ?	Mise en place d'une logique internationaliste
<i>6° Se confronter à l'adversaire</i>	Celui-ci peut être le délitement des collectifs ou l'embrigadement communautaire	Quelle place pour la subjectivité individuelle dans l'action ?	Refus de la logique sacrificielle
<i>7° Travailler sur soi-même et ses représentations</i>	L'acteur fait partie de la situation, celle-ci le met au travail : l'acteur retourne sur lui-même ce qu'il apprend de son combat	Quelle interprétation de ses propres pratiques doit-elle évoluer ?	Évitement d'un raisonnement basé sur le racisme ; revendication de droits humains pour tous

Et pour rompre avec toute lecture essentialiste, qui tendrait à identifier une culture ou une religion à un anti-mouvement social, nous ne donnerons qu'un exemple : les actions menées par les Black Muslims sous la conduite du leader afro-américain Malcolm X.

La situation de la minorité noire à cette époque est la privation de droits ; les noirs sont stigmatisés, humiliés, tenus pour une race inférieure.

Au nom d'une conscience construite peu à peu de la grandeur de la « nation noire », Malcolm X lance la campagne « Black is beautiful », menée sur le terrain, dans la rue, où les effets de la domination subie s'expriment de diverses manières : délinquance, drogues, prostitution...

L'État américain est peu présent dans les ghettos ; les Black Muslims l'accusent d'organiser leur déliquescence. Des temples sont créés, des coopératives mises sur pied : la « communauté noire » s'organise en ne comptant que sur ses propres forces.

Mais la tentation de l'anti-mouvement est bien présente : condamnation de tous les Blancs sans exception, risque de passage de l'auto-défense à la violence.

La trajectoire du leader afro-américain, notamment son pèlerinage à la Mecque le conduira à adopter et promouvoir une logique de droits universels : refus de condamnation de qui que ce soit du fait de sa race, appel à l'alliance avec d'autres groupes pour former un « mouvement des droits civiques ».

Les menaces que le leader subit ne le conduisent pas à exiger de ses proches le sacrifice de leur vie. C'est lui qui mourra assassiné, faisant toutefois progresser de manière décisive les droits civiques en tant que droits humains :

« Je suis pour la vérité, peu importe de qui elle vient. Je suis pour la victoire de la justice, peu importe contre qui. Je suis d'abord et avant tout un être humain, et en tant que tel je suis pour quiconque et pour toute action qui sert l'humanité tout entière³² ».

32 Malcolm X

CHAPITRE III

L'ENJEU DES ACTIONS COLLECTIVES DE TRANSFORMATION MENÉES PAR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DE RUE

Notre hypothèse est que les actions qui répondent à la description liminaire fournie au chapitre précédent et qui ont été proposées par les acteurs eux-mêmes peuvent se ranger, en termes d'enjeu, dans la catégorie des actions qui visent à inverser un processus de désaffiliation.

Nous nous référons ici au travail fondamental de Robert Castel.

Le sociologue oppose les raisonnements qui se construisent en termes d'exclusion, c'est-à-dire d'états et ceux qui s'élaborent en se référant à des dynamiques, positives ou négatives, qui peuvent se cumuler.

De quelles dynamiques Castel parle-t-il ? Elles sont de deux ordres.

Les dynamiques d'insertion concernent des problèmes qui sont produits par la désagrégation des solidarités socio-familiales : nous nous situons alors dans l'ordre des liens et des appuis que ceux-ci peuvent procurer. Dans les cas de « score négatif » sur cet axe, pour parler comme Castel, nous nous trouvons face à des mécanismes de déchirure du collectif familial (situations d'abandon, de rupture), d'absence d'un réseau de soutien, d'isolement si ce n'est de concurrence avec des pairs partageant une même situation d'infortune. Dans les cas extrêmes, nous

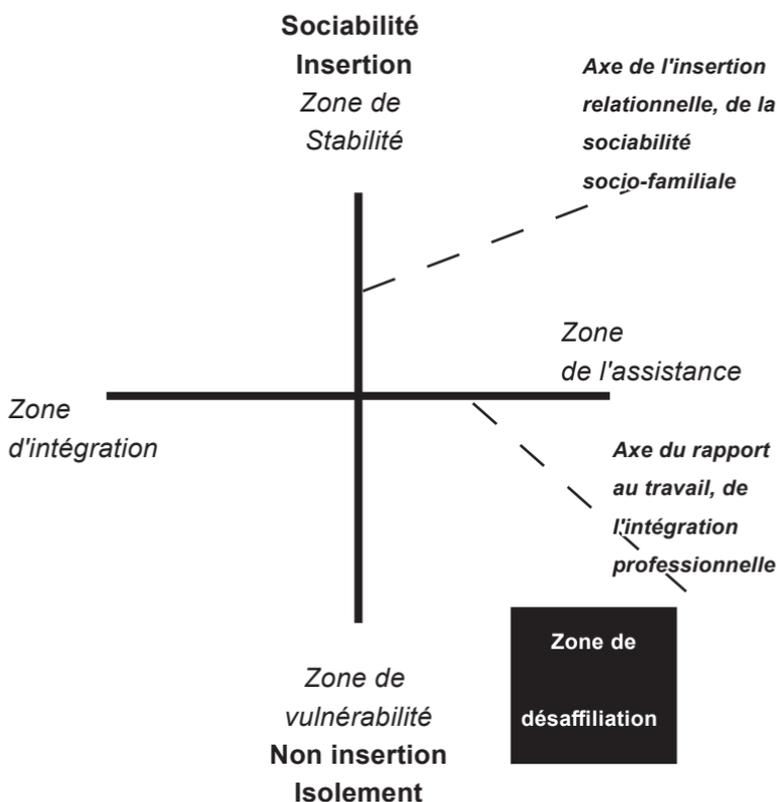
trouvons la stigmatisation. Celle-ci, telle que définie par le sociologue Goffman désigne des situations où un attribut jette un discrédit durable et profond sur la personne ou le groupe qui en est affecté, au point qu'ils ne sont plus considérés comme « ordinaires », « normaux » – c'est-à-dire plus comme des humains, jugés légitimes comme interactants dans des relations sociales.

Les dynamiques d'intégration concernent des problèmes créés par la dégradation du marché du travail et le démantèlement progressif des dispositifs d'aide sociale inconditionnelle qui peuvent pallier des « accidents de la vie » : nous nous trouvons dans l'ordre des ressources. En termes positifs, nous trouvons la possession d'un travail stable et correctement rémunéré. Une série de positions intermédiaires (travail contraint à temps partiel, travail non garanti, non officiel, attribution d'un revenu de remplacement perte de celui-ci) jusqu'à l'absence totale de revenu. Certes cet axe concerne en premier chef les adultes et les familles, mais les situations de décrochage par rapport à la formation ou l'absence d'opportunités en la matière constituent souvent, pour les enfants et les jeunes, une pente descendante qu'il sera difficile d'arrêter.

Pour Robert Castel, le processus de désaffiliation concerne les situations où les deux types de problèmes se cumulent, où des « scores négatifs » dans les deux axes frappent les personnes.

Jacqueline Fastrès et Emile Servais ont formalisé ce raisonnement en construisant une structure qui permet

de qualifier des catégories de situations sociales fort différentes³³.



On peut considérer que bien des groupes qui fréquentent la rue, qu'ils y vivent majoritairement ou exclusivement, ont été poussés ou forcés à aller loin dans un tel processus de désaffiliation ou à tout le moins qu'ils peuvent être menacés de s'y enfoncer.

33 J. Fastrès et E. Servais, *Des Jeunes Désaffiliés ?*, InterMag.be, analyses et études 2012, consulté le 12 octobre 2017 www.intermag.be/images/stories/pdf_carnets/carnet_Castel.pdf

LES CONSÉQUENCES D'UN RAISONNEMENT EN TERMES DE PROCESSUS DE DÉSAFFILIATION

Réfléchir les situations de rue en termes de désaffiliation potentielle plutôt que d'exclusion possède un triple avantage.

D'abord, il s'agit de processus, c'est-à-dire de « dynamiques ». Le terme contient les sens de « forces », « mouvements », « devenir ». On sort donc directement d'une lecture seulement individuelle de ces situations (la notion de « force » mobilise par exemple une dimension sociétale, politique et groupale).

Ensuite, on considère ces dynamiques comme possiblement réversibles ou susceptibles de s'aggraver (par opposition à la logique d'« état des choses », et donc de « naturalisation » potentielle que charrie un concept comme celui d'exclusion : ce qui arrive serait « dans la nature des choses », il ne servirait à rien d'essayer de l'endiguer).

Enfin, les situations qui relèvent d'un processus de désaffiliation en cours n'excluent pas la présence de composantes inventives dans le chef des personnes ou groupes concernés : de nouvelles socialités peuvent s'y rencontrer, des compétences élevées de créativité (de « débrouille ») peuvent s'y révéler.

UNE RELATION DE CO-PRODUCTION

De surcroît, nous pensons avoir pu établir qu'il existe une relation de co-production entre les deux dynamiques d'insertion et d'intégration.

Nous évoquons par là le fait qu'au-delà du « cumul » des scores, positifs ou négatifs, que l'on peut rencontrer et qui permettent de catégoriser des relations sociales, il faut prendre en compte qu'un déplacement sur un axe peut en produire un parallèle sur l'autre.

En l'occurrence, une dégradation (ou une progression) sur l'axe de l'insertion peut en produire une autre sur l'axe de l'intégration et inversement.

Nous pensons par exemple à cette maman relativement isolée, dont le fils, sur-doué mais incompris, est renvoyé de la garderie à qui elle l'a confié. Son relatif isolement social l'oblige alors à quitter son emploi pour pouvoir assurer elle-même la garde de son fils ; cet abandon « volontaire » est passible dans notre pays de sanction : il n'ouvre pas le droit à un revenu de remplacement, d'où une « plongée » sur l'axe de l'intégration³⁴.

Ce raisonnement conduit à dire que l'enjeu des actions collectives de transformation consiste bien à prévenir, enrayer ou renverser un processus de désaffiliation.

■ DES ACTIONS SUR L'AXE DE L'INSERTION

Voici un exemple en République Démocratique du Congo (RDC). Il touche un groupe de jeunes en situation de rupture familiale, dont un certain nombre de filles-mères.

34 Pour une présentation de cette situation, voir l'étude *Comment l'école a raté avec nous et pourquoi nous n'avons pas réussi avec elle*, InterMag.be, analyses et études 2015, www.intermag.be/539.

L'association a organisé une activité de sensibilisation/formation à la maîtrise de la procréation et à la prévention des maladies sexuellement transmissibles, dont le sida, en croisant les publics : les jeunes en situation de rue ont accepté de se mêler à un groupe d'élèves vivant en famille.

Cette activité a été réalisée lors de la Journée Internationale de la Femme, le 8 Mars 2013. Il s'est agi de la sensibilisation des jeunes vivant en rupture familiale et de leurs homologues vivant en famille sur la question des naissances désirables ; l'origine de l'action se trouve dans le constat de l'augmentation du nombre de filles mères enceintes parmi celles vivant en situation de rue. Pour ce faire, le Comité d'appui au travail social de rue en RDC (CATSR) a pris contact avec la Division Urbaine du Genre, de la Famille et de l'Enfant et celle des affaires sociales pour l'accompagnement dans la mise en œuvre de l'activité. C'est ainsi qu'il nous a été accordé la salle du centre social de Kasa -Vubu où fonctionne une école secondaire regroupant filles et garçons venant des familles environnantes.

[...] Au départ, la question développée a intéressé les deux groupes des jeunes dont l'un vivant en rupture familiale et l'autre en famille et fréquentant l'école. Donc, en dépit du constat de deux extrémités de mode de vie se situant entre les deux catégories des bénéficiaires ou cibles. Dans ce groupe, une trentaine des jeunes vivant en situation de rue ont pris part à cette activité acceptant de se mettre dans la salle avec leurs homologues, élèves à l'école secondaire de cet établissement, les enseignants et les responsables de la division, certains parents et membres du CATSR pour suivre dans l'ensemble

cette sensibilisation qui a cadré avec l'éducation à la citoyenneté responsable. Au cours des communications, plusieurs questionnements sur la sexualité responsable et la protection ont été soulevés. Un comble : la question même n'a pas été considérée comme un tabou en vertu des cultures locales. D'ailleurs, les réponses fusaient du côté des jeunes vivant dans la rue comme de celui des jeunes vivant en famille.

Un jeune de la rue a démontré, devant toute l'assistance, comment porter le condom en utilisant sans gêne le matériel didactique.

Les filles, à leur tour, n'ont pas manqué à justifier l'origine de leurs grossesses conçues par les violences attribuées aux jeunes drogués et des hommes en uniforme pour marteler enfin qu'elles étaient incapables à se défendre ou se protéger. Et qu'il était opportun ou nécessaire de les protéger par l'offre d'un endroit sécurisant. Les élèves, à leur tour, ont eu à participer aux débats jusqu'à la clôture de l'activité qui a fixé chaque jeune sur le comportement à adopter pour les naissances désirables et la lutte contre les IST et VIH SIDA. Enfin, un repas communautaire a été partagé, pendant lequel les jeunes n'ont pas manqué de s'exprimer pour manifester leur grande joie d'avoir appris et compris beaucoup des choses pour leur vie future.

*SOURCE : RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO - EQUIPE MOBILE
« ACTION EN MILIEU OUVERT », CATSR*

Cette action s'articule à l'axe de l'insertion de plusieurs manières.

Pour les élèves « réguliers », vivant en famille, elle s'est ordonnée comme une action de prévention visant à éviter une rupture du tissu familial, par exemple pour cause de grossesse non désirée.

L'action a aussi permis aux jeunes filles d'exprimer une demande explicite de davantage de protection par rapport aux violences dont elles pouvaient être victimes, de la part d'adultes en déshérence ou de militaires.

Pour les jeunes en situation de rue, le croisement des publics a pu briser l'isolement ; le rôle que certains ont pu jouer (comme « formateurs ») a pu casser les représentations coutumières d'incapacité ou de dangerosité qui sont liées au stigmat « vivant dans la rue ».

A noter que l'action proprement dite comprend l'organisation de moments informels (autour d'un repas « communautaire ») qui permet des rencontres et des échanges entre des groupes qui se vivent au départ comme différents. Les points discriminants de ce genre d'action sont la durabilité des connaissances acquises (il s'agit de dépasser la simple activité de « sensibilisation ») et le fait que les demandes (par exemple de sécurité) peuvent être davantage prises en compte que simplement entendues.

DES ACTIONS SUR L'AXE DE L'INTÉGRATION

Ces actions visent à permettre à des enfants qui ne bénéficient pas d'un cursus de formation leur permettant d'envisager une intégration dans le monde du travail et des droits qui y sont afférents, d'accéder à des opportunités de formation, qu'elles soient formelles ou non.

Le Bureau du Travail Social de Rue et du Développement Communautaire (BTSR) en Haïti s'est ainsi allié avec l'organisme culturel AJART (association des jeunes artistes pour la revalorisation des talents) pour former 50 enfants de rue dans le domaine artistique et artisanal, notamment dans la récupération de matériaux et la création à partir de ceux-ci.

Le constat de départ est que la problématique des enfants de rue intéresse la grande majorité des organisations nationales ou internationales qui travaillent dans le domaine de la protection de l'enfance, particulièrement celles qui sont en partenariat avec l'UNICEF. Beaucoup de projets interviennent auprès des enfants de rue, précisément dans le cadre de la réinsertion familiale.

En dépit d'une multitude d'ONG travaillant sur la problématique d'Enfants de Rue en Haïti, force est de constater que l'on assiste de jour en jour à un grossissement du nombre d'enfants de rue dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

D'où l'idée des deux partenaires d'offrir à des enfants en situation de grande vulnérabilité l'opportunité d'apprendre une profession dans le domaine artistique, capable de faciliter leur mobilité en matière de promotion sociale, et susceptible de contribuer à un développement durable pour ces catégories d'enfants.

Le projet se développera tant que l'Unicef lui accordera un soutien financier. Il devra malheureusement être abandonné lorsque l'Unicef décidera de ne plus travailler avec les organisations de base en Haïti et de distribuer les fonds à l'État haïtien et aux autres ONG qui ont déjà

de fortes sommes d'argent et qui ne font presque rien avec les fonds qu'elles ont en leur possession.

SOURCE : PORT-AU-PRINCE, HAÏTI - BUREAU DU TRAVAIL SOCIAL DE RUE (BTSR)

Un autre exemple d'action s'inscrivant dans une visée relative à l'axe de l'intégration tel que défini par Robert Castel est donné par la plate-forme vietnamienne. Il s'agit d'une action qui vise à convaincre familles et enfants d'investir dans la formation plutôt que de tout miser sur le travail immédiat des enfants. Celui-ci est en effet dangereux, surexploité, et il se développe en dehors de la sphère du droit. La plate-forme sait très bien que le raisonnement du « tout ou rien » laisse peu de chance d'évolution à la situation. Ses travailleurs essaient donc d'intervenir avec beaucoup de nuances et en différenciant bien les niveaux d'action : expérimentations concrètes, mobilisation de partenaires, sensibilisation des communautés.

La plate-forme vietnamienne mène des projets d'apprentissage de métier pour les enfants en situation de rue dans plusieurs grandes villes. Comme au Népal et aux Philippines, l'essentiel est d'aider ces jeunes à perfectionner leurs compétences, à trouver un travail approprié et sécurisé, ce qui leur assure un avenir et une réinsertion sociale durable. Le développement de ces projets s'accompagne souvent d'actions de sensibilisation communautaire auprès du groupe cible ainsi que de leur famille. En effet, il n'est pas évident ni pour les jeunes, ni pour les parents de lâcher leur gagne-pain quotidien pour l'apprentissage d'un métier dont ils ne perçoivent pas les avantages immédiats. Ces

projets envisagent de mobiliser les communautés de commerçants et d'hommes de métier pour qu'ils puissent offrir à ces jeunes des opportunités de formation dans des conditions favorables.

L'exploitation des mineurs au travail fait aussi l'objet de sensibilisation des communautés aux conditions de travail pénibles dont sont victimes leurs enfants : dangers, esclavage, temps de travail excessif. Il s'agit également de défendre le droit des enfants bien que l'on ne puisse pas encore supprimer totalement le travail de l'enfant dans ces pays, étant donné qu'ils doivent travailler pour la survie d'eux-mêmes et de leur famille. [...] Dans des actions de sensibilisation contre les maltraitances, les abus et l'exploitation des enfants par exemple, les travailleurs de rue n'excluent pas le travail auprès des manipulateurs d'enfants : des dealers de drogue, des chefs de bande, des gens qui s'enrichissent grâce au travail des jeunes... »

SOURCE : TRAN QUOC-DUY, ANALYSE DES CONTRIBUTIONS DES PLATEFORMES VIETNAMIENNE, PHILIPPINES ET NÉPALAISES

UN EXEMPLE D'ACTION SUR LA RÉVERSIBILITÉ EN MATIÈRE DE CO-PRODUCTION

Nous avons soutenu ci-dessus que les dynamiques à l'œuvre sur les deux axes étaient très souvent en relation de co-production, quelle que soit l'orientation des processus : allant vers plus ou vers moins de désaffiliation.

L'examen effectué par les travailleurs sociaux de rue de la situation de jeunes vivant dans une cité HLM en voie de ghettoïsation montre bien, d'une part, la co-production de

dynamiques de désaffiliation (stigmatisation et absence d'accès à des ressources de formation et donc d'emploi) et, d'autre part, comment l'identification judicieuse d'un « point de passage » – ici la mise à disposition de moyens de mobilité – permet d'enclencher une co-production dans l'autre sens, de renverser les dynamiques à l'œuvre dans les deux axes.

Précisons que par « point de passage », on désigne, à la suite des sociologues de l'innovation et de l'acteur-réseau (S.A.R.) un élément concret qui, d'une part, fait vivre le partenariat, et, d'autre part, fait « avancer » de manière significative dans l'action. Le point de passage est souvent « obligé », dans deux sens du terme : il est incontournable et il rend un certain nombre d'obligations impératives.

Dans l'action que l'on va découvrir, le point de passage obligé est la réduction accordée aux jeunes en matière de transports publics. Lorsque la société de transport décidera de ne plus l'accorder, le projet se délitéra.

PROJET PILOTE DE TRANSPORT DANS UN MILIEU HLM (HABITATION À LOYER MODÉRÉ) ISOLÉ

DESCRIPTION DU PROJET

L'accessibilité est au cœur de la problématique vécue aux Habitations Genest-Delorme. Donner accès à des services, des infrastructures, des activités et des ressources est intimement lié à la qualité de vie et constitue le point tournant pour briser l'isolement d'une collectivité. Permettre aux jeunes d'aller vers les ressources est indispensable pour le développement

de leur sentiment d'appartenance à leur collectivité et constitue une base à la participation citoyenne.

Population visée : Près de 30 jeunes dans un bassin où les familles immigrantes totalisent 57% de la population du complexe d'habitation en milieu défavorisé.

LES OBJECTIFS DU PROJET

- *Briser le cycle de pauvreté et d'isolement des personnes habitant en HLM en permettant aux jeunes du milieu de s'ouvrir vers l'extérieur. Pour cela il est apparu qu'il fallait :*
- *Réduire les obstacles à la participation des jeunes de familles moins nanties financièrement aux activités sportives, culturelles ou de loisir*
- *Développer l'autonomie chez les adolescents de 12 à 14 ans : le fait de sortir de leur milieu et de participer à des activités avec des jeunes provenant d'ailleurs doit permettre aux jeunes de vivre des expériences enrichissantes, que ce soit au niveau social, culturel ou personnel. Aussi, la possibilité d'être questionné, entendu et appuyé dans leurs processus de prise en charge leur ouvrira des horizons insoupçonnés.*
- *Favoriser l'intégration sociale et l'employabilité des jeunes de 14 à 17 ans : en utilisant le transport en commun, les jeunes pourront fréquenter les centres de jeunes et avoir accès aux services du Carrefour jeunesse Emploi. Cette opportunité les aidera dans les différentes étapes pour trouver un emploi, dont la*

rédaction de leur curriculum vitae, les moyens de se présenter, de s'ouvrir à des réseaux, etc.

- *Développer la participation citoyenne : les jeunes veulent se prendre en charge, mais ils ont besoin d'accompagnement pour se développer. La mission des maisons de jeunes est directement reliée à cet objectif.*

L'ÉTAT DE LA SITUATION DANS LA COMMUNAUTÉ HLM AU DÉBUT DU PROJET

De par leur réalité géographique et culturelle, les jeunes vivant dans les Habitations Genest-Delorme n'ont pas accès aux services offerts généralement à l'ensemble des jeunes de Sherbrooke, que ce soit des infrastructures, des activités ou des ressources. Bien que la plupart des familles habitant ce complexe d'habitations possèdent un véhicule, la situation familiale fait en sorte que les parents n'ont pas de disponibilité pour conduire les enfants à des activités, même gratuites.

Ce qui rend la situation très préoccupante, c'est qu'il existe une dynamique d'intimidation, de délinquance et de racisme dans ce milieu. Plusieurs jeunes s'isolent et ne sortent plus de chez eux par crainte, tandis que d'autres cherchent à se divertir dans l'illégalité parce qu'ils n'ont tout simplement rien à faire. Ils sont victimes de préjugés d'une certaine partie de la communauté avoisinante, ces jeunes sont stigmatisés par rapport aux autres jeunes en raison du manque de moyens et de stimulation. Le nombre de familles monoparentales est important.

Tout ceci est un terreau très fertile à la délinquance et au décrochage scolaire, social et professionnel. Ce besoin d'accessibilité au transport est par le fait même intimement lié à la qualité de vie. Cela est indispensable au développement d'un sentiment d'appartenance et constitue une base à la participation citoyenne. La ville de Sherbrooke, dans sa politique de développement social et communautaire, préconise même ce principe comme étant «directeur».

D'ailleurs, le tout récent «Portrait des réalités des jeunes de Sherbrooke de la Table de concertation jeunesse de Sherbrooke» souligne que parmi les multiples facteurs de décrochage scolaire il est possible d'identifier que la précarité socioéconomique et la situation des jeunes issus des milieux défavorisés sont invariablement surreprésentées.

MODALITÉ DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Nous avons obtenu que la société de transports offre un « passe » aux jeunes, réduisant de façon importante le coût des déplacements.

Les élus locaux ont offert un soutien majeur. En particulier un de ceux-ci, qui est venu dès que je l'ai invité à rencontrer les jeunes du HLM pour qu'ils et elles lui parlent de leur réalité. Au total sur deux ans, les conseillers municipaux de l'arrondissement ont débloqué 5669\$ pour la réalisation du projet pilote.

La société de transport a quant à elle contribué en partie en offrant des jetons d'autobus aux deux tiers du prix coûtant durant une partie du projet.

D'autres partenaires faisaient partie d'une table de mobilisation créée pour le projet afin d'élaborer les stratégies d'amélioration du milieu de vie. En plus des élus et de la société de transport, il y avait la commission scolaire, les responsables du milieu HLM, la direction de l'arrondissement et le coordonnateur d'une maison des jeunes de la ville.

LA SITUATION À LA FIN DU PROJET 2 ANS PLUS TARD

L'emplacement géographique de Genest-Delorme reste toujours un frein à la participation citoyenne et à l'utilisation des ressources externes pour les jeunes souvent défavorisés de ce milieu HLM. De plus, ils et elles sont encore contraints de faire face à un service de transport en commun aux horaires peu pratiques. Cette réalité nuit à la recherche d'emploi et à l'utilisation des services auxquels le reste de la population sherbrookoise a généralement accès. Le fait d'être ghettoïsés involontairement maintient ces jeunes à l'écart de services gratuits et d'activités stimulantes pour lesquelles ils sont pourtant une clientèle désignée.

DES EFFETS BÉNÉFIQUES ONT PU ÊTRE OBSERVÉS

- La majorité des jeunes ont utilisé leur « passe » pour améliorer leur vie sociale, que ce soit pour aller voir des ami(e)s qui souvent habitent dans d'autres quartiers ou pour fréquenter différents espaces jeunesse. Ils et elles sont allé(e)s jouer au soccer dans leur ligue, ont fréquenté les festivals, les Maisons des jeunes, le Carrefour, le cinéma, le centre-ville, etc. Certain(e)s en ont profité pour rechercher de l'emploi ou pour travailler, d'autres pour aller chercher de l'aide dans*

différents organismes ou institutions. Qu'importe la direction prise, l'enthousiasme était palpable.

- *Durant la durée du projet pilote, nous avons remarqué qu'il y a eu graduellement une meilleure harmonie entre les jeunes. L'ambiance du milieu devenait plus appréciable et le sentiment collectif d'être confinés dans leur ghetto s'estompait peu à peu. Les conflits entre les jeunes, ainsi qu'entre les locataires adultes et les jeunes, ont par ailleurs diminué. Le fait de pouvoir sortir plus facilement de la Place Genest-Delorme leur ont fait plus apprécier les aspects positifs du vivre ensemble.*
- *Des jeunes intimidés ont profité du transport collectif pour intégrer des réseaux à l'extérieur, bien souvent grâce aux différentes Maisons des jeunes fréquentées. Ils et elles sont maintenant moins stigmatisés et plus indifférents à la pression négative de leur milieu. D'autres se sont tranquillement intégrés au milieu, offrant ainsi une plus grande cohésion sociale dans leur milieu de vie.*
- *Somme toute, l'observation d'une meilleure intégration sociale de ces jeunes est un apport considérable pour leur qualité de vie. Le fait de se sentir moins pris chez soi et de moins s'ennuyer a assurément diminué les différents types de méfaits attribuables à ce sentiment.*

OBSTACLES ET CONTRAINTES RENCONTRÉS

La société de transport s'est trop vite retirée du projet en ne permettant plus l'achat des titres de transport aux 2/3 du prix.

Leur argument tenait principalement sur le fait de ne pas être à l'aise de favoriser une population cible plus qu'une autre. Cet élément a grandement contribué à démobiliser les élus locaux.

AUTRES COMMENTAIRES

Pour l'instant le projet pilote a permis de démontrer la pertinence d'un tel service mais dans le contexte d'austérité actuel il est difficile de promouvoir de tels projets de façon permanente, à cause des coûts générés.

Cela, dans une optique à court terme car il faudrait prendre les temps d'évaluer les différents coûts sociaux et économiques positifs à court, moyen et long terme.

Par exemple, dans une optique de diminution des coûts reliés à la diminution de la criminalité. »

SOURCE : SHERBROOKE, QUÉBEC, CANADA - COALITION SHERBROOKOISE POUR LE TRAVAIL DE RUE

APPORTS MÉTHODOLOGIQUES D'UNE ANALYSE D'UNE ACTION COLLECTIVE DE TRANSFORMATION EN TERMES DE LUTTE CONTRE LA DÉSAFFILIATION

Dans tous les cas que nous avons relatés, l'enjeu est bien celui d'une restauration ou d'une institution d'un minimum de cohésion sociale au sens de Castel :

« Une société de semblables est une société dans laquelle chacun dispose au moins de ressources et de droits suffisants pour être lié aux autres par des

relations d'interdépendance et pour faire réellement partie du jeu social »³⁵.

Confronter une action collective de transformation à son enjeu, lu en termes de lutte contre la désaffiliation permet un certain nombre d'apports.

En premier lieu, on se centre sur les individus ou les groupes concernés et on essaie de comprendre les dynamiques dans lesquelles ils se trouvent et d'ouvrir de nouveaux possibles en agissant sur elles. C'est une tout autre approche que celle qui, normative, part de la société et essaie d'y adapter les individus ou groupes. Cette dernière approche semble en effet vouée à l'échec, puisqu'elle conduit en quelque sorte à retrouver/redoubler la ou les causes des difficultés vécues, qui ont précisément produit l'état de la situation sur lequel on veut agir.

En second lieu, cette approche s'inscrit dans la logique de conquête ou de reconquête de droits fondamentaux, dont sont souvent privées les personnes qui vivent en situation de rue (comme le droit fondamental à l'instruction ou l'enseignement, ou le droit fondamental à un travail librement choisi ou accepté).

En troisième lieu, cette approche permet de se poser de façon utile une série de questions stratégiques comme les suivantes.

- Sur quel axe choisit-on d'essayer d'agir : Insertion ? Intégration ? Mécanismes de leur co-production ?

35 R. Castel et al., *Les mutations de la société française*, Paris, La Découverte, 2013.

Celui qui vient spontanément à l'esprit ou est pratiqué de manière majoritaire dans l'environnement n'est pas d'office le plus pertinent : c'est le raisonnement développé par le BTSR en Haïti, qui constate que la majorité des actions portent sur l'axe de l'insertion et qu'elles paraissent inefficaces.

Cette réflexion stratégique nous rappelle que l'efficacité qui dispose d'une cohérence théorique ne garantit en rien une efficacité pratique.

- Quels sont les points-clés auxquels il conviendra d'être attentifs en conséquence ?

Dans l'expérience en RDC, on voit se dégager trois points-clés essentiels : assurer la durabilité des apprentissages en ce qui concerne les questions de la sexualité ; ne pas reproduire dans l'action ce qu'on cherche précisément à éviter (à savoir la stigmatisation du groupe des enfants de rue) ; lier le programme à l'action demandée par les participants (lutter efficacement contre la violence sexuelle dont ils sont victimes).

Dans d'autres exemples, c'est l'alliance avec un partenaire efficient qui est un point-clé (comme l'association AJART pour le projet haïtien). La question de la mobilisation dans la durée est une contrainte forte souvent rencontrée dans les actions collectives.

- Y a-t-il un point de passage obligé à identifier et emprunter ?

L'exemple canadien est éloquent à ce propos : le point de passage obligé est de trouver un moyen pour favoriser la

mobilité des jeunes vivant dans les HLM, ce qui permettra d'ouvrir des possibles tant en matière d'insertion, d'intégration que de co-production d'une dynamique sur l'autre.

- Y a-t-il un « point de bascule » qui risque d'avoir un effet déterminant pour la réussite ou l'échec ?

Le « point de bascule » est un élément présent dans la situation qui fonctionne comme une « pente » qui va entraîner, du fait de sa simple existence, une orientation à l'action.

Dans l'exemple canadien, ce point de bascule est le raisonnement qui se réfère à une visée d'égalité théorique : agir au nom de l'égalité définie théoriquement (le même traitement pour tous) conduit à être « indifférents aux différences » (c'est une expression de P. Bourdieu). Accorder des facilités de paiement à un groupe spécifique constitue certes une entorse théorique au principe abstrait d'égalité, mais conduit à entériner les inégalités réelles, déjà existantes dans la situation, c'est-à-dire à faire durer une inégalité effective.

Ne pas pouvoir enrayer le raisonnement en termes d'égalité théorique a malheureusement conduit à l'arrêt d'une action qui commençait à produire des effets réels.

CHAPITRE IV

LES VISÉES ET LES VECTEURS DES ACTIONS

COLLECTIVES DE TRANSFORMATION

La citation de Robert Castel que nous avons évoquée ci-dessus :

« Une société de semblables est une société dans laquelle chacun dispose au moins de ressources et de droits suffisants pour être lié aux autres par des relations d'interdépendance et pour faire réellement partie du jeu social. »

propose une définition de ce qui permet de considérer qu'une société est une société. Elle énonce les conditions de sa « cohésion », c'est-à-dire les conditions qui font de la société un ensemble dont toutes les parties – groupes et individus – sont inter-connectées, échangent, se soutiennent, participent à la vie du tout.

Se donner une définition précise de ces conditions de cohésion est fondamental dans la perspective d'un travail avec des individus et des groupes soumis à des risques de désaffiliation.

Nous allons montrer que les conditions dont nous parlons concernent des paradigmes différents. Leur identification permet de mieux comprendre ou mieux définir les visées d'une action collective de transformation.

■ QU'EST-CE QU'UN PARADIGME ?

D'une manière simple, on peut dire qu'un paradigme est une façon de lire le monde et de le parler à partir de catégories particulières, construites selon le point de vue que l'on adopte pour lire le monde.

Alain Touraine l'explique ainsi :

« Pendant longtemps, dans notre modernité, nous avons pensé en termes politiques. L'État, la souveraineté, la monarchie absolue, et puis ça se termine par l'idée de révolution. Tout ça ce sont des catégories politiques. Ensuite, on a découvert la révolution industrielle. On s'est mis alors à parler classes sociales, luttes sociales, investissement, capital, etc. On a vécu comme ça pendant 150 ans. Et puis j'ai le sentiment - et je ne parle pas de l'avenir, je parle du présent bien établi - que depuis 50 ans, on a basculé - pas complètement, jamais complètement - dans une autre manière de voir, une autre paire de lunettes si vous voulez, d'ordre culturel. [...]

C'est que ce que nous avons aujourd'hui n'est plus du tout une opposition classe contre classe ou acteur contre acteur. C'est d'un côté le monde impersonnel (les marchés, les guerres, les vagues de violence, les technologies) et de l'autre côté il y a quoi ? L'individu.

La deuxième raison qui explique ce basculement dans le modèle culturel est que pendant ces 150 ans passés, jusqu'aux années 60 du siècle dernier, la grande affaire c'était quand-même la production de masse, le travail, l'industrialisation, le mouvement ouvrier, Charlie

Chaplin et tout ce qu'on voudra. Or aujourd'hui, tout ça existe encore même si c'est un peu diminué, mais en même temps que vous êtes éclairés si je peux dire avec une lumière colorée par la production de masse, vous l'êtes aussi par la consommation de masse. Bref on vous prend sous tous les aspects, sous toutes les faces, si bien que vous êtes mis en cause dans toute votre personnalité. Avant il y avait le travail, mais quand on sortait du travail on retrouvait la famille, le groupe d'origine, etc. Maintenant vous êtes dans le bain, vous n'avez plus de protections. Et donc à ce moment-là, vous ne pouvez parler qu'en termes de personnalité, d'individualité et, je vais prendre un mot qui est le mot dangereux par excellence, d'identité »³⁶.

À partir de cette explication, on peut donc distinguer :

- un paradigme politique (le rapport à l'État, le degré de démocratie et de participation, les droits qui sont garantis...);
- un paradigme social (les conflits de classe, les problèmes liés à la production, à la répartition et à la redistribution des revenus...);
- un paradigme culturel (la capacité de se définir soi-même et non par autrui, de se créer, d'être considéré...).

Si Alain Touraine attire notre attention sur le fait que la capacité d'un paradigme à penser le monde est liée à des évolutions historiques (on constate alors que la Révolution

36 A. Touraine, *Nous, sujets humains*.

française met en avant le paradigme politique, que la révolution industrielle porte au premier rang le paradigme social, que les sociétés post-industrielles convoquent un paradigme culturel), il faut aussi remarquer qu'un paradigme ne chasse pas l'autre.

Dans la citation de Castel, nous retrouvons comme conditions de cohésion des éléments qui relèvent des trois paradigmes :

- le paradigme politique est mobilisé dans les expressions « société de semblables » et « droits » ;
- le paradigme social est impliqué dans les termes « ressources » et « relations d'interdépendance » ;
- quant au paradigme culturel, il est lié au fait de « faire réellement partie du jeu » – l'inverse étant par exemple la stigmatisation, comme nous l'avons vu.

Pour saisir la cohérence d'une action collective – ou pour la construire, on peut donc se demander dans quel(s) paradigme(s) elle entend mener la lutte – c'est-à-dire quelles sont les visées de transformation qu'elle entend poursuivre.

Puisque nous avons avancé qu'une telle action impliquait de partir du global pour penser le local, de se demander de quelle société tel agent se faisait l'interprète, nous trouvons dans la détermination de la visée poursuivie (c'est-à-dire dans l'identification du paradigme mobilisé pour lire la situation) une aide pour réussir une telle lecture.

Cette manière de faire permet de ne pas se cantonner à l'aspect immédiat de la situation : le « domaine » concerné, le « secteur » bureaucratiquement défini, l'objet apparent...

Ainsi, la lutte contre la pauvreté, pour donner cet exemple, peut correspondre à des visées bien différentes.

La mobilisation du paradigme social permettra de rappeler que vivre aujourd'hui avec des ressources inférieures à un revenu minimum nécessaire pour mener une vie décente est inacceptable et que la charité médiatisée n'est pas une solution admissible.

Le paradigme culturel incitera à dénoncer la stigmatisation, voire la désobjectivation que les personnes peuvent subir, y compris à travers des dispositifs d'aide, mais aussi le gaspillage des ressources dont ces personnes sont pourvues, par exemple en termes de connaissance du monde social.

Enfin le paradigme politique rendra sensible à la question de la participation des personnes et groupes concernés aux décisions qui les concernent et incitera à rappeler le lien entre les difficultés socio-économiques non prises en compte et les votes extrêmes, notamment en faveur de partis prônant le retour de pouvoirs autoritaires. Nous pensons donc qu'il est utile de suivre cette recommandation de Michel Wieviorka :

« Il est utile de distinguer le plus nettement possible des significations politiques, qui s'inscrivent dans une action pour la démocratie, des dimensions culturelles, qui portent en elles de nouvelles formes

du vivre ensemble, de solidarité, de coopération, et des aspects sociaux proprement dits, qui mettent en cause la domination ou l'exclusion sociales et leurs conséquences, inégalités, injustices, exploitation, précarité, etc »³⁷.

Nous allons maintenant donner des exemples diversifiés d'actions se référant à chacun des paradigmes dont nous venons de brosser les traits constitutifs. A chaque fois, les visées identifiées permettront de mettre en avant la recherche de cohérence dans l'analyse de la situation qui est faite et dans l'ossature de l'action.

DES ACTIONS COLLECTIVES DE TRANSFORMATION DANS LE PARADIGME POLITIQUE

FAIRE VALOIR LA VOIX DES JEUNES DANS UN PROJET DE
RÉORGANISATION DE L'ESPACE PUBLIC

La ville de Victoriaville s'apprête à revitaliser son centre-ville et nous tentons d'inclure les jeunes de la rue dans les consultations publiques. Le but est de faire entendre la voix de ces jeunes, pour que le centre-ville soit adapté et inclusif pour eux.

Les acteurs politiques travaillant au sein de notre ville nous ont accordé une place intéressante pour faire valoir les points de vue des jeunes de la rue. Ils ont d'ailleurs organisé deux rencontres pour discuter exclusivement avec différents groupes communautaires.

37 M. Wiewiorka, *Retour au sens*, op. cit., p. 319.

Il n'était pas facile d'informer, d'éduquer, de sensibiliser les personnes avec qui nous travaillons pour qu'elles comprennent la place qu'elles peuvent avoir au sein de cette consultation et de la communauté. La priorité a consisté à recueillir les idées des jeunes ainsi qu'à les mobiliser pour qu'ils se rendent aux consultations publiques.

SOURCE : VICTORIAVILLE, QUÉBEC, CANADA - ASSOCIATION RÉPIT-JEUNESSE

La visée consiste à rendre la démocratie participative effective pour les jeunes de la rue ; le cœur de l'action a porté sur la coupure d'avec le monde politique qui peut conduire ce groupe à ne pas profiter des occasions de faire valoir son point de vue.

Dans cet autre exemple, il est question de différencier, à des fins protectrices, les législations pour adultes et celles qui concernent les mineurs.

Il y a 5 cinq ans, la Fondation Virlianie a participé à l'élaboration d'une nouvelle loi qui évite l'incarcération des enfants à partir de 9 ans pour la rendre possible seulement à partir de 15 ans. La fondation est en lutte car il y a un projet qui vise à baisser de nouveau l'âge, pour le porter à 13 ans. La fondation participe actuellement au débat du Sénat sur cette question et propose des solutions concrètes mais le Ministère des affaires sociales et les municipalités répondent qu'elles n'ont pas d'argent pour mettre sur pied cette alternative.

SOURCE : PHILIPPINES - VIRLIANIE FONDATION INC

Même type d'action en Belgique en ce qui concerne un groupe social particulièrement exposé : les mineurs « en exil » qui arrivent seuls sur le territoire belge. Il existe un Décret qui organise des facilités pour que ces jeunes qui ne parlent pas le français puissent bénéficier d'une aide appropriée et accéder ainsi à leur droit à l'instruction. Mais ce Décret comportait des failles que l'action a pu corriger.

En 2010, Dynamo AMO a participé à un groupe de travail mis en place par la Plateforme « Mineurs en exil » afin de proposer des modifications au décret « classes passerelles » de la Communauté Française. Ce décret permet à des jeunes primo-arrivants d'être inscrits pendant un ou deux ans dans une classe passerelle qui permet d'acquérir les compétences linguistiques et culturelles nécessaires pour suivre les cours en Communauté française de Belgique.

Nous avons rencontré un certain nombre de responsables politiques pour présenter nos propositions de modifications nécessaires quant à l'accès à ces classes passerelles. En effet, le décret en son état excluait des classes passerelles un certain nombre d'élèves qui en ont grand besoin.

Une modification de l'article 2 est proposée afin de résoudre plusieurs difficultés ou incohérences rencontrées en pratique : la condition de nationalité exclut de façon discriminatoire les jeunes originaires de pays qui ne sont pas considérés par l'OCDE comme étant des pays en voie de développement et qui n'ont pas introduit de demande d'asile ou d'apatridie ou qui n'ont pas obtenu un de ces deux statuts. Les modifications

proposées et acceptées permettent de ne plus exclure les mineurs étrangers non accompagnés sans distinction de nationalité, les enfants en séjour illégal sur le territoire avec les parents et les clandestins. La condition centrale, pour bénéficier du support « classe passerelle » étant in fine la non maîtrise de la langue française.

D'autres cas de figure ont pu aussi être corrigés de la même façon.

C'est une action qui répond à une problématique rencontrée de manière récurrente par les travailleurs sociaux de rue de Dynamo AMO et qui a abouti grâce à un travail d'interpellation construit, concret et réaliste.

SOURCE : TERRAIN D'IXELLES, BELGIQUE - DYNAMO AMO

La participation de groupes menacés de désaffiliation au jeu démocratique ne se limite cependant pas à exprimer des revendications relatives à leurs intérêts – en quelque sorte corporatistes.

La démocratie est un régime politique qui appelle tous les individus et les groupes à participer à des décisions qui définissent ce qu'est l'intérêt général. Une démocratie qui ne se résume pas à un jeu d'influences ou à un exercice formel, qui est forte, selon l'expression de Benjamin Barber, exige de ses sociétaires qu'ils fassent passer à leurs revendications un « test de légitimité » :

« Le test de légitimité consiste à savoir si une valeur individuelle a pu être transformée de façon significative, afin d'incorporer un point de vue plus largement public. Lorsqu'une valeur sort parfaitement

inchangée de ce test politique, c'est que : soit elle reste une valeur privée déguisée en norme publique, soit elle révèle un consensus préalable au test. Dans les deux cas, la politique de participation n'a pas accompli son œuvre de légitimation »³⁸.

C'est ce qu'a bien compris l'AMO bruxelloise TCC Accueil qui a tenté d'impliquer les jeunes dans la conception d'un nouveau « contrat de quartier » - projet de rénovation d'un quartier de la commune bruxelloise d'Anderlecht.

Dans le cadre du nouveau contrat de quartier, TCC Accueil participe au diagnostic social pour la question des besoins des jeunes du quartier. TCC défend l'idée de donner la parole aux jeunes : leur mobilisation et participation aux discussions et à la prise de décision doivent être une priorité.

Il y avait donc un travail à faire avec les jeunes pour qu'ils prennent leur place et ensuite créer une dynamique d'échanges entre les jeunes, les habitants et les politiques. Après avoir informé les jeunes, certains décidèrent avec l'aide de l'AMO, de réaliser un projet d'expression avec l'aide d'un support média, des clichés Polaroids, pour prendre des photos des différents lieux et espaces qu'ils apprécient ou aimeraient changer à l'avenir au sein du quartier.

Une exposition fut réalisée au sein des locaux de TCC Accueil, au sein de la maison de quartier et de l'antenne du centre culturel Escale du Nord. Les jeunes ont présenté

38 B. Barber, *Démocratie forte*, Paris, Desclée De Brouwer, 1997, p. 157.

leur travail à d'autres habitants du quartier et aux autres partenaires par la suite. Bien que la participation de certains jeunes ne fut pas toujours régulière, dans les moments clés du projet où il importait que l'ensemble des jeunes soient présents, ils étaient là et en plus grand nombre qu'on ne pouvait s'y attendre, le bouche à oreille fonctionnant rapidement. Ce qui démontre leur intérêt et implication dans la vie de leur quartier !

Nous avons identifié quelques obstacles à cette action dont notamment le processus et le fonctionnement des contrats de quartiers qui impliquent de nombreux acteurs institutionnels et qui supposent une bonne connaissance des dispositifs et des enjeux politiques pour qui souhaite intervenir dans le processus de prise de décision. L'attitude de certains adultes et le côté formel des réunions restent un frein à la participation des jeunes.

La plupart des jeunes ne peuvent pas participer aux réunions en journée car certains ont des activités scolaires supplémentaires, sont déjà engagés dans des activités sportives ou récréatives ou travaillent. Mais aussi la difficulté d'impliquer les jeunes dans une dynamique sur le long terme, même nouvelle, alors que les jeunes vivent davantage dans l'immédiateté.

Par cette action, les jeunes ont acquis via un outil d'expression, une expérience de dynamique participative qui leur permettra une implication plus aisée et outillée dans le cadre du contrat de quartier. Cela a permis de « dédramatiser » les jeunes et de recréer un lien intergénérationnel et interculturel entre les jeunes et les habitants du quartier. Par la construction du discours,

ils sont passés de leurs revendications personnelles - entre jeunes - à des recommandations d'intérêt général - communautaire. Ex : Espace adapté à l'ensemble du quartier.

SOURCE : ANDERLECHT, BRUXELLES, BELGIQUE - AMO TCC ACCUEIL

Lorsque les visées d'une action collective de transformation sont politiques, les points-clés à prendre en compte pour assurer sa cohérence et sa pertinence sont :

- la défense ou la promotion de la participation des groupes confrontés à un risque de désaffiliation à la détermination de « l'agenda politique » (ce qui est mis à l'ordre du jour) ; cette participation peut concerner la conception de l'action politique ou la décision de « faire ou ne pas faire », et des modalités de l'action ;
- pour cela, il importe de travailler les capacités de compréhension du jeu et les « examens de confiance » qu'il implique (présence, respect des règles du jeu...) ; il faut aussi s'assurer que des possibilités réelles de participation sont réunies ;
- la coupure potentielle ou déjà présente entre les groupes concernés et le personnel politique, le plus souvent professionnel, est un obstacle à dépasser ; faute de quoi, les groupes peuvent être tentés de ne pas revendiquer les droits qui sont les leurs ;
- « l'état des lois » est souvent la cible de l'action ;

- le combattre implique de préparer les individus et les groupes à procéder au « test de légitimité » qui assure qu'ils ont pu dépasser un point de vue privé pour accéder au niveau de l'intérêt général.

DES ACTIONS COLLECTIVES DE TRANSFORMATION DANS LE PARADIGME SOCIAL

Nous avons déjà relaté des actions qui portaient sur l'accès à l'emploi pour des jeunes vivant dans la rue ou, symétriquement, en quelque sorte, des actions qui visaient à diminuer l'exploitation du travail des enfants. Lorsque les visées ressortissent au paradigme social, nous nous trouvons donc dans des questions qui touchent à la sphère de la production ou à ce qui y est lié.

Une série d'actions visent par exemple à assurer plus d'égalité dans l'accès à des supports d'éducation ou de formation au sens large. Cette question d'égalité d'accès peut concerner un groupe par rapport à d'autres, ou une partie d'un groupe par rapport aux autres (par exemple les questions d'égalité qui touchent au genre).

LE PROJET GOIAN EN ESPAGNE POURSUIT LES OBJECTIFS SUIVANTS

Promouvoir, chez les jeunes filles et garçons habitant le quartier médiéval de Vitoria-Gasteiz, le développement de compétences personnelles et de groupe nécessaires pour vivre dans une société plurielle et multiculturelle, en mettant à leur disposition un espace de rencontre et de liens positifs sur base de leur participation à des activités sportives, ludiques et culturelles, qui favorisent un processus de socialisation partagée.

Contribuer à l'inclusion et la cohésion sociale des jeunes filles et garçons du quartier qui se trouvent en situation de vulnérabilité, au travers de pratiques d'activités éducatives extrascolaires dans leur milieu de vie (environnement social de référence).

Encourager, chez divers agents socio-communautaires du quartier, leur participation active dans le développement des activités, afin de dynamiser et faire vivre un espace éducatif de proximité, collectif et inclusif.

SOURCE : VITORIA-GASTEIZ, PAYS BASQUE - PROJET GOIAN

Une de ses instigatrices, Isabel Martinez, précise ses intentions :

Nous voulons que le Casque Médiéval offre à ses voisins la même opportunité de développement que celui dont jouissent les voisins et voisines dans les autres quartiers de Vitoria. Cela nécessite une intervention non seulement urbanistique, qui nous aide à améliorer les conditions de vie des résidents, mais également sociale, qui permette l'intégration de la population.

Au Népal, un projet s'est concentré sur la communauté musulmane pour essayer d'obtenir que les jeunes filles puissent profiter d'un accès à des supports d'éducation et de formation qui leur sont d'ordinaire refusés.

DES ACTIONS COLLECTIVES DE TRANSFORMATION DANS LE PARADIGME CULTUREL

Le paradigme culturel convoque un désir de création de soi-même qui s'exprime dans la construction, bénéficie

de protections, se maintient à travers toutes les épreuves que l'on peut traverser.

Alain Touraine a consacré une partie importante de son œuvre à mettre en lumière cette dimension de l'expérience :

« Notre exigence fondamentale est de pouvoir dire « je veux que ma vie soit ma vie ». Cela ne veut pas dire qu'elle se passe en dehors de tout, que je peux faire ce que je veux, mais que j'essaie de trouver un sens à ma vie qui est le fait qu'elle est construite, protégée, maintenue à travers mille ruptures comme ma vie »³⁹.

C'est, poursuit-il, le thème du droit d'être, de se comporter et d'être considéré comme sujet :

« Si vous vous baladez dans le monde n'importe où et que vous parlez aux gens, que vous disent les gens ? Que vous demandent-ils ? Toujours les mêmes mots sont employés : je demande à « être respecté », je demande à « ne pas être humilié », je demande à « être traité comme un être humain ». Ce rapport de soi à soi, cette conscience de soi, « ne pas être humilié », pour moi c'est probablement le plus élémentaire, le cœur du cœur des demandes humaines de toujours et d'aujourd'hui en particulier. Et, ce double de nous-mêmes, que je pourrais appeler « la conscience morale », avant (quand on n'était pas très « costaud » ou qu'on ne savait pas faire grand-chose),

39 A. Touraine, *Comprendre le monde d'aujourd'hui*, janvier 2006
<http://www.intermag.be/comprendre-le-monde-daujourd'hui>.

on le projetait : on projetait notre faiblesse dans la toute-puissance des dieux, de la raison, dans l'avenir, la société sans classe, la nation et même, la science, l'abondance, etc. Et puis, à mesure que nous sommes devenus plus « costauds », c'est-à-dire que nous avons pu changer le monde, nous avons intériorisé ces images projetées ; nous avons ré-intériorisé tout cela et c'est devenu ce que moi dans mon vocabulaire j'appelle « le sujet ». »

Notons une fois encore que ce paradigme ne se substitue pas aux autres. Par exemple, les revendications d'être considéré comme sujet se combinent avec l'apport des protections sociales, même si elles s'en distinguent :

« Les Européens ont raison de défendre bec et ongles des politiques qui combinent protection sociale et redistribution des revenus, surtout quand elles sont associées à un impôt progressif. Mais ces objectifs ne sont plus suffisants ; non pas tant parce que les moyens financiers nécessaires à leur réalisation manquent, mais avant tout parce qu'ils négligent, parfois de manière scandaleuse, les droits et les demandes des sujets humains. C'est ce que nous exprimons maladroitement lorsque nous parlons du manque d'humanité, de respect ou d'écoute des institutions à l'égard de ceux qu'elles traitent comme de simples demandeurs d'aides sociales, alors que ces personnes ont besoin en plus d'une protection contre les accidents de la vie, que l'on encourage leur capacité d'indépendance et d'initiative »⁴⁰.

40 A. Touraine, *La fin des sociétés*, Paris, Seuil, 2013, p. 404.

Les luttes culturelles qui sont menées en référence à ces visées pointent vers la nécessité de développement d'institutions du sujet. Celles-ci posséderaient trois caractéristiques.

Elles favoriseraient la liberté des sujets, condition de leur création ; lorsque celle-ci est menacée, elles les aideraient à construire des actions de résistance.

En second lieu, ces institutions se donneraient comme principes de reconnaître la singularité de chaque individu ou groupe, arc-boutée sur un travail d'auto-référence.

Enfin, conscientes que la création auto-référentielle a besoin de supports pour exister, elles favoriseraient une possibilité effective d'accès à ce qu'on peut appeler des supports de subjectivation : l'école peut en être un, mais aussi les milieux d'accueil ou les relations entre pairs.

L'école mobile instituée par l'association ARSIS en Grèce à l'intention d'enfants rom illustre cet effort en matière de mise à disposition de supports : c'est l'école qui va vers ces enfants stigmatisés.

PRÉSENTATION DE L'ACTION « ÉCOLE MOBILE »

Visite hebdomadaire de l'école mobile à la communauté rom de Dendropotamos.

OBJECTIF

Soutenir les enfants roms dans le développement de leur estime de soi et dans l'acquisition de connaissances visant à les aider dans leur suivi scolaire.

GROUPE-BÉNÉFICIAIRE

10 à 15 enfants roms vivant dans des bidonvilles.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Jouer et étudier avec les panneaux de l'école mobile.

IMPACT DE CES EXPÉRIENCES

Les jeunes voient augmenter leurs compétences en terme de coopération en groupe, diminuer leurs comportements agressifs et une approche plus amicale face à l'école se développer.

OBSERVATION

Il y a des acteurs centraux qui doivent toujours être contactés et ne doivent jamais être négligés quand on commence une action dans une communauté rom : les présidents rom locaux, d'autres ONG actives sur le terrain, des personnes qui ont une position respectable dans la communauté.

SOURCE : THESSALONIQUE, GRÈCE - ARSIS

La coopérative d'éducateurs PRIDES en Espagne a développé la participation à un projet de radio libre pour favoriser une politique de communication dans un quartier. Par « politique de communication », il faut entendre les trois dimensions développées plus haut, qui constituent pour Alain Touraine les ingrédients d'une institution du sujet : favoriser la liberté, reconnaître la singularité, lutter pour une égalité effective d'accès.

ACTIVITÉ À LA RADIO LA GRANJA, UNE RADIO LIBRE DU QUARTIER SAN JOSÉ, AVEC UN GROUPE DE JEUNES FILLES DU QUARTIER DE 15 À 17 ANS.

Il s'agissait dans le même temps de faciliter la participation des familiers et des amis par le biais du téléphone et de favoriser le développement du respect des opinions d'autrui dans les débats proposés.

Le media choisi a été la radio, parce qu'il s'agit d'une ressource qui a du sens au sein du quartier San José. De plus, l'association qui dirige ce projet alternatif est souvent en partenariat avec d'autres activités qui se font dans le quartier, auxquelles nous participons également.

L'activité s'est réalisée sous la forme d'un programme hebdomadaire, l'après-midi, pendant deux ans. Avant chaque émission il fallait travailler sur les contenus des programmes, décider de l'ordre des interventions, des thématiques abordées, des musiques diffusées, etc.

Au fur et à mesure que l'activité se déroulait dans le temps, les jeunes ont acquis une fluidité dans leur communication. Elles se sont appliquées dans la recherche des informations, en comparant et analysant les résultats, en développant leurs opinions personnelles. Les familles ont été actives également en proposant des thématiques à aborder, en posant des questions ou faisant part de demandes, au travers d'appels téléphoniques diffusés en direct. Peu à peu les jeunes filles sont devenues de bonnes ambassadrices de communication du quartier.

Nous avons reçu une aide sous forme d'exemption de paiement des cotisations de membres généralement exigées pour utiliser la radio. L'assemblée générale de la radio a considéré qu'il était opportun de faire une exception pour ce projet d'éducation de rue, puisqu'il s'agissait d'un travail avec des mineures d'âge en situation économiquement compliquée.

SOURCE : QUARTIER SAN JOSÉ, SARAGOSSE, ESPAGNE - COOPÉRATIVE D'ÉDUCATEURS PRIDES

Cet autre projet illustre une action de résistance contre la violence sexiste qui peut sévir entre jeunes et adolescent(e)s. Si celle-ci peut sembler héritée de la « tradition culturelle » d'un groupe, il est nécessaire d'armer chacun contre ses effets de désobjectivation. L'action a pris la forme d'un concours audio-visuel qui a permis de mettre les représentations de tous au travail et de promouvoir des attitudes de respect.

LE CONCOURS DU PROGRAMME BELDUR BARIK
VISE LES JEUNES DE 12 À 26 ANS DU PAYS BASQUE.

Dans notre cas, nous avons axé la participation au projet d'un groupe de filles de 14-15 ans parmi nos jeunes bénéficiaires.

Les effets du programme ont été de :

- *développer un degré de responsabilité et d'autonomie chez les jeunes participantes ;*

- *favoriser la réflexion sur les thématiques du concours (prévention des violences sexistes entre jeunes) et l'intériorisation de nouvelles représentations ;*
- *permettre un apprentissage et une utilisation positive des TICs ;*
- *sensibiliser la communauté à travers les travaux réalisés pour le concours (publication et diffusion).*

SOURCE : IBAIONDO GASTEIZ, VITORIA-GASTEIZ, PAYS BASQUE - IRSE ARABA

S'il y a une institution centrale pour la subjectivation, c'est bien l'école. Touraine y a consacré un long chapitre de son ouvrage *Pourrons-nous vivre ensemble ? Égaux et Différents*. Il note que c'est dans les milieux les moins favorisés que l'« école de la communication » est la plus nécessaire :

« C'est, il faut le redire, dans les écoles que fréquentent les enfants de niveau social bas qu'il est le plus urgent de passer à l'école de la communication, car la violence éclate et détruit l'institution là où elle ne fonctionne pas comme un réseau de communications ».

Cette équipe d'éducateurs l'a bien compris et a construit une action communautaire poursuivant cette visée.

L'équipe d'éducateurs de Lakua-Abetxuko participe à différents projets communautaires dans le centre scolaire IPI Sansomendi, qui héberge le projet « Communauté d'apprentissage » (<http://utopiadream.info/ca/>), au sein duquel la participation et la responsabilité partagée des

agents sociaux de la communauté sont fondamentales pour l'éducation des élèves.

Par rapport à cela, nous souhaitons mettre en avant la participation hebdomadaire de trois éducateurs aux « groupes interactifs » en primaire et secondaire. Les « groupes interactifs » sont une forme flexible d'organisation du travail éducatif dans les classes. L'objectif de ceux-ci est d'enrichir l'apprentissage par des interactions qui se forment entre tous les participants (enfants, professeurs, bénévoles, etc.). Grâce à cette méthodologie, on arrive à favoriser l'interaction entre pairs et dynamiser et développer le travail en équipe, puisqu'il s'agit d'arriver à un objectif commun à partir des apports de chacun des membres du groupe.

Le principe fondamental de cette manière de procéder est d'accroître l'échange de savoirs à travers une trame d'interactions entre les élèves, et entre les élèves et les adultes présents dans la classe.

Cet échange de savoirs ne suit pas un schéma ou format prédéfini ; il est modelé par les élèves eux-mêmes à partir de leur propre expérience. Généralement, les explications fournies [aux autres élèves] par les jeunes filles et garçons [du groupe], étant au plus près du processus d'apprentissage, sont plus illustratives que celles que pourraient donner les professeurs eux-mêmes. Les élèves ont l'habitude d'utiliser un langage plus accessible et ils viennent à peine de faire eux-mêmes l'expérience de l'apprentissage, c'est pourquoi ils sont plus à même d'expliquer les exercices à leurs camarades de classe.

Les groupes interactifs sont composés d'un groupe de quatre élèves (plus ou moins, et en fonction du nombre d'élèves par classe). Le temps total du cours concerné sera divisé en autant de groupes formés par les élèves ainsi divisés. L'objectif étant de diversifier au mieux les activités possibles afin de maintenir la motivation et les « attentes » des élèves. Chaque activité peut se préparer pour qu'elle dure une vingtaine de minutes. Chaque groupe réalise une activité concrète et s'appuie sur un adulte responsable de la dynamique. Même si les activités sont différentes, elles doivent maintenir un lien entre elles, la thématique générale de la matière vue doit être la même pour tous. Après 20 minutes, tous les groupes s'échangent de l'une à l'autre activité où un autre adulte sera en charge de la dynamique.

Une des prémisses pour ces groupes est qu'ils soient formés de personnes hétérogènes (ethnie, genre, motivation, efficacité...); il est attendu que cela permettra aux élèves de s'entraider, créant ainsi un apprentissage plus motivant et compréhensible en même temps.

Comme résultats de cette dynamique, il est prouvé par l'expérience que tant les résultats académiques que l'ambiance dans le groupe de classe s'améliorent considérablement, diminuant de cette façon les conflits et les échecs ainsi que le taux de décrochage scolaire.

Sira Ayarza, directrice du centre, explique que :

A un moment donné bien précis, nous nous sommes rendu compte que la co-habitation à l'institut était en train de se détériorer, qu'il y avait de nombreux problèmes de discipline, que les échecs scolaires ne diminuaient pas et

que la gestion des classes était de plus en plus difficile. En plus de cela, nous nous sommes rendu compte que toutes les ressources du centre étaient investies au profit d'un groupe restreint d'élèves qui, malgré cela, n'atteignaient pas la réussite scolaire, alors que le reste des élèves ne profitaient d'aucune ressource ce qui produisait de fait une exclusion scolaire à l'intérieur de l'institution, que nous assumions en tant qu'effets intégrants du système.

Le centre a commencé à se mobiliser pour trouver des solutions et a débuté avec des projets innovants en relation avec la prise en compte de la diversité, et avec des mesures qu'il appelle « extraordinaires », telles que des groupes spécifiques pour élèves difficiles, des classes d'initiation professionnelle ou des groupes de diversification de parcours. Mais tout cela n'améliorait pas la situation, et c'est pourquoi un groupe de professeurs, avec une grande partie de la direction ont entamé des formations sur les communautés d'apprentissage qui « nous a ouvert les yeux, explique Lorea Aretxaga, car l'élément-clé était d'intervenir sur l'ensemble du groupe et de faire cette intervention de façon globale.

À cet engagement de la part du professorat s'ajoute une autre décision stratégique : toutes les ressources obtenues du fait de leur participation à divers projets innovants et notamment les ressources humaines dédiées aux mesures extraordinaires (renfort en langue, pédagogie thérapeutique, diversification, personnel de soutien, etc.) dans ce centre sont dédiés au projet. Ce qui fait que les élèves ne sortent pas de leur groupe de classe comme cela se fait dans d'autres centres, mais, si cela s'avère nécessaire, ce sont des professeurs supplémentaires ou des collaborateurs qui s'adjoignent à la classe.

Les discussions sont menées par les élèves, ils s'entraident pour trouver l'information dont ils ont besoin pour mener à bien les exercices et les adultes se limitent à leur servir de guide, poser des questions et maintenir la dynamique de travail. [...].

Le professeur titulaire du groupe prépare les activités et établit les lignes directrices (concernant notamment la matière traitée) que les autres adultes, qui ne sont pas uniquement des professeurs, ou des étudiants universitaires, ou des étudiants stagiaires, mais également des mères, pères ou familiers des élèves, et même parfois l'appariteur du centre, « et cela est rendu possible parce qu'ils ne donnent pas cours en tant que tel, il n'est pas nécessaire qu'ils soient experts en la matière, mais ils sont là pour dynamiser l'activité », explique Louise (une professeur), d'ailleurs, cette diversité chez les adultes enrichit le cours et apporte beaucoup de créativité.

SOURCE : LAKUA ABETXUKO, PAYS BASQUE, IRSE ARABA ET EXTRAITS DE: CAHIERS DE PÉDAGOGIE N°368 MAI 2007

Lorsqu'elles s'inscrivent dans le paradigme culturel, les actions collectives de transformation :

- luttent pour la dignité de chacun, le respect qui lui est dû, ce qui implique de reconnaître et faire reconnaître la diversité culturelle comme valeur ;
- ces luttes se confrontent à des tendances lourdes et violentes, comme l'instrumentalisation ou la désobjectivation ;

- elles peuvent pointer vers la construction ou le développement d'institutions du sujet ;
- elles ne peuvent que prendre en considération les potentialités dont elles créditent chacun ou chaque groupe, quelle que soit sa situation sociale ou politique ;
- les solutions qu'elles tentent de construire ne peuvent pas reproduire le problème sur lequel on veut agir (par exemple produire de la ségrégation).

■ VISÉES ET MOYENS

Réfléchir en termes de visée de l'action, et donc de paradigme dans lequel elle s'inscrit, ne doit pas conduire à considérer que les moyens mobilisés, les vecteurs que l'action emprunte doivent nécessairement être de même nature que le paradigme retenu par l'analyse.

Ainsi de cette situation contre laquelle s'élève l'équipe mobile du CATSR en République Démocratique du Congo.

Les jeunes et enfants vivant en situation de rue sont sur le plan social et économique vulnérables parce qu'ils vivent en rupture familiale, hors d'un environnement propice à leur épanouissement. Il y a absence de repères et d'un cadre familial avec, entre autres, des personnes référentes. Souvent, ils vivent dans un environnement déprimant : les conflits sont permanents, le paysage est formé de la décharge publique dès leur plus jeune âge.

Et c'est là précisément que naît le danger de mauvaises influences sur ces jeunes et ados qui se voient, petit à petit, livrés à eux-mêmes. Il y a la perte des valeurs familiales et autres citoyennetés, des changements qui affectent plus particulièrement des jeunes.

*SOURCE : RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO - EQUIPE MOBILE
« ACTION EN MILIEU OUVERT », CATSR*

Le paradigme, que ces constats mobilisent, est social : désintégration du collectif familial, isolement social, violence subie et retournée contre soi et/ou contre les autres.

Les moyens que l'équipe va mobiliser sont de nature culturelle ; par le truchement d'une série d'activités, l'action va porter sur la déconstruction des représentations des autres, de soi-même, de l'environnement.

Ainsi de cette visite découverte d'une espèce animale protégée à une centaine de kilomètres de la capitale. Les travailleurs la décrivent ainsi.

L'activité a concerné l'organisation d'une excursion dans le cadre de visite guidée avec 30 enfants, jeunes et filles mères vivant en situation de rue dans les sites de marché Gambela, rond point Victoire à Matonge et Foire Internationale de Kinshasa (Fikin) dans la commune de Lemba à Kinshasa.

C'était à l'occasion de la commémoration de la Journée de l'Enfant Africain, le 16 Juin 2013. Le choix a été porté sur la découverte du monde des singes nommés « Bonobos », espèce rare vivant uniquement en

RDC. La spécificité de cet animal est légendaire. Son comportement se rapproche de celui de l'être humain quant à ses gestes, sa corpulence et son mode de vie végétarien. Situé à 85 Km du centre ville, le monde des bonobos se trouve près de la mission catholique KIMWENZA entourée par des forêts, des rivières et des carrières des pierres utilisées pour la construction dans la ville de Kinshasa.

Ces espèces rares sont protégées et gardées dans un environnement touristique loin de la vie mouvementée des quartiers populaires de la ville de Kinshasa. La délégation a été constituée des jeunes, des filles mères y compris leurs enfants nés dans la rue provenant de différents sites AMO, des travailleurs sociaux de rue, des membres de la coordination nationale et de deux journalistes. Dans une ambiance de bonne fête, tout le monde a pris place à bord du bus avec chansons et animation. Le parcours a été réalisé en trois heures de voyage pour atteindre Kimwenza Gare à 13h35.

La découverte a commencé le long du parcours où les jeunes ont eu à admirer l'environnement par rapport à leur milieu habituel de vie notamment les champs, les rivières, les arbres fruitiers, les carrières de pierres, l'exposition des légumes pour la vente. Des questions n'ont pas manqué à tout moment pour avoir l'information sur telle ou telle autre découverte. Arrivée au monde des Bonobos, toute l'équipe est descendue en attendant les formalités administratives pour avoir l'autorisation de visite par le service local de tourisme. Après cette première étape, le guide du site de Bonobos a invité toute la délégation à se mettre dans une salle de formation

pour suivre les informations et/ou explications sur la vie de ces singes et leurs particularités.

La méthode interactive a conduit tous les jeunes à poser et/ou répondre à certaines questions en rapport avec les explications reçues.

Et là, certaines restrictions ont été communiquées aux visiteurs, c'est-à-dire il ne faut jamais tuer une bête ou animal voire même le serpent ou la mouche, il ne faut pas couper une branche d'arbre ni des feuilles, il ne faut rien jeter dans les rivières : autant respecter la nature comme telle. Et ces consignes ont été respectées jusqu'au départ du lieu de visite. Après les informations ayant servi à la formation méthodologique très utile aux jeunes, le groupe a été guidé partout où vivent les singes bonobos notamment dans les cages fabriquées à l'occasion, aux côtés des forêts longeant les cours d'eau. Pendant toute cette visite, les jeunes ont eu à admirer les prouesses des singes et leurs grimaces, les conduisant dans une euphorie totale.

Pendant la pause, il a été offert un repas communautaire à toute la délégation pendant lequel les jeunes n'ont pas manqué d'exprimer leurs impressions et leçons apprises, démontrant ainsi leurs capacités d'appréhension de l'activité.

Cette organisation des classes « nature » dans un environnement différent leur permet de découvrir un nouvel aspect de la vie. Cette étape joue un rôle capital au niveau culturel et environnemental. Nos actions sont situées dans un système d'innovation d'éducation intégral, solidaire et productif, capable de motiver

la population concernée à se convertir en agent de changement de sa propre vie et de son environnement. L'impact en soi est la meilleure inclusion sociale par l'amélioration des relations entre les différents groupes. Organiser des classes vertes sous forme de classes « nature », fait sortir les jeunes vivant en situation de rue de leur quotidien imprégné d'adversité.

L'action aide les bénéficiaires à définir, représenter et résoudre leurs propres intérêts et préoccupations et, partant à respecter les valeurs religieuses, culturelles et traditionnelles des autres personnes. Elle reconnaît le fait que les communautés recèlent souvent de nombreuses ressources, c'est-à-dire qu'elles sont riches en ressources humaines, structures et réseaux qui peuvent avoir un impact sur les problèmes et les questions.

Elle constitue un moyen d'éviter le risque d'imposer des solutions extérieures et inappropriées.

*SOURCE : RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO - EQUIPE MOBILE
« ACTION EN MILIEU OUVERT », CATSR*

Nous le constatons aussi avec cette action menée par l'AMO belge Dynamo, dans un quartier de Bruxelles (Ixelles). Le paradigme est clairement politique ; les moyens d'action relèvent quant à eux de l'action culturelle.

Les travailleurs sociaux de rue identifient sur le terrain une problématique politique concernant les conditions d'accueil des MENA (mineurs étrangers non accompagnés). Leur accueil relève des compétences du

Ministère fédéral de l'intérieur ; une institution publique en est chargée (Fedasil) ; il laisse souvent à désirer.

Dynamo AMO décide de mener une action et ce en concertation et collaboration avec différents acteurs : AMO Atmosphères, deux maisons de jeunes, Mentor-Escale, Plate-forme mineurs en exil (cette plate-forme fédère 38 organisations francophones et néerlandophones), le Délégué général aux droits de l'enfant (Communauté française), le Théâtre de Poche, le Festival des Libertés organisé par l'association d'éducation permanente Bruxelles Laïque.

En 2011, une campagne d'interpellation se met en place comportant plusieurs actions.

UN ÉTAT DES LIEUX SUR LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES MENA

Deux types de MENA : ceux bénéficiant de l'aide de FEDASIL et ceux « en errance ». Les problématiques concernant les MENA bénéficiant de l'aide sont : surpopulation dans des hôtels insalubres, problèmes sanitaires et d'accès aux soins de santé, besoins matériels et problèmes liés à l'obligation scolaire ...

Les MENA « en errance », quant à eux, naviguent entre les différents centres d'accueil d'urgence, ils ont un urgent besoin d'aide alimentaire et sanitaire, leurs droits à un logement décent et à une scolarité ne sont pas respectés... L'état des lieux est diffusé notamment auprès des échevins et du bourgmestre de la commune d'Ixelles et à l'Office National de l'Enfance.

UNE EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE ITINÉRANTE POUR INTERPELLER ET SENSIBILISER

L'exposition est pensée comme un espace d'information et de dialogue sur les conditions d'accueil des MENA. Lors du vernissage-débat, les participants, jeunes MENA et jeunes en difficulté, responsables politiques de divers partis, journalistes, acteurs associatifs et institutions publiques, ont reçu un portfolio contenant des documents dénonçant les conditions d'accueil des MENA. L'exposition présentée dans différents lieux à Bruxelles suscita beaucoup d'intérêt.

RECUEIL DE TÉMOIGNAGES

Afin de ne pas désincarner la problématique, un travail de recueil de témoignages fut positif pour les MENA et les travailleurs sociaux de rue de Dynamo AMO car il permit d'offrir un aperçu des besoins de ces jeunes, d'identifier les freins à leur intégration, de répondre à certaines demandes ou de les réorienter vers d'autres associations. Ce travail servit aussi à la création d'un répertoire d'adresses de services et de personnes ressources vers lesquels les MENA peuvent être orientés.

Certains extraits de ces témoignages furent utilisés lors d'une journée d'interpellation auprès des responsables politiques et des médias organisée dans le cadre du Festival des Libertés – Bruxelles Laïque et du projet MENAMO afin de mettre en lien des aspects de la réalité des MENA avec des articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

DES CARTES POSTALES

Pour maintenir la diffusion de l'information et l'interpellation, 8 photographies de l'exposition furent choisies pour la création de cartes postales avec des phrases interpellantes sur les conditions d'accueil des MENA. Celles-ci seront envoyées régulièrement aux responsables politiques, aux médias, à FEDASIL et aux services des tutelles.

LES RÉSULTATS DE L'ACTION SONT LES SUIVANTS

Suite à l'état des lieux de l'hôtel, fermeture de celui-ci par le bourgmestre de la commune d'Ixelles et relogement des MENA dans des lieux décents.

- *Passage hebdomadaire d'une équipe d'assistantes Sociales de FEDASIL dans les différents lieux.*
- *Suite à la réception des cartes postales, le Secrétaire d'État à l'intégration sociale décida de mettre en place une commission chargée d'évaluer les manques et dysfonctionnements des dispositifs d'accueil temporaire et de veiller aux bonnes conditions d'accueil des demandeurs d'asile.*
- *Les photos de l'exposition peuvent être vues sur www.enlignedirecte.be, site web soutenu par le Délégué général aux droits de l'enfant de la Communauté Française.*
- *Création d'une nouvelle dynamique chez les jeunes : remotivation et réappropriation de leur engagement citoyen.*

- *Renforcement du lien éducatif avec les MENA : les relations de confiance établies lors de cette campagne d'interpellation ont favorisé le tissage de liens forts, indispensables pour l'accompagnement psychosocial et administratif de mineurs non accompagnés.*

SOURCE : TERRAIN IXELLES, BRUXELLES, BELGIQUE - DYNAMO AMO

On voit bien dans cet exemple que les modalités culturelles de l'action constituent un élément de la stratégie politique qui en constitue l'ossature. Ces modalités permettent de rendre visible le problème politique, d'en manifester publiquement l'importance ; elles permettent aussi un effet de « relance » bien nécessaire en matière d'interpellation politique.

C'est en effet souvent de sa répétition, de son amplification, de sa diversification que dépend la réponse attendue : la « mise à l'agenda » politique qui déclenche des mesures comme la fermeture d'un lieu d'accueil inapproprié, l'évaluation de la situation, la construction d'un début de réponse ou l'amélioration de la réponse existante.

Bien entendu, nous ne savons que trop bien que la réalité déborde de toutes parts l'épure que l'analyse des visées peut produire. Les choses se présentent souvent sous le mode de l'entremêlement. Mais raison de plus, peut-être, pour se donner un cap et tenter de le maintenir en essayant d'identifier la visée qui pourra se révéler déterminante.

Dans l'exemple suivant, conduit par l'action jeunesse de Pessac, on perçoit bien les connexions qui convoquent plusieurs paradigmes. Mais on comprend aussi que c'est la place prépondérante donnée au paradigme culturel dans

l'action qui concerne un collectif d'hommes de culture arabo-musulmane qui est la clé de l'action collective de transformation .

En effet, nous pouvons, à la suite de Pierre Bourdieu, lire la situation de ces adultes à partir de leur grande difficulté à fournir à leurs enfants des perspectives de sens.

« Quant aux parents, qui subissent les contrecoups de tous les chocs et de toutes les souffrances de leurs enfants, ils n'ont guère le pouvoir de leur offrir non seulement des moyens d'existence mais des *raisons de vivre* capables de les arracher à leur sentiment d'être de trop, surnuméraires. Et cela d'autant moins qu'ils sont exclus de l'existence économique et sociale par le chômage et coupés de leur communauté d'origine, et très isolés, paradoxalement, dans cet habitat social rassemblant les ménages en fonction des appartements disponibles et des revenus, et non pas, comme dans les bidonvilles, en fonction des relations de parenté. N'ayant rien à proposer pour le présent, et moins encore pour l'avenir, ils ont peine à contrôler les aspirations à la consommation que suscitent chez leurs enfants les fréquentations de l'école et les sollicitations d'un univers social hanté par les biens de consommation, à la fois inaccessibles et partout présents, dans la rue, avec les voitures de luxe, au supermarché, ou, au cœur même de la vie domestique, à travers la télévision et les prospectus publicitaires qui viennent chaque jour remplir les boîtes aux lettres.

S'il y a un effet propre de la cohabitation, il réside dans le fait que, dans un tel environnement, personne ne peut soutenir personne, en sorte que les chutes

sociales ne rencontrent pas les freins ou les filets de protection que peuvent assurer d'autres entourages. Il réside aussi dans cette sorte de surenchère de la violence qui s'engage lorsque les « petites conneries » (école buissonnière, chapardage, vols de voiture, etc.), ouvrent progressivement la voie à l'action d'une petite minorité agissante et organisée : le règne de la bande, souvent constituée dès l'école, où elle tend à imposer à ceux qui voudraient s'en sortir l'alignement sur les plus démunis, peut alors s'exercer sur une population atomisée, incapable de se mobiliser collectivement, ne laissant d'autre issue à ceux qui le subissent que la soumission résignée et le repli dans la souffrance et la haine [...] »⁴¹.

L'action mise sur la constitution d'un « collectif d'hommes » de culture-arabo-musulmane et négro-africaine amené à intervenir dans le quartier, dans une perspective de restauration de la fonction paternelle, de la transmission intergénérationnelle et du partage des richesses culturelles.

Cette action s'est déroulée à partir d'un quartier d'habitat social et a concerné, sur des actions spécifiques, l'ensemble de la commune de Pessac (Gironde).

Ce sont les habitants qui proposent et les travailleurs sociaux de rue ne se présentent qu'au service des idées et des préoccupations du quartier, avec l'objectif commun de construction d'une citoyenneté participative à l'échelon de la ville.

41 P. Bourdieu (dir.), *La démission de l'État*, in *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, pp. 225-226.

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX :

- *permettre à des hommes d'un quartier d'être des acteurs de la vie sociale du quartier et de la commune ;*
- *constituer un fonds collectif de connaissances, d'histoires de parcours migratoire, de récits de vie pour la mémoire du quartier et de la ville ;*
- *faciliter l'adhésion des familles au processus de participation des habitants mis en place sur la commune ;*
- *s'attacher à valoriser et à investir la transmission : des pères aux pairs.*
- *Cette action s'est appuyée sur une volonté de restaurer les liens intergénérationnels, de mettre en avant l'altérité et ses valeurs, d'améliorer la vie sociale du quartier et la représentation du quartier au sein de la commune.*

De nombreuses actions partagées ont été réalisées ainsi que des micros projets :

- *ateliers de langue et de civilisation arabo-musulmane et négro-africaine ; des conférences débats sur les faits de société et sur des sujets culturels ;*
- *un dispositif d'écrivains publics ;*
- *un atelier de sensibilisation aux musiques traditionnelles ;*

- *une prise en compte d'actions collectives en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes du quartier ;*
- *un travail sur la parentalité, sur les liens de filiation et de transmission (part importante de la construction identitaire et culturelle des groupes humains) ;*
- *un travail sur la restauration des repères identitaires et sur la restauration du rapport à la loi chez certains jeunes ;*
- *des participations aux grandes rencontres sportives et culturelles de la commune.*

Au départ de l'action, le regard de certaines institutions et de certains politiques fut méfiant. En effet, par cette action ne favorisons-nous pas une valorisation du « communautarisme » ? (repli d'un groupe sur lui-même).

Le partage des actions avec certaines institutions et associations fut vécu comme concurrentiel. Ne favorisait-on pas l'expression de certains membres de la communauté plutôt que d'autres ? Les femmes n'étaient-elles pas oubliées ?

Toutes ces contraintes et questions ont été levées au fur et à mesure de la visibilité des actions. Les femmes ont pris une grande part dans plusieurs actions d'envergure en direction de la jeunesse et des familles.

La population, par le biais des hommes du quartier, a été concernée dans son ensemble, toutes communautés confondues – Quartier de 7000 habitants : 80 « ethnies »

différentes (Afrique du nord, Afrique noire, Amérique du sud, Asie).

Aujourd'hui, certaines personnes font partie de conseils d'administration ou de gestion de diverses associations de la commune. Deux associations culturelles ont été créées et produisent aujourd'hui des manifestations dans le quartier et dans la commune. Des représentants du « collectif » sont consultés par les politiques sur les programmes de réhabilitation et sur les projets socioculturels initiés par la Ville.

De manière qualitative, il est possible de constater un meilleur échange dans la population, une diminution des provocations des jeunes, une meilleure perception par l'ensemble des habitants, du rôle des institutions et de la réalisation de parcours personnels impliqués fortement dans les affaires sociales et culturelles du quartier et de la commune.

En restaurant la parole des hommes, des « anciens », et en leur attribuant une place fondamentale au cœur de la vie sociale d'un quartier, on restaure des trajectoires, on « valorise » des personnes que la vie et les parcours personnels ont laissées et disqualifiées. On participe au processus démocratique et à l'évolution des modes de vie, ainsi qu'à une meilleure transmission des codes et normes de comportement de chacun. On favorise l'altérité. On « fait société ».

SOURCE : FRANCE - ACTION JEUNESSE PESSAC

En résumé, les questions méthodologiques que pose la lecture des actions en termes de paradigme sont les suivantes.

- Dans quelle visée prioritaire l'action s'investit-elle et pourquoi ?

Dans l'exemple de l'équipe de Pessac, la visée privilégiée a été culturelle dans la mesure où elle a considéré que le manque de considération dont étaient victimes les hommes de la communauté était la cause déterminante de processus de désaffiliation qui frappaient tous les membres, y compris les jeunes, par une sorte d'effet domino.

- Quelles sont les composantes du paradigme qui sont mobilisées pour parler de la situation (cette question permet de vérifier la consistance de la lecture paradigmatique qui est effectuée) ?

Il s'agit ici du capital culturel qui est reconnu à sa juste valeur comme une ressource à part entière, dont on favorise la transmission, dont on permet la « réalisation » dans la participation à la vie de l'entité.

- Les moyens/vecteur choisis sont-ils appropriés ? En particulier, pourquoi a-t-on choisi la logique de la convergence entre visées et moyens ou, au contraire, une logique de divergence ?

L'équipe a misé sur une logique de convergence en organisant des actions de nature culturelle. Celles-ci constituaient un levier directement accessible, davantage

évidemment que des moyens relevant du paradigme social par exemple.

- Comment ces moyens/vecteurs de l'action s'articulent-ils à la transformation de la situation ?

Un autre effet domino a joué, cette fois avec les dimensions politique et sociale : prises de responsabilité dans la vie politique et associative, évolution des modes de vie, augmentation de la cohésion sociale au sens de Robert Castel.

CHAPITRE V

LES ACTEURS ET LEURS ACTIONS

Dans l'exemple que nous venons de commenter, des objections de principe ont dû être contournées par les acteurs :

Au départ de l'action, le regard de certaines institutions et de certains politiques fut méfiant. En effet, par cette action ne favorisons-nous pas une valorisation du « communautarisme » ? (repli d'un groupe sur lui-même).

Le partage des actions avec certaines institutions et associations fut vécu comme concurrentiel.

Ne favorisait-on pas l'expression de certains membres de la communauté plutôt que d'autres ? Les femmes n'étaient-elles pas oubliées ?

Toutes ces contraintes et questions ont été levées au fur et à mesure de la visibilité des actions. Les femmes ont pris une grande part dans plusieurs actions d'envergure en direction de la jeunesse et des familles.

Nous retrouvons ici de façon concrète deux des problèmes que pose l'objet même de l'action collective de transformation et que nous avons évoqués dans le chapitre II : le double sens de la communauté et le recouvrement partiel de l'action groupale (qui porte sur le groupe) et de l'action de transformation (qui porte sur l'environnement).

Si l'on prend le point de vue des acteurs et de leurs actions, il est possible de mieux prendre la mesure de ces deux problèmes.

Dans de nombreux cas, en effet, l'environnement est la communauté avec laquelle les groupes en situation de rue sont en interaction sur un territoire donné. Celui-ci est alors défini comme périmètre du problème et comme une des dimensions de la solution à trouver.

L'examen de notre corpus nous montre qu'il est utile dans ce contexte de distinguer les actions sur et avec la communauté et les actions par et pour la communauté.

Ces distinctions sont évidemment liées de près aux idéaux de l'éducation populaire, qui entend se déployer « par et pour le peuple » et qui a dû résister, pendant de longues années, à l'emprise d'« intellectuels organiques » au service du parti, prompts à agir sur sans agir avec. Pierre Bourdieu parlait ainsi des relations entre les chercheurs et les organisations et associations engagées ou le mouvement social :

« Maintenant, que va faire ce chercheur dans le mouvement social ? D'abord, il ne va pas donner des leçons – comme le faisaient certains intellectuels organiques qui, n'étant pas capables d'imposer leurs marchandises sur le marché scientifique où la compétition est dure, allaient faire les intellectuels auprès des non-intellectuels tout en disant que l'intellectuel n'existait pas. Le chercheur n'est ni un prophète ni un maître à penser. Il doit inventer un rôle nouveau qui est très difficile : il doit écouter, il doit chercher et inventer [...] ; il doit se donner comme tâche

d'assister [les organismes de lutte contre la politique néo-libérale] en leur fournissant des instruments »⁴².

■ LES ACTIONS « SUR ET AVEC » LA COMMUNAUTÉ

Nous trouvons dans cette catégorie les situations où le territoire est le théâtre de relations sociales conflictuelles : les déplacements contraints pour certains groupes (que l'on peut qualifier de « nomadisme de misère », voire, avec Paul Virilio, de tourisme du désespoir) produisent des problèmes de cohabitation avec d'autres groupes installés depuis plus longtemps et qui ne résistent pas toujours à la tentation de l'appropriation privée de l'espace public.

C'est le cas dans la ville de Saragosse, dans un quartier ancien.

Des nouveaux venus amenant avec eux de nombreux jeunes s'installent à côté de groupes vivant là « depuis toujours », tandis que des jeunes placés en institution vivent la rue comme un élargissement de leur « territoire/foyer ».

Notre équipe d'éducateurs de rue El Rabal, de la ville de Saragosse, intervient depuis 7 ans dans la zone du « Casco Viejo del Arrabal ». Il s'agit d'une zone à risque où habitent des familles soumises à des situations multi-problématiques très hétérogènes dont la plupart dépendent des services sociaux.

42 P. Bourdieu, *Interventions 1995-2001. Sciences sociales et actions politiques*, Marseille, Agone, 2002, p. 466.

Y co-habitent des familles d'ethnies gitanes qui sont traditionnellement dans la région depuis des années ; des familles gitanes roumaines qui sont là depuis 4 ans plus ou moins et qui sont dans le va-et-vient permanent ; des familles arabes avec beaucoup d'enfants et des personnes âgées qui sont là depuis toujours. De plus, dans le centre névralgique du quartier se trouve une résidence pour mineurs. Les jeunes mineurs qui y vivent considèrent la rue comme une prolongation de leur maison, ce qui peut donner lieu à des problèmes, surtout avec les personnes âgées.

La réalité de cet environnement est que cette population (y inclus un grand nombre de mineurs d'âge) passe pratiquement l'entièreté de son temps dans la rue avec les problèmes de co-habitation et de conflits que l'on peut imaginer. De plus, il s'agit d'une zone avec une grande quantité d'habitations occupées (de type squat), et de zones habituelles de planques pour la consommation de substances illicites surtout de la part des mineurs d'âge.

Les travailleurs de rue ont leur siège social dans cette zone parce que c'est là qu'ils interviennent et font de la médiation de façon soutenue. De plus, un jour spécifique est consacré de façon hebdomadaire à intervenir exclusivement dans ce lieu. Les interventions de ce jour-là sont diverses, cela peut aller de passer une après-midi avec les mineurs ou passer tout l'après-midi exclusivement en discussion avec les familles ou à faire des visites à domicile.

Les objectifs sont par contre bien définis : essayer d'améliorer la cohabitation entre les différents groupes,

susciter le respect l'un de l'autre, susciter la protection de son quartier...

En certaines occasions, nous avons participé aux fêtes de quartier en y accompagnant des groupes de jeunes.

SOURCE : QUARTIER EL RABAL, SARAGOSSE, ESPAGNE - EL RABAL, COOPÉRATIVE D'ÉDUCATEURS PRIDES

Ce travailleur de rue népalais témoigne d'une logique d'action similaire.

Parce que les problématiques des enfants en situation de rue ne concernent pas uniquement les enfants eux-mêmes et leur familles, le CPCS a développé d'autres actions concernant la communauté. Celles-ci sont à destination d'un public plus général et d'autres acteurs comme les forces de sécurité, les patrons de magasin, les professionnels du tourisme, les touristes et les écoles, elles visent à développer une prise de conscience concernant les enfants en situation de rue et les risques de la vie en rue. A mon avis, il faut d'abord faire une recherche sur les problèmes, les besoins, et les intérêts propres à la thématique et aux bénéficiaires de la communauté où notre travail doit avoir lieu ; puis nous développons un programme répondant à ces problèmes ; si nous faisons cela, le programme sera une réussite.

Il y a quelques années, nous étions dans un programme d'interaction organisé par des jeunes et des femmes en prison. Les participants de ce programme étaient : moi, de CPCS, des représentants d'organisations gouvernementales, la police, des représentants de la

société civile, et des femmes en prison ainsi que quelques participants du côté des enfants en situation de rue.

Au début tout le monde se tenait les uns les autres à l'écart, ceux de la rue et ceux de la police se représentaient comme des ennemis. L'objectif de cette activité était d'amener un petit changement positif dans les mentalités de chacun. [...]

J'ai l'impression que les actions d'interaction peuvent rééquilibrer les relations entre eux.

L'organisation met en place ce genre de programme d'interaction deux à quatre fois. Il a été très difficile de construire un pont entre la police, la communauté et les enfants en situation de rue. Deux à quatre réunions permettent de mettre en place un meilleur environnement et une bonne relation. Petit à petit, tout le monde essaye de comprendre que ces jeunes ne sont pas fort différents des autres jeunes de la société. Petit à petit également, les membres de la communauté et la police ont organisé des collectes d'habits usagés en bon état pour ces jeunes.

La station de police de Ranipokhari distribue des vêtements une fois par semaine. Nous avons organisé deux ou trois fois des concours de dessin. Nous avons réalisé deux ou trois fois dans divers lieux, des représentations de théâtre de conscientisation (awareness drama). Les réglementations pour les jeunes en situation de rue étaient très rigides ; maintenant, avec nos efforts, elles sont extrêmement assouplies.

Ce genre d'activité ne peut être réalisé par une seule personne, une organisation ; elle a besoin du soutien et

de la présence d'autres organisations, d'organisations internationales, de la société/communauté. Si tous œuvraient à l'unisson, alors nous pourrions minimiser les risques et éviter aux jeunes ces problèmes.

Comme notre programme de réhabilitation des jeunes de rue dans leur quartier rencontre des objections de la part des voisins, nous effectuons des visites régulières, de porte à porte, pour discuter avec eux. Nous distribuons des brochures, des dépliants de sensibilisation, des lettres d'information. De cette façon, plusieurs voisins ont apprécié notre travail. Leur attitude envers les jeunes change petit à petit...

Au Népal, le travail de sensibilisation s'effectue aussi bien auprès des communautés proches des jeunes cibles qu'auprès des communautés vivant aux alentours de l'endroit où l'action est menée.

SOURCE : NÉPAL - PLATEFORME NÉPALAISE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DE RUE (CPCS)

Dans d'autres cas de figure, il s'agit de prévenir des risques de rupture interne à la communauté.

En voici deux exemples.

Au Bénin, l'équipe des travailleurs de rue a accompagné en les organisant quelque peu des jeux pendant lesquels des enfants imitent les rites sacrés, ce qui est en principe sévèrement punissable dans la communauté où ils vivent. Il s'agit là d'une progression étonnante de la protection dont les enfants doivent bénéficier en vertu de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

que le Bénin a ratifiée. Dans ce cas, la communauté est accompagnée dans sa capacité à agir sur elle-même dans un domaine très sensible.

*LE DROIT A L'IMITATION DU SACRÉ : UN DROIT
COMMUNAUTAIRE RECONNU AUX SEULS ENFANTS*

Si dans toute la région de l'ancien royaume du Danxomé les communautés locales sont demeurées réticentes sur le respect et la promotion des droits des enfants depuis la date de la ratification par le Bénin de la Convention relative aux droits des enfants en 1991, elles s'accordent cependant à ne pas considérer comme un sacrilège toute violation des traditions, des rites, des cultes par les enfants.

Depuis quelques mois, un collectif d'organisations de la société civile (OSC) intervenant dans les villes d'Abomey et de Bohicon bénéficie d'un accompagnement méthodologique de l'atelier Bénin dans le cadre d'un contrat passé entre l'Association de Solidarité et d'Appui METOKAN, affiliée à EMMAÛS INTERNATIONAL de l'Abbé Pierre et le Groupement des Educateurs Spécialisés du Bénin (GRES-BENIN). Au terme du contrat, la Maison des Enfants (ME) construite depuis 2010 sur le Fonds Social de Développement de l'Ambassade de France pour le compte du Groupe de Recherche et d'action pour le Développement Humain (GRADH) est rendue fonctionnelle et le travail en milieu ouvert communautaire renforcé.

Dans ce cadre, le village Saclo à l'entrée de la ville de Bohicon venant de Cotonou abrite une communauté d'environ 1500 habitants, fortement hiérarchisée et

féodale. A la rencontre des enfants âgés de 6 à 14 ans dans ce petit hameau qui abrite le centre dénommé la Maison des Enfants (ME) l'équipe des travailleurs de rue est surprise et en même temps fascinée par les faits et gestes des enfants livrés à eux-mêmes toute la journée.

Dispersés en petits groupe d'animation, de séances récréatives libres, ils ne tardent pas à mettre en spectacle toutes les traditions fétichistes dont les secrets sont séculièrement détenus par leurs parents. Considérée comme les tout premiers interdits de la communauté, l'imitation de rites sacrés, de cultes et danses rituels, a toujours été fatale pour le profane qu'il soit natif ou non du milieu.

Pourquoi pas les enfants ? Les avis et réponses varient mais convergent vers une seule réalité à savoir : l'auto-socialisation des générations montantes. Ainsi, pour un dignitaire religieux interrogé, « les enfants n'imitent que ce qu'ils ont vu. Il y a des aspects sacrés des cultes qu'ils ignorent. Lorsqu'un adulte le fait, c'est de la provocation ou un challenge volontaire... ». Pour un autre, adepte du fétiche « Sakpata », « c'est dans l'imitation que l'enfant apprend. Lui interdire d'imiter provoque son étonnement, c'est pourquoi nous le laissons ».

Ainsi, tous les mercredis après-midi de 14 heures à 18 heures, dans le village Saclo, plusieurs groupes d'enfants se retrouvent pour des séances collectives et éparées d'animation récréative basée sur l'imitation des rites et cultes liés aux religions endogènes comme par exemple : le « hwèdè » un rythme attaché à la divinité « heviosso » (Dieu du tonnerre) destiné aux manifestations culturelles

préparant des veillées cérémonielles exécutées par des enfants.

C'est dire que les enfants ont le droit à l'imitation des rites et cultes traditionnels contrairement aux adultes pour qui des sanctions communautaires s'imposent. Nous n'avons donc pas fini d'explorer les capacités endogènes de nos communautés à promouvoir et à respecter les droits des enfants.

SOURCE : COTONOU, BÉNIN - ESGB/PASSERELLE (PORTO-NOVO)

Au Sénégal, à Dakar, un groupe d'enfants de la rue rencontre de nombreux problèmes : stigmatisation, oisiveté, problèmes de cohabitation et, comme souvent pour les groupes stigmatisés, report du fonctionnement stigmatisant sur un autre groupe (ici les commerçants appartenant à la communauté maure). Il s'agit donc d'agir sur leurs représentations.

L'action de transformation, menée en référence au paradigme culturel, se fait, à tous les moments-clés, avec la communauté, dont les avis et contributions sont sollicités par les travailleurs sociaux.

Notre association AP/CASE, dans le cadre de ses activités d'actions communautaires, fait quitter les enfants de la rue de Dakar banlieue, pour leur faire découvrir d'autres choses en milieu rural. Ils étaient au nombre de 20 dont les âges varient entre 14 et 18 ans, garçons et filles. Ces enfants passaient la majeure partie de leur temps dans la rue, très oisifs.

Après une tournée de quelques jours pour nous entretenir avec la communauté représentée par les autorités administratives coutumières et religieuses, le contenu pédagogique de notre action a été revu et partagé de long en large avec ces derniers qui ont beaucoup apprécié la méthode basée sur la recherche action participative.

NOS OBJECTIFS

Éduquer, écouter, et faire découvrir d'autres cultures, et pouvoir partager entre enfants et jeunes.

Le jour J, tôt le matin nous avons pris les enfants et leurs bagages pour parcourir le Sénégal dans sa partie Nord Est. Nous allons parcourir 1700km, ce qui aura permis aux enfants et jeunes de découvrir d'autres enfants et d'autres systèmes de prise en charge de leur environnement par la communauté. Ils ont visité le Parc de Dioudj qu'ils ne connaissaient que de nom, le village mythique de Nder qu'ils ont appris à l'école. La ville de St. Louis, avec son style colonial.

C'est par là, dans ce secteur reculé du Sénégal, qui n'est séparé de la République de la Mauritanie que par le fleuve Sénégal, que vit la communauté maure du Sénégal, qui n'est pas bien comprise par ces jeunes : pour eux tous les maures viennent de la Mauritanie. C'est dans ces villages que les jeunes et les enfants ont compris que la quasi totalité des boutiquiers maures sont des Sénégalais à part entière, et que, avec ceux de la Mauritanie, nous avons une histoire commune.

6 jours de visite nous ont ainsi conduits dans trois régions du Sénégal : Thiès, Louga, St. Louis.

A l'heure de l'évaluation, les enfants ont déploré la saleté dans nos lieux d'habitation, alors que dans la brousse et dans les villages c'est plus propre.

À partir de ce constat ils ont monté une cellule d'action dénommée « Sëtu » qui veut dire « miroir », et cela, avec la bénédiction des dignitaires.

Ils vont commencer par faire des sensibilisations, c'est pour ce projet qu'ils ont été voir les accompagnateurs et éducateurs de l'APCASE ; ceux-ci ont assuré leur formation en photo et vidéo.

La constante dans l'action d'accompagnement est un suivi régulier avec un référentiel soutenu. Toutes les actions que nous avons menées avec la communauté entrent dans la durabilité ; et cette dernière en fait toujours son patrimoine.

En un mot, ces actions sont le plus souvent durables »

SOURCE : SÉNÉGAL - AP/CASE ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES CENTRES D'ACTION SOCIO ÉDUCATIF

La méthode de la recherche-action est une ressource importante pour arriver à conjuguer l'action sur et l'action avec. Elle permet en effet d'objectiver un problème (quelle est sa nature, sa ou ses causes) au départ des analyses qu'en opèrent tous les groupes concernés ; elle débouche ainsi sur la négociation de solutions.

C'est de cette façon que les travailleurs sociaux de rue d'Yverdon-les-Bains, en Suisse, ont procédé pour créer une plate-forme qui veut s'attaquer à l'absence de logements pour des personnes qui se situent loin dans le processus de désaffiliation.

*PLATEFORME RÉGIONALE LOGEMENT BAS SEUIL À
YVERDON-LES-BAINS*

Deux travailleurs sociaux Hors Murs (TSHM) sont présents avec une vingtaine de partenaires concernés par la thématique et deux municipaux. A cette issue, se constitue un groupe de travail dans lequel est présente la TSHM instigatrice et porteuse du projet avec l'étroite collaboration de l'association Zone Bleue.

On remarque que la hausse significative des loyers à Yverdon-les-Bains fait fuir les plus précarisés vers la Broye ou les villages de montagne comme Sainte Croix ou La Vallée de Joux.

A l'inverse, une nouvelle classe de la population, originaire de Genève ou de La Côte, vient occuper les logements vacants et ainsi modifier à la hausse le niveau des loyers de la ville.

Une recherche est en cours en vue d'identifier la nature des problèmes vécus par les personnes sans logement ou mal logées.

Nous procédons comme suit :

- *offrir des espaces de discussion ;*

- *faire émerger des projets et des demandes au sein de la communauté et les faire se développer ;*
- *trouver les moyens d'améliorer la qualité de vie des habitants ;*
- *accompagner les personnes dans différents projets afin qu'elles en deviennent acteurs ;*
- *créer des liens entre différents groupes ; aller à leur rencontre ;*
- *créer des partenariats entre les acteurs et les politiques ;*
- *développer le vivre ensemble et le respect entre les générations.*

SOURCE : YVERDON-LES-BAINS, SUISSE

Si la recherche-action est une méthodologie bien connue, elle peut parfois être utilisée de manière originale. Ainsi de l'initiative du réseau français « Séminaire pour la Promotion de l'Intervention Sociale Communautaire ».

Le réseau⁴³ est composé de professionnels de l'intervention sociale, d'universitaires et de formateurs, auxquels se sont jointes dès l'origine diverses associations, l'IRDSU, le CNLAPS et le FNCSF, l'ONG Asmae-Association

43 Ce réseau s'est créé en 2006 sous l'appellation Travail Social Communautaire (TSC), il a adopté sa nouvelle dénomination Séminaire pour la Promotion de l'Intervention sociale Communautaire 5SPIsC) en juin 2011.

Sœur Emmanuelle, le CEDIAS/MUSEE SOCIAL et l'association Regards⁴⁴.

Ce réseau s'est constitué en 2006 pour assurer la promotion des interventions sociales d'intérêt collectif et des actions « communautaires », dont un rapport de l'IGAS paru cette même année avait déploré l'insuffisance.

Il a décidé de mener une recherche-action sur l'action « communautaires » elle-même en posant une série de questions qui illustrent bien les préoccupations des travailleurs sociaux qui entendent agir sur à condition d'agir avec.

- Comment et à quelles conditions, à travers des démarches d'interventions sociales collectives⁴⁵ les liens communautaires sont pris en compte par les intervenants sociaux et en quoi la mobilisation de ces liens communautaires peut constituer un levier ou un obstacle pour une co-construction de réponses apportées aux problèmes sociaux ?
- Quelles sont les diverses méthodologies utilisées pour susciter la mobilisation des personnes et des groupes et inscrire l'action dans la durée ? Quels en sont les avantages et les limites.

44 IRDSU : Inter réseau des professionnels du développement social urbain ; CNLAPS : Comité National de Liaison des associations de prévention spécialisée ; CEMEA : Centre d'Étude aux Méthodes d'Education Active ; FNCS : Fédération Nationale des Centres Sociaux.

45 Quel que soient les promoteurs et les animateurs de ces démarches, centres sociaux, équipe de prévention spécialisée, acteurs de la politique de la ville, associations....

- Quelles sont les relations entre les démarches d'interventions sociales collectives et les interventions sociales individuelles ?
- Quelles sont les interactions, au niveau des territoires, entre les régulations institutionnelles – relevant des politiques publiques – et les régulations sociales produites par le milieu – et reposant pour partie sur des liens communautaires ?
- Comment les intervenants sociaux se positionnent-ils, en pratique, entre le souci de reconnaître la diversité des références et des liens communautaires et les risques d'enfermement communautariste, comment se positionnent-ils, en pratique, par rapport aux enjeux de la laïcité ?

Il est en effet nécessaire de revenir toujours aux fondamentaux et de ne pas considérer comme acquis des héritages qui ont pu être oubliés. L'action sur et avec implique aussi, dans le chef du collectif des travailleurs, une action sur soi-même, pour déconstruire un certain nombre de mythes, d'une part, et reconnaître d'autre part que l'action collective de transformation va inmanquablement plonger le travailleur social de rue au cœur de multiples tensions.

Jon Etxeberria formalise ces points comme suit.

LES MYTHES À METTRE AU TRAVAIL

La communauté est toujours positive, « bonne », un paradis...

La communauté c'est de l'harmonie, sans conflit, avec une seule identité, cohérence, homogénéité...

Faire du communautaire c'est quand une activité rassemble beaucoup de personnes : ce n'est pas une question de nombre... il faut se centrer plus dans les interactions, les flux, que dans le nombre de personnes...

LES TENSIONS QU'IL FAUT FAIRE VIVRE

- *Individu-collectivité*
- *Liberté-contrôle social*
- *Identité-Identité collective*

Parfois, le meilleur travail communautaire c'est « démonter » le système pour faire rentrer de l'air... ouvrir, retourner à l'individu, etc.

Le travail communautaire se fait souvent quand il y a un problème – revendication... après il y a une chute, comme si cette dimension ne pouvait être présente qu'à des moments de crise...

LE TEMPS

il faut au moins 5 ans pour commencer à voir les effets de la mise en place d'une stratégie communautaire. Il y a des résistances, des pouvoirs qui se mettent en danger, de la confiance à construire, se convaincre que tout le monde gagne avec cette dynamique...

De multiples références peuvent être convoquées à l'appui de pareilles démarches : Paolo Freire, Ita Gassel...

Les principes d'une science pragmatique, énoncés par Paul Goodman nous paraissent formaliser on ne peut mieux ce que les travailleurs sociaux de rue doivent garder à l'esprit dans toutes les situations où il s'agit de coupler un travail sur et un travail avec.

« 1. Le fait même que le problème soit étudié constitue un facteur de la situation. L'expérimentateur est un des participants à l'expérience, et cela déplace déjà le problème, en l'objectivant de façon utile.

2. L'expérimentateur ne peut savoir exactement ce qu'il cherche, il n'y a pas d'hypothèse préétablie à démontrer, car il espère qu'une solution imprévue sortira du rapport dialectique avec le problème. (...)

3. L'expérimentateur, comme les autres participants, est « engagé » ; il éprouve un besoin moral de parvenir à une solution, et par conséquent il est disposé à modifier ses propres conceptions et jusqu'à son propre caractère.

4. Dès lors qu'il ne connaît pas l'issue, l'expérimentateur doit prendre le risque de la confusion et du conflit et mettre à l'épreuve des moyens inédits. L'unique sauvegarde est de rester en contact étroit avec la situation concrète, d'être objectif et exact dans la

façon d'observer et de rapporter les faits, et de se montrer rigoureux dans l'analyse »⁴⁶.

■ LES ACTIONS « PAR ET POUR » LA COMMUNAUTÉ

L'enjeu que nous pensons avoir pu identifier comme général est bien la lutte contre les processus de désaffiliation. La communauté peut être un acteur de prévention visant à les enrayer, à les retourner ; elle se pose comme l'acteur de la résolution des conflits qui la déchirent. Il s'agit pour elle de construire les moyens de son action, avec l'aide des travailleurs sociaux.

La plate-forme du Bénin témoigne ainsi d'une action qui cherche à impliquer la communauté dans la mise en œuvre des politiques de protection de l'enfance. Il s'agit de sortir d'une approche « projet » qui se déroule uniquement dans les structures d'hébergement au profit d'initiatives endogènes.

EXEMPLE D'ACTION :

Plaidoyer communautaire, responsabilisation de la conscience collective en vue de l'appropriation des lignes directrices relatives à la protection des enfants (entrées en vigueur en décembre 2009, elles sont destinées à renforcer la mise en œuvre de la Convention relative aux Droits des Enfants) et les textes de lois qui l'accompagne.

46 P. Goodman, *Utopian Essays and Practical Proposals*, Random House et Vintage Books, New York, 1962. Le chapitre *Utopian Thinking* a été publié dans la revue *Esprit* en avril 1974.

OBJECTIFS :

Promouvoir le renforcement communautaire du cadre juridique relatif à la protection des enfants au Bénin (travailleurs sociaux, parents/tuteurs, communautés, collectivités locales décentralisées, enfants en situation de vulnérabilité.

Dans le cadre de la mise en application du décret 2012- 416 du 06 novembre 2012 fixant les normes et standards relatifs aux Centres d'Accueil et de Protection des Enfants (CAPE), les OSC en charge de la vulgarisation n'impliquent pas les communautés, favorisant de facto une fois encore « l'approche projet » visant la modernisation des structures d'« accueil institutionnel fermé » alors que les lignes directrices des Nations Unies recommandent la désinstitutionnalisation progressive de la prise en charge des enfants ayant perdu le lien avec leur famille parentale ou ceux courant des risques de le perdre.

Les activités se mènent dans la ville de Bohicon et ses périphéries (une localité au centre du Bénin) fortement féodale et totalitaire. Elles comprennent diverses facettes du travail de rue (sillonnage/maraudes, sensibilisation, protection de proximité, surveillance de la traite, de l'exploitation sexuelle économique des enfants sur site, les médiations familiales, scolaires, le suivi des familles d'enfants et orphelins vulnérables, le renforcement des capacités d'intervenants sociaux en cours d'emploi).

Le sens de ces actions est d'amener les acteurs, parties prenantes, les protagonistes des violations quotidiennes des droits des enfants à s'auto-responsabiliser dans les

différentes façons de faire, d'être et à rechercher des solutions consensuelles communautairement endogènes aux différentes situations de vulnérabilité que vivent les enfants au quotidien. À partir des situations identifiées dans la rue, dans les marchés, sur les places publiques, les communautés riveraines sont interpellées sur place. Par la suite, les enfants identifiés sont écoutés et conduits vers des proches (parents ou tuteurs) selon les situations ou vers les élus locaux des localités dans lesquelles vivent certains parents ou proches des enfants lorsque la prise en charge parentale est quasi impossible.

SOURCE : BÉNIN – GROUPEMENT DES ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS DU BÉNIN (GRES BÉNIN) ET DISPENSAIRE AMI DES PRISONNIERS ET DES INDIGENTS (DAPI)

La logique du « par/pour » s'oppose à une approche « spécialisée » qui prétend, souvent de bonne foi, agir « pour », mais au départ du postulat que les ressources nécessaires sont absentes de la communauté concernée et que celle-ci ne peut pas se transformer pour les acquérir selon ses propres voies.

L'expérience de cette équipe norvégienne montre pourtant que la voie du « par/pour » est concluante, même à propos de situations difficiles ou en voie de dégradation.

ATELIER DE GESTION DE CONFLIT EN COLLABORATION
AVEC LA CROIX-ROUGE

Il s'agit d'un espace où les jeunes du territoire sont encouragés et à qui on offre la possibilité de participer à un apprentissage de la gestion de conflit. L'atelier a également pour objectif d'aider les jeunes à mieux

appréhender les conflits qui peuvent survenir dans leur vie quotidienne.

L'objectif de l'atelier est de former des jeunes médiateurs de rue qui seront capables de gérer différents types de conflits pouvant surgir et affecter leur groupe de vie et leur communauté ; ceci se fait en collaboration avec la Croix-Rouge locale, en mettant notamment à profit leur manuel d'ateliers de groupe. La formation des médiateurs de rue vise la « capacitation »⁴⁷ des jeunes participants en prenant en compte leurs expériences personnelles « de rue », dans une approche restauratrice, soit en améliorant leur confiance en eux et leur capital social.

Habituellement, un atelier se compose de huit jeunes participants, et se déroule sur 6 après-midis, où les participants reçoivent un repas, où ils mettent en scène différents scénarios de gestion de conflit et où ils apprennent, donc, à mettre à profit différents outils comme la communication non violente.

En outre, l'atelier de médiateur de rue met en contact le jeune avec un réseau d'adultes – tant volontaires que professionnels (prévention de criminalité, service de protection de l'enfance, etc.) qui vont se mobiliser au besoin avec les jeunes dans des processus de restauration...

47 On doit le terme et l'approche qu'il exprime à Amartya Sen ; il s'agit d'une variante de la subjectivation où l'individu construit les ressources qui lui permettent de se conduire lui-même.

Notre expérience de ces ateliers nous apprend que capaciter les jeunes en leur donnant une meilleure compréhension concernant la gestion de conflit et former des médiateurs de rue peut s'avérer un très bon outil dans la prévention ou la diminution de l'escalade de la violence de rue et de la violence des activités des gangs dans la ville.

Les individus ayant participé aux ateliers expliquent qu'ils ont subi un changement dans leur manière de percevoir et d'agir dans des situations impliquant la violence, au travers, par exemple, de la mise en pratique des compétences acquises en communication non violente.

La médiation de rue a prouvé qu'elle permettait de mettre en relation des jeunes ayant été marginalisés de plusieurs lieux de la communauté locale avec une organisation telle que la Croix-Rouge qui propose un traitement identique à chaque être humain, et qui encourage l'utilisation des ressources propres des jeunes participants.

SOURCE : NORVÈGE – UTEKONTAKTEN I TROMSØ

Nous retrouvons ici la pensée de Robert K. Thomas que nous avons évoquée dans notre chapitre II :

« Une communauté n'évolue pas véritablement à moins que ses membres fassent leurs propres expériences en relation avec des partenaires et l'environnement. Cela se passe dans un affrontement mutuel et des prises de décision concernant des situations nouvelles. C'est ainsi qu'un être humain évolue au fur et à mesure

qu'il arrive dans la vie. L'homme est un être qui *fait des expériences* »⁴⁸.

C'est le moment de rappeler que l'auteur identifie le colonialisme à la négation du droit d'une communauté à prendre elle-même ses décisions, à se transformer en faisant ses propres expériences et qu'il pose que dans les sociétés modernes, une sorte de « colonialisme interne » est mis en œuvre par la bureaucratie qui impose souvent des procédures aux groupes qu'elle estime devoir prendre en charge.

Ce « colonialisme interne » peut structurer la relation professionnels/bénéficiaires sans même que les premiers s'en aperçoivent ni ne constatent, a fortiori, que leur « aide » relève de ce que Guattari appelait l'anti-production :

« La machine d'État, la machine de répression produisent de l'anti-production, c'est-à-dire des signifiants qui sont là pour colmater et interdire tout processus subjectif de groupe. Je crois qu'il ne faut pas concevoir la répression, ou l'existence de l'État, ou la bureaucratisation, comme quelque chose de

48 R. K. Thomas, *Colonialism : Classic and Internal*, in *New University Thought*, vol. IV, n°1, copyright 1967. Traduit par F. Cortesi pour Questions de formation, Expérience et formation, Namur, Erasme, 1990. Pour une illustration contemporaine de ce point à propos de la culture rom, voir l'analyse réalisée par J. Fastrès *Travail social et populations Roms : lutter contre le cercle vicieux*, InterMag.be, analyses et études <http://www.intermag.be/63>.

passif, d'inerte ; il faudrait plutôt les comprendre de manière dynamique »⁴⁹.

Félix Guattari en appelait ainsi à se méfier de toute « méthode » qui, in fine, procède par une « planification par le sommet », qui véhicule « une certaine conception de l'institution, que j'appellerais a-subjective, (qui) implique que le système et ses ajustements soient faits en fonction d'une finalité extérieure d'un système téléologique »⁵⁰.

Cette équipe espagnole se heurte à pareille contrainte.

Nous avons essayé de mettre en place un potager pour travailler avec nos jeunes bénéficiaires mineurs tout en l'ouvrant aux autres personnes du quartier, mais l'administration n'a pas pu trouver un lieu public dans l'arrondissement pour héberger ce potager avec les garanties suffisantes pour sa préservation.

La coopérative nous a toujours soutenu, et puisque nous faisons partie d'un projet municipal, le personnel de la municipalité nous aide dans la mesure du possible. Néanmoins, plus on monte dans la hiérarchie pyramidale de la mairie, plus il est compliqué d'avoir les soutiens/ subventions nécessaires, puisque les critères sont souvent inexistantes ou font référence à des appréciations spécifiques.

49 F. Guattari, *Le groupe et la personne (bilan décousu)*, article d'avril 1968 republié dans *Psychanalyse et transversalité, Essai d'analyse institutionnelle*, 2003, Paris, la Découverte, p. 163.

50 Ibid. p. 157.

L'équipe d'éducateurs de rue siège au Centre Municipal des Services Sociaux. Néanmoins, physiquement, nous nous trouvons dans des locaux de la mairie séparés du Centre Municipal, ce qui rend d'autant plus difficile la coordination avec les travailleurs sociaux, les éducateurs familiaux et les psychologues. Depuis le temps que nous travaillons dans le quartier, les relations avec eux se comptent sur les doigts de la main. Il ne nous est pas permis d'avoir des ressources pour entretenir des coordinations sans d'abord passer par l'approbation du département des agents de l'enfance ; ce qui fait que nous perdons parfois une certaine indépendance vis-à-vis des interventions et/ou de la gestion de celles-ci.

La participation des publics concernés est déterminée par le type de projet et les possibilités de participation communautaire qu'ils permettent. Elle est généralement garantie par la méthode de travail éducatif qui part du principe que le sujet principal de l'action est la personne ou le groupe même.

Mais dans le quartier Las Delicias, le travail d'un éducateur de rue est considéré comme une ressource spécialisée, qui travaille avec des mineurs dont les situations comportent des facteurs qui les mettent en risque d'exclusion sociale. Notre domaine professionnel commence et s'achève là, ce qui fait que nous ne pouvons pas prendre de part active à la plupart des propositions d'actions de développement communautaire. Nous utilisons généralement les actions « communautaires » comme une ressource dans la vie du jeune bénéficiaire ou du groupe.

Le travail des éducateurs de rue est une ressource du quartier qui n'est pas intégrée dans les dynamiques communautaires du quartier car on fait notre possible pour garder l'anonymat de ceux avec qui on intervient, pour éviter l'étiquetage social des participants. C'est pourquoi on ne nous laisse pas participer activement en tant qu'élément significatif du tissu communautaire.

Il nous semble important de pouvoir effectuer une révision de la conception du travail-même d'éducation de rue, l'évolution de la figure de ses professionnels doit être en accord avec l'évolution des temps et des besoins de la communauté.

Nous souhaitons mettre en avant que nous voudrions également avoir plus de poids en tant que référence dans le quartier, mais tant qu'on continuera à devoir demander des permissions (parce que nous nous trouvons au sein d'un programme municipal dont les directrices ont décidé que le coordination avec le milieu de vie fait partie des compétences des agents de la municipalité, et non pas de nos compétences), ce travail sera toujours ardu.

SOURCE : QUARTIER DELICIAS, SARAGOSSE, ESPAGNE – COOPÉRATIVE D'ÉDUCATEURS PRIDES

La plus grande vigilance est donc de mise lorsque l'on se propose de travailler « pour » ; le danger est grand d'imposer aux groupes des normes implicites inadaptées, via par exemple des critères de « participation » déterminés unilatéralement, comme la régularité, le « respect des engagements pris lors des activités programmées initiées

à la demande », l'implication des parents dans les activités proposées à leurs enfants, etc.

■ LE SENS D'UNE DISTINCTION

Distinguer les actions « sur/avec » et « par/pour » a un but opératoire pour le travail de rue.

La distinction permet en effet de hiérarchiser des questions stratégiques.

La première consiste à vérifier, si on ne l'a pas envisagé comme tel, que l'on n'est pas dans une situation où l'action « par » est possible ; pour reprendre le constat proposé par les travailleurs sociaux de rue du Bénin, on n'a jamais fini d'explorer « les capacités endogènes de nos communautés à promouvoir et à respecter les droits des enfants ».

La seconde question stratégique qui s'impose, lorsque l'on est en passe de mettre en œuvre un programme « pour », est d'analyser sans complaisance si ce programme ne participe pas d'une logique de type « colonialiste » ou « colonialiste interne », par exemple en imposant des procédures de changement conçues sans les personnes ou les groupes, en leur interdisant ainsi de procéder à leurs expériences propres et à mener à leur manière les conflits qu'ils peuvent s'imposer ; une vigilance extrême doit être déployée par rapport à des indicateurs d'interprétation des comportements qui seraient définis uniquement du point de vue des professionnels.

La troisième question, si l'on estime qu'il convient de travailler « sur » certains aspects des relations qui

déchirent la communauté ou si l'on veut se forger une analyse d'une situation ou d'un problème que l'on a observé, est de se demander néanmoins comment on peut travailler « avec » les personnes qui sont directement concernées.

Bien entendu, dans la pratique, on se trouve le plus souvent face à une manière de continuum qui va d'un pôle à l'autre et on peut se situer dans une position intermédiaire. Les deux pôles « sur/avec » et « par/pour » sont en quelque sorte les deux bouts d'une chaîne unique.

Mais l'essentiel semble de pouvoir éviter de mobiliser une variété de positions de travail « sans ».

Pour éviter cela, l'exigence d'homologie que doivent s'imposer les acteurs des actions collectives de transformation semble le meilleur rempart.

Cette exigence désigne une cohérence entre le fonctionnement interne propre à l'acteur (qui est collectif) et les revendications dont il s'estime le porteur légitime.

Si l'action de transformation s'inscrit notamment dans une lutte pour la subjectivation, si, pour reprendre cette belle formule d'Alain Touraine, elle se mobilise pour défendre et favoriser « la capacité des êtres humains de créer et de transformer non seulement leur environnement mais eux-mêmes et l'interprétation qu'ils donnent de leurs pratiques », ses acteurs doivent rechercher toutes les confrontations que la participation la plus grande possible sera en mesure de produire, y compris par rapport à leurs connaissances propres, leurs représentations, leur

définition de ce qui est « croyable », de ce qui possède de la valeur susceptible de susciter un engagement.

Cette exigence homologique de réflexivité que l'on porte aussi sur soi-même, sur ses présupposés, ses implicites, ses fermetures peut être mise en œuvre de multiples façons, à divers niveaux.

Nous pensons que la question se pose à au moins trois niveaux.

DANS LA CONCEPTION DE L'ACTION, INTÉGRER LE POINT DE VUE DES PREMIERS CONCERNÉS – CONFRONTER SA PROPRE ANALYSE À LA LEUR

Voici un exemple de méthode employée.

Deux communautés d'Oslo ont été invitées à participer à un projet en coopération avec le centre de compétence sur les addictions à la drogue et à l'alcool. L'objectif étant d'atteindre des jeunes qui expérimentaient avec les drogues de diverses façons. Nous voulions entendre les jeunes, comment ils réfléchissaient sur la situation des drogues, ce dont ils pensaient avoir besoin, leurs suggestions et conseils aux adultes pour agir, et ce qu'ils estimaient pouvoir faire s'ils souhaitaient changer leurs propre situation.

Etant des travailleurs de rue dans une petite communauté, nous savons où se trouve le groupe-bénéficiaire. Certains sont jeunes, d'autres plus âgés, certains sont aux études, certains souhaitent trouver quelque chose à faire dans la journée, certains sont en décrochage scolaire, certains sont impliqués dans des conflits, et, pour la plupart

d'entre eux, ils ont déjà une expérience de l'usage de drogues ou d'alcool.

Les travailleurs de rue dans les petites communautés construisent la confiance et la relation avec les bénéficiaires à travers le travail de rue réalisé, en faisant des activités ensemble, en étant avec eux et en discutant avec eux ; cela fait partie de la méthodologie. Après un certain temps, il est plus facile pour le jeune de parler de ses difficultés quand il sait qui vous êtes et ce que vous faites. Quand le projet « Correlation » a été lancé, nous sommes sortis et avons présenté le chef de projet, et expliqué notre idée aux bénéficiaires. Ils se sont fort impliqués et se sont sentis importants du fait que nous fassions appel à eux pour apprendre auprès d'eux ; nous voulions avoir leur avis, le point de vue des pairs. Tous les jeunes que nous avons invités à une interview de présentation souhaitaient participer. 19 jeunes entre 16 et 23 ans ont participé.

Nous voulions atteindre des groupes qui sont difficiles à atteindre, et nous nous demandions comment faire cela. Par cette méthode, nous avons eu accès à de nouvelles et utiles informations issues du groupe-bénéficiaire, informations que nous pouvions alors utiliser pour cibler nos efforts.

Nous avons utilisé des interviews et des focus groups pour assurer l'implication des bénéficiaires et pour être en mesure de dispenser les services dont le groupe bénéficiaire avait besoin.

La participation à ce projet et notre travail de rue en général nous ont permis d'asseoir une réputation positive

auprès de notre groupe-bénéficiaire. Les travailleurs-pairs ont parlé de ce projet avec d'autres groupes. Il y a aujourd'hui plus de jeunes qui pensent que nous voulons réellement les aider et trouver des outils utiles pour qu'ils aient une bonne vie. L'utilisation des interviews comme point de départ du travail avec les pairs a été un élément déterminant dans ces effets.

SOURCE : OSLO, NORVÈGE – UTEKONTAKTEN NORDSTRAND

NE PAS EXCLURE PAR PRINCIPE UN ACTEUR DE LA MOBILISATION POTENTIELLE

Pour ces travailleurs togolais, il est impossible de travailler sans tous ceux qui ont une capacité d'action dans la situation et donc de s'ouvrir à leur analyse et point de vue.

NOUS FAUT-IL UN DESSIN ?

Un dessin pour mieux comprendre comme dans Le Petit prince de Saint-Exupéry ? Un enfant appartient à un groupe social donné, je dirai dans notre cas qu'il est sorti d'une société à laquelle nous devons le rendre en l'aidant dans ses démarches pour l'acquisition des outils indispensables pour son intégration socioprofessionnelle et économique et dans une dignité retrouvée.

SOMMES-NOUS DES MÉCÈNES POUR NOUS OCCUPER DES « ENFANTS D'AUTRUI » MALGRÉ EUX ET SANS EUX ?

En tout cas ce n'est plus possible aujourd'hui où même l'État a compris qu'il faut partir des besoins des

populations avant de réaliser quoi que ce soit dans les localités pour éviter en tout cas à l'Afrique ces beaux éléphants blancs signe d'un échec de développement anachronique.

Erreur à ne plus commettre sur ces êtres qui ont tout perdu jusqu'à leur dignité et qui se battent à leur manière pour s'en sortir, qu'importe la manière, malheureusement avec la complicité d'adultes véreux qui leur proposent de sales et basses besognes.

L'approche c'est d'impliquer toutes les composantes stakeholders ou dépositaires d'enjeux qui touchent de près ou de loin « notre jeune » créant ainsi une synergie qui mette à profit et pour tous toutes leurs capacités et puissances.

Et depuis 1985 où on a commencé par poser le problème des jeunes de la rue, les réflexions ont abouti à cette approche dénommée dans le temps Recherche Action Participative RAP dans laquelle nous étions très impliqués depuis le début... Plus n'est besoin de recréer la roue... [...] »

Tout l'avantage d'une pareille démarche est d'impliquer, en vue de décupler les chances de succès, en bénéficiant du soutien total de toutes les personnes qui détiennent une quelconque capacité d'intervention dans le milieu, les dépositaires d'enjeux : les églises, les chefs d'entreprise, les centres de santé, les ateliers de tous ordres, les responsables politiques du quartier, les institutions scolaires, les petits commerces et surtout les parents. Toutes les forces locales sont activées et les capacités à mobiliser sont disponibles.

QUELS FURENT LES ÉVENTUELS OBSTACLES ET CONTRAINTES ?

Avec une bonne préparation et explication de porte à porte (l'étude du milieu a permis un bon balisage) les obstacles et contraintes sont négligeables.

L'important est d'être dans le message que l'on passe pour éviter de se faire cataloguer comme activistes d'un quelconque parti politique dans une mouvance sociopolitique aussi sensible que la nôtre au Togo.

Vaincre cette tendance d'assistanat chez les gens qui pensent que les ONG sont des détenteurs de fonds importants. C'est l'espoir pour la réussite de nos projets en faveur des jeunes en situation de rue de nos différents milieux. Certes ailleurs la situation est telle qu'il faut tout réussir dans la rue avec le jeune.

Autant qu'il est possible d'agir autrement ensemble avec les autres, l'expérience en vaut la chandelle en comprenant que le devenir du jeune dépend plus de lui-même que de quiconque qui veut lui imposer une solution du dehors.

SOURCE : TOGO – ACTION-DEVELOPPEMENT TOGO – AD-TOGO

Nous trouvons une logique similaire chez ces travailleurs vietnamiens :

Nous sommes parfois arrivés à effectuer des actions très délicates et peu communes grâce à un accord à l'amiable avec la police du quartier. Pour une campagne contre la propagation du Sida, nous avons organisé une fois un regroupement auquel participait un groupe

très spécial : des jeunes en situation de rue ayant un parcours de délinquants, des chefs de bande et qui sait si l'un ou l'une d'entre eux n'était pas recherché(e) par la police. Nous avons obtenu un accord au préalable avec la police zonale qu'il n'y aurait pas d'arrestation, ni d'intervention intempestive même si un des participants était actuellement poursuivi.

SOURCE : VIETNAM – HCWA HO CHI MINH CITY CHILD WELFARE ASSOCIATION

DANS LA RÉALISATION DE L'ACTION, NE PAS CONFINER D'OFFICE LE BÉNÉFICIAIRE DANS LE STATUT DE RÉCEPTEUR DE L'AIDE

L'action elle-même peut mobiliser les ressources des bénéficiaires : au titre d'acteurs de campagne, de sensibilisateurs, d'évaluateurs/ formateurs.

JEUNES RELAIS VOLONTAIRES POUR CAMPAGNE SUR LE VIH

Ce sont les jeunes relais en situation de rue qui assurent la communication envers leurs pairs lors d'une campagne de sensibilisation contre la propagation du virus VIH.

Des jeunes filles victimes de grossesse non-désirée ou des jeunes atteints du Sida acceptent de témoigner de leurs souffrances dans des séances de prévention auprès des groupes communautaires (enfants, jeunes et adultes).

SOURCE : VIETNAM – HCWA HO CHI MINH CITY CHILD WELFARE ASSOCIATION

TÉMOIGNAGES VOLONTAIRES DE JEUNES TOXICO-DÉPENDANTS

Tout d'abord, au sein de notre association, nous menons essentiellement des « actions individuelles et collectives » avec notre public cible, soit les personnes toxicos-dépendantes ou en grande précarité.

Ce n'est pas toujours évident de mobiliser notre public ; maintenant, paradoxalement, certaines personnes toxicos-dépendantes ou toxicos-dépendantes sevrées témoignent volontiers lors de conférences auprès d'étudiants, de différents professionnels (travailleurs sociaux, sociologues, anthropologues...) ou encore auprès des politiques, afin d'exprimer leur réalité et ainsi de jeter un autre éclairage sur le « monde de l'addiction ».

SOURCE : SUISSE – ASSOCIATION CAFÉ CORNAVIN

LE PROJET FEMME : S'UNIR POUR AGIR CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Après quelques années de travail de rue, les femmes que nous rencontrons nommaient plusieurs insatisfactions face aux services /ressources qu'elles pouvaient recevoir. Elles nommaient aussi leur impuissance face à cette violence qu'elles vivaient et que leurs paires vivaient aussi. Nous avons trouvé une subvention (condition féminine canada) pour mettre en action le besoin de changement des femmes.

Nous avons réuni d'une part les femmes rencontrées et d'une autre part différents partenaires (communautaires

et institutionnels) tels que service de police, centre d'hébergement, centre jeunesse, centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) et d'autres ressources ayant un lien avec les femmes. Les rencontres avaient pour objectif d'évaluer les services offerts aux femmes ayant un lien avec l'exploitation sexuelle ou victimes de violence.

Certaines femmes ont participé à différentes rencontres de partenaires, elles ont témoigné de leur vécu et ainsi sensibilisé les intervenant(e)s à leur réalité. Elles se sont regroupées pour former un comité femmes, pour produire une murale contre la violence, qu'elles présentent à différents publics. Jusqu'à maintenant, des présentations ont eu lieu devant des intervenant(e)s communautaires et institutionnels (police, centre jeunesse), lors de certains événements tels que la nuit des sans-abris ; une présentation grand public s'est tenue où le député de la ville était présent. Les femmes poursuivent leur travail de mobilisation.

En écoutant les commentaires des femmes rencontrées par le travail de rue, et en les mettant en lien avec les services et les intervenant(e)s, nous avons pu améliorer certains services qui leur étaient offerts. La création d'un espace non-mixte dans le service travail d'un jour, hébergement d'urgence lors d'agression sexuelle, la présence de travailleurs de rue dans certains milieux tels que le centre jeunesse sont des exemples résultant du projet.

SOURCE : QUÉBEC, CANADA – MARIE-MICHÈLE TRAVAILLEUSE DE RUE

ACTEURS ET ADVERSAIRES

Actions par et pour, ou avec ne concernent pas seulement des groupes partenaires. Elles se heurtent aussi à des adversaires. Nous souhaitons les décrire comme en action eux aussi, mais pris dans un mouvement inverse à celui que le travail social de rue cherche à instituer.

LA LOGIQUE DE PÉNALISATION DE LA MISÈRE

Puisque dans un certain nombre de situations, la dimension territoriale est déterminante – le territoire tel qu’il est vécu y est, par exemple, le théâtre voire l’enjeu de relations entre groupes –, la co-présence d’intervenants obéissant à des logiques différentes voire antagonistes peut compromettre le travail social de rue. C’est le cas, très fréquent, des approches sécuritaires ou répressives.

Au début de la création de Café Cornavin, nous distribuions du café et des denrées juste en face de la gare. Nous avons été chassés sous prétexte que nous attirions cette population et ainsi favorisions le deal. Argument totalement infondé et réellement faux !

En effet, les usagers eux-mêmes s’interpellaient et se disciplinaient à ne pas exercer ce genre d’activité durant notre prestation, sachant que cela mettrait en péril notre présence. Nous nous sommes déplacés dans un petit parc appartenant à un autre quartier, à quelques minutes de l’ancien lieu.

Souvent nous avons l’impression de jouer « au chat et à la souris » ; en effet, quand je circule aux alentours de

la gare et que je n'y aperçois personne, je sais que la police est passée juste avant moi.

Les principales difficultés et plaintes mentionnées le plus fréquemment par nos bénéficiaires gravitent autour de la difficulté d'accéder aux soins, et certains abus des forces de l'ordre.

Le projet serait de pouvoir rassembler tous les acteurs de ce lieu, la gare, et ainsi d'échanger et de trouver des solutions tous ensemble.

SOURCE : SUISSE – ASSOCIATION CAFÉ CORNAVIN

Même constat en Asie

Malgré les efforts accrus du travail social de rue pour sensibiliser le public à la cause des (Enfants et Jeunes en situation de Rue) EJR, l'attitude méfiante du public à l'égard des populations jeunes de rue est encore très présente dans plusieurs endroits, que ce soit à Katmandu, Manilla ou Ho-Chi-Minh ville. Le regard discriminatoire des communautés résidentielles ou de la police locale cause des soucis notables pour le travail d'encadrement de ces jeunes : des voisins se plaignent de nuisances, d'arrestations dans l'espace public ou à l'intérieur des établissements d'accueil de jeunes, de round up et d'arrestations mouvementées par les forces de l'ordre, de campagnes de nettoyage (rendre la ville belle et propre).

En plus de cela, il y a une tendance dans la population à reprocher aux organisations de travail social de rue d'être responsables du phénomène de rue, d'avoir

défendu des jeunes qui dérangent la société, d'avoir motivé des enfants à quitter leur famille en leur offrant des services d'aide.

SOURCE : TRAN QUOC-DUY, ANALYSE DES CONTRIBUTIONS DES PLATEFORMES VIETNAMIENNE, PHILIPPINE ET NÉPALAISE

Les contraintes à l'implémentation du programme sont les suivantes :

Le fait que les enfants en situation de rue bougent beaucoup à cause des « ramassages » et des détentions forcées faites par le gouvernement local (le centre social d'aide local, l'autorité de Développement du Metro Manila et les agents d'implémentation de la loi), à cause de quoi les jeunes ne peuvent assurer une présence régulière aux actions.

SOURCE : PHILIPPINE – VIRLANIE FOUNDATION INC

LE DÉLITEMENT DES COLLECTIFS EN TANT QU'IL EST PRODUIT

La désagrégation des collectifs est évidemment un adversaire des dynamiques qui permettent une mobilisation des groupes ou de la communauté. Elle n'est pas un phénomène « naturel », conséquence « allant de soi » d'une « montée des individualismes ». Cette désagrégation est souvent produite.

Il suffit souvent de peu de choses . L'attribution d'un local à un autre protagoniste peut, par exemple, casser une dynamique groupale en train de s'installer.

NIGHTFOOT

Pour sa 6^e édition et jusqu'à fin avril, 15 ouvertures de salle au collège de la Place d'Armes et une participation moyenne d'une trentaine de jeunes les mercredis soir souligne le franc succès de cette ouverture de salle à seuil bas.

Malheureusement, l'allocation de la salle à une société locale par le service compétent, ayant pour incidence directe l'annulation de la 7^e édition, a suscité un certain étonnement de la part des publics lésés.

SOURCE : YVERDON-LES-BAINS, SUISSE

LA PRODUCTION D'UN CAPITAL SYMBOLIQUE NÉGATIF, NOTAMMENT PAR LES MÉDIAS

La mobilisation de groupes pour améliorer leurs relations ou la situation de certains sociétaires moins favorisés n'est évidemment possible que si ces groupes conservent un statut symbolique d'interactant « honorable » (« ordinaire » eût dit E. Goffman).

La légèreté avec laquelle les médias traitent le plus souvent des situations sociales extrêmes, en dramatisant, en créant des amalgames, en suscitant des réactions émotionnelles voire de la peur peut contribuer à priver les groupes et individus en situation de rue du « capital

symbolique » nécessaire à l'interaction – voire à l'action.⁵¹

C'est ce que tentent de combattre des jeunes en situation de rue en Angleterre.

Les jeunes gens ont déjà pris conscience que leur travail avec nous leur permet d'éviter de se mettre dans des situations problématiques et ils sont enthousiastes quant à la poursuite de leurs rencontres avec l'équipe. [...]

Les rencontres se poursuivront de façon continue dans l'enceinte du myplace (un bâtiment demandé par la communauté pour les jeunes et géré par un service jeunesse – grand bâtiment où diverses activités peuvent se tenir), afin de favoriser leur participation à des « actions positives ».

L'équipe de travailleurs de rue rencontre les jeunes de façon régulière avec une journée qui leur est particulièrement dédiée les vendredis.

Les jeunes étaient déçus de l'image qu'on donnait d'eux dans la presse et se sont organisés entre eux pour écrire au journal afin de demander à organiser une rencontre pour qu'ils puissent relater leur histoire. Je pense qu'ils attendent toujours une réponse de leur part. [...]

51 Notons qu'un ouvrage préalable a traité de la communication vers les médias : E. de Boevé et P. Gosseries, *Travail de rue et communication vers les médias*, Ed. L'Harmattan 2005 ; celui-ci se présente comme un guide de formation ce qui n'est pas le cas pour les ouvrages mentionnés ci-dessus.

Le groupe reconnaît que leur plus grand problème est qu'ils sont « bruyants », et ils ont demandé à l'équipe de faire quelque chose à propos de cela qui pourrait être ennuyeux pour les autres et ressenti comme comportement anti-social.

SOURCE : HAVERING, LONDRES, ANGLETERRE, FEDERATION FOR DETACHED YOUTH WORK (FDYW)

Nous retrouvons là la délicate problématique des « droits territoriaux » et de leur violation possible. E. Goffman y a consacré une étude très approfondie.

Il note en effet qu'un des modes de violation des « territoires » d'autrui (qu'ils soient matériels ou immatériels) est le bruit, tout en ajoutant que le seuil qui sépare le tolérable de l'intolérable est fluctuant selon les cultures ou les circonstances :

« Agir en intrus est donc une façon d'empiéter ; s'imposer en est une autre. J'entends par là la capacité d'un ayant droit à imposer aux autres des exigences territoriales excessives, risquant ainsi de leur faire jouer le rôle d'intrus alors qu'ils sentent bien qu'ils n'en sont pas.

L'exemple classique est le suivant : un individu revendique un espace personnel excessivement étendu et empiète par conséquent sur l'espace personnel des personnes adjacentes ou sur des terrains considérés comme publics, au sens où ils ne sont pas revendiquables. Les gens qui parlent « trop » fort parce qu'ils se parlent de loin constituent un autre exemple courant.

C'est ainsi que les pistes de ski de la Nouvelle-Angleterre commencent à accueillir la clientèle de jeunes gens de peu qui, ayant leur propre conception des rites de sociabilité, ne cessent d'échanger des salutations humoristiques, des vantardises et autres incongruités bruyantes tout au long de la remontée mécanique des pentes, car ils trouvent dans cette séparation une raison, non pas d'interrompre, mais bien d'établir une communication, et qui offensent considérablement ceux que les bonnes manières ont entraînés dès l'enfance à la pratique silencieuse du sport.

Kingsley Amis, lorsqu'il explique pourquoi il n'aimait pas Cambridge, donne une image parallèle, mais inverse quant au rapport de classes :

« Pour aussi compréhensible qu'il fût que Cambridge constituât toujours le domaine réservé des classes supérieures, le résultat de cette situation me déprimait. Tous ces jeunes types – une petite minorité sans doute, mais douée de quelle voix ! – qui s'appelaient en braillant dans les rues et dans les pubs distrayaient mes pensées de l'œuvre de Donne. [...]. Un matin, je buvais tranquillement une bière au Miller's Wine Parlour, ne m'occupant que de mes affaires, quand, soudain, une voix beugla [...]. Cela continua ainsi. Ce qui me frappait, ce n'était pas le contenu de ce discours, mais le bruit qu'il faisait. Je regardai autour de moi, stupéfié. Personne, à part moi, n'y prêtait la moindre attention ; même Stanley, derrière son bar, continuait calmement d'essuyer les verres. Si j'avais été le père de l'orateur – qu'entourait sa famille – j'aurais posé un doigt sur mes lèvres, ou, si cela n'avait

pas suffit, la main sur la bouche. Mais, pensai-je, je suis un enfant du peuple où l'on baisse la voix dans les lieux publics de peur que les autres n'entendent et ne condamnent ». »⁵².

L'INSTRUMENTALISATION DU GROUPE DOMINÉ (PAR EXEMPLE DANS UNE LOGIQUE DE BOUC ÉMISSAIRE)

Toutes les logiques qui réduisent l'individu ou le groupe à un objet, le déshumanisent, le comptent uniquement pour quantité négligeable ou manipulent ses désirs sont à mettre au rang des adversaires, malheureusement répandus et puissants auxquels l'action collective qui parie sur le « par » et l'« avec » a à se confronter, souvent durement d'ailleurs.

Nous avons choisi le cas extrême des « enfants sorciers » pour illustrer cette logique multiforme.

Le but général de ce Programme était celui de contribuer par une réponse conséquente aux changements de culture et comportements au sein des églises et communautés locales pour éradiquer des accusations de « sorcellerie » d'enfants et autres abus qui y sont associés.

On entend par réponse conséquente, une action multisectorielle et multipartenariale coordonnée visant à créer un environnement protecteur pour les enfants et à satisfaire de manière intégrale les besoins de protection

52 Kingsley Amis *No More Parades : On Leaving Cambridge*, Encounter, XXII, février 1964 p. 25 – cité par E. Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne, Tome II, Les relations en public*, Paris, Minuit, 1973, pp. 63 et 64.

et de prise en charge des enfants et adolescents victimes de ce phénomène barbare.

De ce fait, le groupe cible n'est autre que les enfants, les parents et autres tuteurs significatifs, les pasteurs, les leaders chrétiens, les policiers, les acteurs de la Société civile, animateurs culturels, les autorités administratives compétentes et autres intervenants sociaux dans un souci de coéducation locale.

Depuis l'année 2011, 120 pasteurs et autres leaders chrétiens ont été formés par l'EPED. Ils procèdent aux activités chrétiennes de sensibilisation dans les églises locales sous forme de messages, focus-groups et prédications dans le culte dominical. Ces messages sont centrés sur la vision de Dieu envers les enfants, la prévention des abus et de la violence contre eux et la promotion d'une parentalité positive et responsable. A l'heure actuelle, les réalisations observées pour toute la durée du programme sont :

- la création d'un Réseau d'Écoute, Appui et Accompagnement des Parents (REAAP) ayant pour but de développer des actions concrètes pour conforter les compétences parentales et mettre en valeur les capacités des parents afin de leur permettre de bien assumer leur rôle éducatif ;*
- 118 activités de sensibilisation de proximité sous forme de causeries éducatives en focus groups menées par les pasteurs et autres leaders chrétiens formés ; 345 Communications interpersonnelles en conseil et visites régulières de familles en aidant les parents à gérer*

leurs problèmes de stress, de colère, d'abus envers les enfants et de dissension maritale ;

- *engagement et manifestation volontaire de 39 familles pour accueillir et adopter les enfants en crise au sein de leur foyer respectif ; 120 familles vulnérables ont bénéficié de microcrédit pour pallier aux besoins croissants de la scolarité de leurs enfants respectifs.*

Ces activités ont suscité une dynamique au sein des églises locales sensibilisées dans les deux communes de la Ville province de Kinshasa en vue de contrer les maltraitances et autres pratiques insidieuses accusant abusivement des enfants de « sorcellerie ». C'est pourquoi les pasteurs et autres leaders chrétiens ont pris l'engagement solennel de conjuguer toutes les dimensions éducatives, culturelles, sociales et sanitaires conformément à l'orthodoxie chrétienne, tout en prenant aussi en compte la vulnérabilité de l'enfant, de ses parents et de sa famille élargie.

OBSERVATIONS

Pour que les actions de mobilisation communautaire puissent réussir, il y a selon nous quelques exigences majeures à rencontrer :

- *les membres de la communauté doivent se sentir « propriétaires » de l'action à mener ou de cette initiative ;*
- *il faut créer des liens étroits avec les ressources extérieures ;*

- *il faut faire de sorte qu'il y ait un soutien à long terme ;*
- *élargir les mécanismes de discussion ou de prise de décision établis au sein de la communauté est nécessaire.*

SOURCE : RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO – ÉQUIPE PASTORALE AUPRÈS DES ENFANTS EN DÉTRESSE (EPED-RDC)

CHAPITRE VI

LES RÉPERTOIRES DE L'ACTION

Nous venons de proposer une spécification des « adversaires » que doivent affronter les acteurs des actions collectives de transformation. En proposant une spécification en termes de logiques d'actions, nous ne voulons évidemment pas induire que ces logiques d'actions ne sont pas elles mêmes mues par des acteurs.

Mais l'intérêt de réfléchir en termes de logiques d'action est d'abord de reconnaître que les logiques d'action adverses peuvent être présentes également dans le chef de ceux qui entendent construire une action collective de transformation.

La logique de « camps » peut aboutir à une vision manichéenne dont le principal désavantage est de produire un aveuglement sur les forces adverses qui peuvent traverser chacun et chaque groupe et, partant, un affaiblissement de l'action.

C'est évidemment particulièrement le cas pour les logiques instrumentales, dont la domination est si extrême qu'elle en devient quasi invisible.

La demande ou l'exigence de « méthodologies », par exemple, est souvent couplée à la croyance que celles-ci sont le tout de l'action. La diffusion de l'idéologie du « transfert des bonnes pratiques » en constitue une traduction politique.

La dimension instrumentale y est patente : l'impasse est faite sur l'environnement dans sa singularité, sur les visées de l'action, sur la participation des groupes puisqu'on imagine qu'un transfert à l'identique d'une technique d'action est possible et souhaitable.

Quand on discute de recettes à « implémenter », de « techniques » à appliquer, de « méthodologies » à adopter pour des « catégories » de bénéficiaires, on peut commodément s'épargner de « faire retour au sens collectivement », pour inventer du possible, ce qui est pourtant nécessaire et déterminant

La lecture critique que Félix Guattari opérait à propos de cette logique instrumentale, il y a quasi quarante ans, n'a malheureusement rien perdu de sa pertinence, que du contraire. Il prend l'exemple des tentatives de Fernand Deligny pour inventer une réponse nouvelle aux questions que l'autisme pose à la normalité.

« Prenons l'exemple de Fernand Deligny dans les Cévennes. Il n'a pas créé, là-bas, une institution pour débiles. Il a rendu possible qu'un groupe d'adultes et de débiles puissent vivre ensemble selon leur désir. Il a agencé une économie collective de désir articulant des personnes, des gestes, des circuits économiques, relationnels, etc. C'est très différent de ce que font généralement les psychologues et les éducateurs qui ont une idée a priori sur les diverses « catégories » d'handicapés.

Dès qu'on est obligé, par fonction, de s'occuper des autres, de les « assister », une sorte de rapport aseptique sado-masochiste s'institue qui pollue en profondeur

les démarches en apparence les plus innocentes et les plus désintéressées.

Imaginons que des « professionnels du débile », comme les gens de l'A.M.I.P.I.⁵³ se proposent de faire « comme Deligny », qu'ils imitent ses gestes, qu'ils s'organisent dans les mêmes conditions... que se passerait-il ? Ils ne feraient qu'« améliorer » leur technologie micro-fasciste, qui n'a rien trouvé de mieux, jusqu'à présent, que de se parer du prestige « scientifique » du néo-behaviorisme anglo-saxon⁵⁴.

Ce n'est pas au niveau des gestes, des équipements, des institutions, que le vrai métabolisme du désir – par exemple le désir de vivre – trouvera sa voie, mais dans un agencement des personnes, des fonctions, des rapports économiques et sociaux tourné vers une politique d'ensemble de libération »⁵⁵.

Nous devons, en conséquence, résister à la tentation de chercher ou de décrire des « techniques » propres à la conduite d'actions collectives de transformation, pour éviter d'occulter la question centrale :

« Quel agencement construire avec qui pour qu'une invention collective puisse avoir quelque chance de transformer la situation et d'y amoindrir à tout le moins la domination ? »

53 Guattari évoque l'Association d'Aide Maternelle et Intellectuelle pour les Personnes Inadaptées.

54 Ce comportementalisme est un exemple particulièrement développé d'approche instrumentalisante.

55 F. Guattari, *Libérer une énergie de désir...*, in *La révolution moléculaire*, Recherches, 1977, pp. 172-173.

Et puisque nous évoquions Fernand Deligny, qui a été aussi l'initiateur d'actions collectives emblématiques comme « La grande cordée⁵⁶ », pour des adolescents en rupture, il est utile de rappeler que Fernand Deligny affirmait n'avoir jamais eu de « méthode » :

« Il s'agit bien, à un moment donné, dans des lieux très réels, dans une conjoncture on ne peut plus concrète, d'une position à tenir. »

C'est à partir de cette « position » qu'une expérimentation commence, qu'une action se construit dans l'expérimentation. Pour « La Grande cordée », la position était la suivante :

« Quelle était la demande de l'Administration ? L'Office public d'hygiène sociale me demandait de m'occuper, le plus utilement possible, de jeunes gens implaçables, psychothérapies inopérantes. Cette fois, la position prise était un peu différente :

- pas de lit, ni maison, ni foyer ;
- un réseau de séjours d'essai à travers toute la France, basé sur un réseau d'Auberges de Jeunesse et tout autre lieu où « on » voulait bien prendre en séjour un gars de « La Grande cordée ». Consigne formelle : l'éjecter s'il devenait gênant d'une manière ou d'une autre. »

56 F. Deligny, *Le groupe et la demande : à propos de « La Grande cordée »*, *Les vagabonds efficaces & autres récits*, Paris, Petite Collection Maspero, 1975. Cette action communautaire de grande ampleur a eu lieu autour des années 1950.

La question que posait Deligny, dans un théâtre populaire, là où se tenaient ses « entretiens », à un arrivant, c'était « Alors, qu'est-ce que tu voudrais devenir ? ».

« Dans le même temps, la position prise au début se précisait :

- prise en charge des projets, quels qu'ils soient (y compris mettre le feu au Ministère de la guerre) ;
- provoquer la mise au point de ces projets individuels, leur accommodation par des changements fréquents de mode de vie.

Par là-dessous, une espèce de doctrine s'affirmait en secret car « La Grande cordée », organisme expérimental s'il en fut, était quand même agréée et la doctrine en question n'était pas facile à afficher. Elle disait : laisser jouer l'imprévu, que « n'importe quoi » puisse arriver »⁵⁷.

La question centrale qui se pose selon nous aux acteurs d'une action collective de transformation : « quel agencement construire avec qui pour qu'une invention collective puisse avoir quelque chance de transformer la situation et d'y amoindrir à tout le moins la domination ? » pointe donc vers la recherche d'une « position », d'une « ligne » de référence qui permettra de composer concrètement, hic et nunc, une action intrinsèquement expérimentale.

57 F. Deligny, cit., pp. 157 et 161.

Nous parlons de composition et nous souhaitons donner à ce terme toute sa charge de création culturelle.

L'action collective de transformation concerne donc des répertoires dans lesquels on va puiser pour construire et interpréter une nouvelle partition, une partition à soi, en référence à une position, inspirant une ligne directrice (nous avons décrit celle-ci supra comme une visée).

Puisque nous avons essayé de poser que l'enjeu de l'action collective de transformation peut se parler en termes de lutte contre la désaffiliation, il faut admettre que la « partie » se jouera d'office « sur le terrain d'une force étrangère » selon l'expression de Michel de Certeau.

Michel de Certeau indique que ce type de partie correspond à « la construction de phrases propres avec un vocabulaire et une syntaxe reçus. »

Ce domaine d'étude – dans lequel peut figurer l'étude des actions collectives de transformation – concerne « les opérations quasi microbiennes qui prolifèrent à l'intérieur des structures technocratiques et en détournent le fonctionnement par une multitude de « tactiques » articulées sur les « détails » du quotidien » ; peuvent ainsi s'« exhumer les formes subreptices que prend la créativité dispersée, tactique et bricoleuse des groupes ou des individus pris désormais dans les filets de la surveillance »⁵⁸.

58 M. de Certeau, *Les procédures de la créativité quotidienne*, in *L'invention du quotidien, tome I Les arts de faire*, Paris, Gallimard, nouvelle édition, 1990, p. 40.

Si nous acceptons de parler, plutôt que de « méthodes » ou de « techniques », de répertoires dans lesquels on va puiser pour composer collectivement une action le plus souvent tactique, nous pouvons identifier au moins cinq « répertoires » qui concernent l'action collective de transformation en situation de rue.

■ SE RENDRE VISIBLE AUX YEUX DU GROUPE CONCERNÉ PAR LA SITUATION ET « TOUCHABLE »

Ce répertoire concerne trois dimensions articulées :

- une dimension de présence et de visibilité selon les codes en vigueur dans le territoire ;
- une posture, dans le chef des travailleurs sociaux, mêlant intimement une disponibilité et une absence de contrainte ;
- une affirmation du caractère non démissionnaire de l'équipe de travailleurs par rapport à la situation, sans pour autant que cette non-démission ait une réponse toute faite à imposer ou à vendre.

Ce répertoire va permettre aux travailleurs une observation active et la participation des individus et des groupes à des activités observantes (si ce n'est de tests).

Ce beau récit d'une travailleuse de rue brésilienne illustre parfaitement les trois dimensions.

« ENFANTS JOÃOS DU BRÉSIL »

Il était une fois un garçon qui s'appelait João⁵⁹. Il avait 13 ans mais il en paraissait 9 ou 10. La première fois que je l'ai vu, en 1999, c'était dans le quartier Vilinha de Santa Felicidade⁶⁰, à Maringá, une ville de plus de trois cent mille habitants de l'État du Paraná, au Brésil. A l'époque, nous (les éducateurs et éducatrices du Projet Brincadeiras⁶¹ et de la Commission Locale du Mouvement National des Enfants de la Rue⁶²) allions jouer tous les samedis après-midi avec les enfants de cette communauté. Au cours de nos jeux, nous discussions avec les enfants, échangeons et construisions des expériences et savoirs mutuels sur nos vies, nos cultures, les droits des enfants, la participation aux politiques qui concernent la ville et le quartier, la lutte pour la justice sociale⁶³.

Notre première rencontre eut lieu à une occasion particulière, c'est pour cette raison sans doute que, après tant d'années, je me souviens avec clarté de ce

59 Nom fictif

60 À l'époque, alors que les enfants du quartier lui donnaient le petit nom de Vilinha, celui-ci était généralement vu par la ville et les médias comme un endroit dangereux. Ce n'était pas notre sentiment.

61 Projet développé à partir de 1997 avec les enfants de la rue avec le Programme multidisciplinaire d'étude, de recherche et de défense de l'enfant et de l'adolescent / Universidade Estadual de Maringá, sous la coordination de la Prof. Verônica Regina Muller.

62 Créée à Maringá en 1998 par un groupe d'éducateurs et de militants politico-sociaux actifs dans le domaine de la défense des droits de l'enfant. Certains d'entre eux participent au projet Brincadeiras.

63 Ces activités sont à présent proposées aux enfants d'un autre quartier, Jardim Esperança, dans une ville voisine de Maringá, Sarandi

qui s'est passé ce jour-là. Alors que nous jouions avec les enfants, je remarquai qu'un garçon que nous ne connaissions pas encore nous observait à distance. Son regard fixe et attentif dénotait de l'intérêt pour nos jeux. Je m'approchai de lui. Je lui demandai la permission de m'approcher un peu plus. Je l'invitai à jouer avec nous, à participer à la grande invention de cette après-midi-là : le jeu du « touche-touche bisou ».

Un timide sourire à la bouche, João accepta. Pendant un moment, nous avons interrompu le jeu pour l'introduire et lui expliquer les règles qui avaient été décidées. Il s'agissait de courir librement dans l'espace et de simultanément fuir et poursuivre les autres. Chacun essayait de toucher les autres. Les touchés devaient instantanément s'immobiliser, comme transformés en statues. Pour récupérer notre liberté (de courir, toucher et sauver les autres), il fallait que quelqu'un vienne spontanément nous embrasser sur la joue.

Je remarquai qu'au début, João avait de la peine à comprendre le contexte ludique et la dynamique individuelle et collective de l'activité. Il semblait également embêté de devoir respecter les règles qu'on avait établies. Mais, après un moment, il commença à s'identifier au jeu et affichait déjà un large sourire.

Il décida de me provoquer. « Personne ne réussit à m'attraper », dit-il en me regardant. En tant qu'éducatrice, j'interprétai ce défi comme une ouverture pour un rapprochement. Je courus derrière João comme jamais je ne l'avais fait auparavant, même quand j'appartenais à l'équipe de handball et me donnais à fond pour aider mon équipe à marquer. Il était effectivement très rapide.

Mais j'étais décidée de répondre au défi de ce garçon et de réussir à le toucher.

A cet instant, je me suis rendu compte de l'importance réelle et subjective de la lucidité humaine, des actions-relations ludiques. Après un moment, mort de rire et reconnaissant mon effort (je n'en pouvais plus), João fut solidaire avec moi. Il se rendit, permettant que je le touche. Une fois paralysé, d'autres enfants accoururent pour le sauver. Et une fois libéré, il se remit à courir.

A la fin de l'activité, nous avons demandé à João depuis combien de temps il vivait dans le quartier, car on ne l'avait jamais vu auparavant. Il répondit par le silence. Nous l'invitâmes alors à revenir jouer le samedi suivant. Il promit de revenir, et effectivement il apparaissait de temps en temps.

De par sa participation régulière, nous apprîmes petit à petit à le connaître, sa vie, son histoire... C'est ainsi que l'on comprit qu'en fait il n'habitait pas le quartier. Et qu'il n'y était pas né non plus. Depuis tout petit, il passait beaucoup de temps dans la rue, surveillé par sa mère et sa sœur. Il ne connaissait pas son père. Lorsque sa mère mourut, il continua à collecter du carton avec sa famille, c'est-à-dire sa sœur, son beau-père et les chiens qui l'accompagnaient dans ses lieux de vie – les mocós⁶⁴. Il n'avait jamais été à l'école. Il apprit à se droguer. C'est dans les rues du centre-ville qu'il rencontra des enfants

64 À l'époque, l'expression mocó était normalement utilisée par les enfants en situation de rue pour désigner les recoins de lieux publics et privés non habitables, utilisés par la population de la rue comme espaces de vie ou d'abri.

du quartier, c'est ainsi qu'il connut Vilinha et créa des liens sociaux et affectifs avec cette communauté. Parfois il y passait quelques jours, dormant et se protégeant dans une cour quelconque. Il adorait qu'on le prenne en photo. Et il aimait faire des pirouettes en l'air.

Mais à un moment donné on se rendit compte que João ne venait plus jouer avec nous depuis plusieurs samedis. On tenta pendant plusieurs semaines de le localiser. On alla trouver sa famille, qui disait ignorer où il était. Grâce à la relation de confiance que nous avons avec d'autres enfants qui vivaient dans les rues près de la cathédrale, on apprit que João ne se trouvait pas à Maringá, mais dans une autre ville. Laquelle ? Personne ne savait.

Presque deux mois plus tard, je me trouvais à Londrina, une ville située à environ quatre-vingt-dix kilomètres de distance de Maringá, attablée à une terrasse d'une cafétéria du centre-ville. Attentive à la réalité des enfants de la rue, je remarquai vite un garçon qui parcourait les tables pour distribuer des bouts de papier avec une inscription. Au fur et à mesure qu'il s'approchait de ma table, je reconnus João. Par respect pour son travail, je continuai à l'observer. J'attendais qu'il vienne jusqu'à moi. En m'offrant son billet, il a eu la surprise de me voir. Tout content, il lança sa pile de papiers en l'air et commença à crier mon nom. Nous étions tous les deux très émus par cette rencontre inattendue. Fous de joie, nous sommes tombés dans les bras l'un de l'autre. Nous nous sommes assis pour bavarder. Nous avons discuté très longtemps.

Autour de nous, les gens nous regardaient bouche bée. Certains semblaient furieux. D'autres gesticulaient avec

leurs mains comme s'ils voulaient dire quelque chose. Sentant qu'il devait expliquer ce qui se passait, João me donna à lire un des papiers. Il y était écrit ceci : «Je suis sourd-muet. Aidez-moi SVP». Il n'y avait rien à expliquer. On a mangé et on est resté là pendant un petit temps. João promet de revenir à Maringá. La semaine suivante, il revint à nos jeux. Le temps passa... et aujourd'hui encore, en me remémorant et en décrivant ces souvenirs, je me rappelle de ce garçon avec tendresse.

Récemment, le 21 avril 2013, nous sommes revenus à Santa Felicidade. Un groupe de garçons et de filles de l'époque qui avaient participé aux jeux dans le quartier entre 1998 et 2005 (à présent de jeunes adultes), veulent l'appui du Programme multidisciplinaire d'étude, de recherche et de défense de l'enfant et de l'adolescent, de la Commission locale du Mouvement national des enfants de la rue, du Projet Brincadeiras, de l'Association d'éducateurs sociaux de Maringá, pour que le groupe d'enfants actuel, souvent leurs enfants, cousins, neveux et nièces, aient également accès à la culture ludique et à une formation en participation politico-sociale. Nous avons réalisé une première réunion. A cette occasion, en visitant les rues et les familles du quartier, retrouvant certains anciens et d'autres pas, j'ai demandé à un des jeunes s'il savait où se trouvait le protagoniste de ce récit. Il ne savait pas. On ne l'a plus jamais vu par ici.

Nous espérons que João soit aussi devenu un jeune adulte. Qu'il soit en vie. Qu'il vive bien. Car pour certains enfants Joãos avec qui nous avons joué dans les rues et sur les places de ce quartier dans le passé, le présent est encore fait de luttes quotidiennes pour la survie, de résistance face à la violence policière et contre

les emprisonnements arbitraires, d'alerte permanente face aux menaces et dangers de mort... et certains sont déjà partis.

Par analogie au livre « Il y a beaucoup de mondes dans le monde », de Catarina Tomás, nous posons cette question : comme hier, il y a encore aujourd'hui beaucoup d'enfants-Joãos au Brésil. Pourquoi ? Jusque quand ? »

SOURCE : MARINGÁ, BRÉSIL – PROJET BRINCADEIRAS ET COMMISSION LOCALE DU MOUVEMENT NATIONAL DES ENFANTS DE LA RUE

CONSTRUIRE DES CONTACTS AUTHENTIQUES SACHANT QU'ILS SONT « MIXTES » – PRENDRE UN POINT DE VUE CONGRUENT AVEC EUX

Le terme « contact authentique » a été proposé par Claude Lévi-Strauss pour désigner des fonctionnements collectifs « institutionnels ou non-institutionnels, où les individus ont une connaissance concrète des uns et des autres » ; Lévi-Strauss constate que dans nos sociétés globalisées, « les niveaux inauthentiques se multiplient : tous ceux où les hommes réels sont séparés ou rassemblés par des intermédiaires ou des relais, qu'il s'agisse d'organes administratifs ou d'inflorescences idéologiques »⁶⁵.

Dans notre corpus, nous n'avons pas trouvé d'action où ce répertoire n'était pas activé. Cela ne semble pas illogique : travailler « par » ou à tout le moins « avec » implique qu'une inter-dépendance assumée soit construite.

65 G. Charbonnier, *Entretiens avec Claude Lévi-Strauss*, Paris, Julliard et Plon, 1961, pp. 58-59.

Encore faut-il bien prendre la mesure du fait que cette inter-dépendance mettra la plupart du temps en contact des individus ou des groupes stigmatisés et des individus ou groupes considérés comme « normaux ». Nous prenons le terme stigmatisé dans le sens strict que lui a donné E. Goffman : certains individus ou groupes sont pourvus d'un attribut qui est de nature à jeter sur eux un discrédit durable et profond, au point qu'ils pourront perdre leur statut d'interactant légitime.

On leur suppose alors une série d'incapacités ou d'insuffisances qui ne sont pas avérées et on les traite en conséquence.

Nous avons vu que les processus de désaffiliation comportaient une dimension d'« insertion », portant sur l'affaiblissement ou la disparition des interactions solidaires ; à l'extrême de cette évolution, c'est la stigmatisation que nous trouvons.

En conséquence, les contacts « authentiques » qui sont nécessaires ne peuvent pas s'appuyer sur un « donné » qui les rendent possibles ; la possibilité doit en être reconstruite.

Ce répertoire implique donc une série de précautions de la part des travailleurs sociaux de rue, qui sont celles qui concernent la tenue d'interactions « mixtes » individus ou groupes stigmatisés/individus ou groupes « normaux ».

Parmi ces précautions, nous pouvons évoquer⁶⁶ :

- ne pas supposer une série d'incapacités non avérées ;
- passer les « examens de confiance » (la personne stigmatisée n'étant jamais sûre de son acceptation dans le cercle des « normaux », elle vérifie souvent l'effectivité de celle-ci par des « tests » relatifs au degré d'acceptation affiché par ces derniers ; parmi ces examens, évidemment figurent en bonne place tous ceux qui sont relatifs aux « adversaires » décrits précédemment : le professionnel en est-il ou pas ?) ;
- éviter le raisonnement fallacieux qui rapporte et interprète tous les comportements de la personne ou du groupe stigmatisé à la situation de stigmatisé ;
- prendre la mesure que la socialisation à l'intérieur du groupe stigmatisé est à double face : protectrice, elle tend cependant aussi à renforcer le stigmate ;
- ne pas sous-estimer les effets paradoxaux de l'organisation du groupe stigmatisé, notamment lorsqu'il organise sa représentation : plus un représentant sera accepté comme tel par « l'extérieur », plus il se détachera de sa situation initiale (isolement, stigmatisation), au point qu'il pourra être accusé de trahison par ceux qu'il s'efforce

66 Pour plus de détails, on se reportera utilement à l'ouvrage d'E. Goffman, *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, 1975.

de représenter ; le danger est particulièrement présent lorsque l'action de transformation implique la tenue d'interactions avec les autorités, qui conduisent à désigner un représentant attitré, parmi les plus doués ;

- lorsqu'un « normal » est accepté par un groupe stigmatisé, lorsqu'il en est fait « membre honoraire », il devient « initié » ; à charge pour lui de combiner proximité et distance, par exemple en n'adoptant pas d'office les comportements du groupe qui l'a accueilli ;
- l'initié doit aussi prendre la mesure que son existence peut constituer une sorte de reproche vivant aux yeux de ceux qui ne le sont pas (et qui, inconsciemment peuvent se reprocher de ne pas être arrivés à l'être) ; il doit néanmoins continuer à incarner la présence d'une société « non démissionnaire » devant les inégalités, les marginalisations et les atteintes à la dignité ; le professionnel peut être déchiré entre ces exigences contradictoires.

Mais l'attention portée aux exigences des contacts mixtes ne suffit pas. Il faut encore que les démarches professionnelles qui sont menées soient congruentes avec elles. Nous pensons notamment à deux dimensions.

La manière de mener l'action doit s'inscrire dans la singularité de la situation et notamment tenir compte du fait que ses protagonistes sont souvent réduits à l'ordre des tactiques. Il faudra donc « faire avec ce qui est », tirer parti

des circonstances, s'inscrire dans le tissu des choses⁶⁷, tenir compte, dans la tenue des actions, des ambivalences qui affectent les personnes stigmatisées (elles oscillent souvent par exemple entre des attitudes contradictoires : surjouer le stigmate pour provoquer, l'intérioriser et se résigner, vouloir conquérir les domaines interdits, etc.).

Ensuite, les exigences qui sont imposées au travail social doivent être négociées pour qu'elles ne viennent pas compromettre le répertoire de l'action.

Lorsqu'un groupe travaille à l'augmentation de ses connaissances, de ses capacités d'analyse, il est fondamental d'éviter l'amalgame avec le verdict d'incapacité que le stigmate conduit à produire. Les méthodes ascendantes qui font confiance aux ressources existantes pour les développer sont incontournables.

Il en est également ainsi de l'exigence, fort répandue, d'asseoir le travail social de rue sur un « diagnostic ». L'établissement de celui-ci devra faire preuve d'une grande vigilance : en procédant à une analyse « en surplomb », faussement objectivante (des chiffres ne rendent pas compte du tout d'une situation vécue), établie sans les protagonistes concernés, on ne peut que rater le test d'acceptation.

C'est ce qu'illustre la pratique de l'équipe Dynamo AMO en Belgique.

67 On reconnaît là les principes du modèle de propension qui s'applique lui aussi aux actions communautaires. Voir E. de Boevé et M. Giraldi, *Guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde*, Ed. L'Harmattan, 2010.

Nos actions sont le résultat d'un processus permanent appelé diagnostic social basé sur une analyse vivante des zones concernées par notre action et ce en utilisant nos propres ressources. Il s'agit concrètement de récolter et d'analyser à la fois la parole des jeunes, nos observations, les demandes d'aide individuelles et collectives, à la fois formelles et informelles. De cette récolte de données découlent des problématiques directement liées à notre travail de terrain. A ce jour, nous avons mis en évidence deux de celles-ci : les difficultés rencontrées par les jeunes adultes entre 17 et 25 ans et le dysfonctionnement de l'Institution scolaire.

Ces hypothèses de travail seront confrontées à une contre-épreuve qui consiste à rencontrer divers experts concernés de près par celles-ci. A la suite de ces contre-épreuves, des actions concrètes seront menées sur le terrain et nous interpellons des responsables administratifs, institutionnels et politiques. La participation des jeunes est constante de par notre souci de relayer leur parole dans le diagnostic social. Lors des actions sur le terrain, leur participation concrète pourra être envisagée.

Pour créer notre outil, nous avons utilisé La Convention Internationale des Droits de l'Enfant pour classer l'atteinte à leurs droits. Cet outil nous permet petit à petit d'analyser nos données et de faire ressortir des problématiques et notamment concernant les MENA, les jeunes de plus de 17 ans confrontés à de grandes difficultés et dont les demandes augmentent, les difficultés des jeunes face au système scolaire de plus en plus excluant et discriminant.

Ce processus d'analyse des données sera permanent et conduira l'équipe des travailleurs de rue à mettre en place un travail d'interpellation, l'idée étant d'aller du niveau ultra local à un niveau macro.

La principale contrainte est essentiellement liée à la durée dans le temps. En effet, ce processus demande énormément de temps, d'énergie et de rigueur, il faut être motivé et structuré. Néanmoins, il permet aussi de sortir d'une position de plainte continuelle et donc d'empêcher de tourner en rond et d'amener une perspective de changement.

SOURCE : TERRAIN FOREST, UCCLÉ, BRUXELLES, BELGIQUE – DYNAMO AMO

ESSAYER DES LIGNES DE FUITE VERS DES HORIZONS DE POSSIBLES SUFFISAMMENT DÉSIRABLES OU ACCEPTABLES – NE PAS S'EN CONTENTER

Nous avons à plusieurs reprises mobilisé un raisonnement qui invitait à une lecture plurielle : double sens de la communauté, double adversaire de l'action collective de transformation, double dimension des processus de désaffiliation, mais aussi articulation/distinction de la visée et des moyens de l'action.

Il faut compléter ces éléments en insistant sur le double niveau de l'environnement sur lequel l'action collective a à peser. Celui-ci a en effet toujours une dimension locale, situationnelle, mais il ne peut être dissocié du niveau structurel, global, qui la détermine.

L'action doit donc être capable :

- de lire le local à partir du global ;
- de ne pas négliger la situation locale en se déportant uniquement sur une dénonciation des structures (sans action sur celles-ci) ;
- de tenter de connecter, par contagion, des transformations locales avec des victoires au niveau des structures (par exemple par la conquête de nouveaux droits pour tous).

Ces trois exigences sont évidemment élevées.

Deux problèmes spécifiques sont posés à leur sujet dans ce répertoire.

D'abord, agir dans un ordre suffisamment cohérent. C'est la raison pour laquelle nous insistons sur l'expérimentation de « lignes de fuite » qui peuvent permettre de desserrer au moins en partie les contraintes qui pèsent sur les individus et les groupes. Il nous semble en effet que c'est un début de réussite dans le domaine qui peut soutenir une exigence plus grande.

Ensuite, il faut éviter la confusion. Par exemple en pensant que des améliorations locales, parce qu'elles sont locales, permettent d'office au « système » de se maintenir, voire contribuent à ce maintien. Par exemple encore, en dénonçant un système comme si sa transformation dépendait uniquement des autres (par exemple : les politiques, les professionnels du secteur, etc.).

Dans son ouvrage *Retour au sens*, Michel Wieviorka nous met en garde contre le danger des « concepts purs » :

« Les sciences humaines et sociales n'ont pas grand-chose à gagner à avoir recours à des concepts purs qui entrent en tension, voire en opposition, avec les phénomènes concrets qu'elles envisagent. Elles ont tout intérêt, pour être explicatives, à mettre en œuvre des concepts impurs, chargés d'éléments susceptibles d'être en phase ou en continuité avec le réel concret, historique, qu'il soit social, culturel, économique, politique ou autre »⁶⁸.

Ne devons-nous pas, en matière d'actions collectives de transformation, admettre que nous avons besoin d'actions qui ne se pensent pas comme « pures », « absolues », au détriment de la possibilité de changements concrets, hic et nunc, insuffisants souvent, demandant certes absolument une continuation de l'action, son extension, des conquêtes plus significatives encore, mais cherchant aussi à poser des premiers pas sensibles pour les intéressés ?

C'est nous semble-t-il le raisonnement qui est perceptible dans l'action de la plate-forme vietnamienne à propos du travail des enfants : le double niveau local/global y est bien perceptible (la situation des enfants réels avec qui elle est en contact – la structuration du marché du travail et le degré du respect des droits qu'il produit). La « ligne de fuite » qui se cherche passe par la mobilisation d'acteurs économiques locaux et l'action contre les exploités les plus durs. L'action « impure » consiste à défendre le droit des enfants sans refuser de voir que la suppression du travail des enfants ne peut être que progressive.

68 M. Wiewiorka, *op.cit.*, p. 296.

La plate-forme vietnamienne mène des projets d'apprentissage de métier pour les enfants en situation de rue dans plusieurs grandes villes. Comme au Népal et aux Philippines, l'essentiel est d'aider ces jeunes à perfectionner leurs compétences, à trouver un travail approprié et en sécurité, ce qui leur assure un avenir et une réinsertion sociale durable.

Le développement de ces projets s'accompagne souvent des actions de sensibilisation communautaire auprès du groupe cible ainsi que de leur famille.

En effet, il n'est pas évident ni pour les jeunes, ni pour les parents de lâcher leur gagne-pain quotidien pour l'apprentissage d'un métier dont ils ne voient pas les avantages immédiats. Ces projets envisagent de mobiliser les communautés de commerçants et d'hommes de métier à offrir à ces jeunes des opportunités de formation dans des conditions favorables.

L'exploitation des mineurs au travail fait aussi l'objet de sensibilisation des communautés aux conditions de travail pénible dont sont victimes leurs enfants : dangers, esclavage, temps de travail excessif.

Il s'agit également de défendre le droit des enfants bien que l'on ne puisse pas encore supprimer totalement le travail de l'enfant dans ces pays, étant donné qu'ils doivent travailler pour la survie d'eux-mêmes et de leur famille. [...]

Dans des actions de sensibilisation contre les maltraitances, les abus et l'exploitation des enfants par exemple, les travailleurs de rue n'excluent pas

le travail auprès des manipulateurs d'enfants : des dealers de drogue, des chefs de bande, des gens qui s'enrichissent grâce au travail des jeunes...

SOURCE : TRAN QUOC-DUY, ANALYSE DES CONTRIBUTIONS DES PLATEFORMES VIETNAMMIENNE, PHILIPPINE ET NÉPALAISE

■ NE JAMAIS LÂCHER SUR LE TRAVAIL RÉFLEXIF DANS LA STRATÉGIE D'ACTION

La négociation de l'action en fonction du double niveau de l'environnement implique l'exercice soutenu d'une forte réflexivité.

L'action de transformation nous paraît indissociable de la mise en œuvre de pareille réflexivité.

Ses visées, quelles qu'elles soient, imposent en effet à ses protagonistes des prises de recul significatives.

Dans le paradigme politique par exemple, nous l'avons expliqué, le « test de légitimité » conduit à confronter le point de vue de l'intérêt privé à un point de vue plus largement public.

Dans les paradigmes social et culturel, de même, réclamer des droits n'a de sens que si ces droits sont d'emblée conçus comme universels. Quel sens y aurait-il à réclamer le droit d'être respecté si, dans le même geste, on ne s'engageait pas dans la construction d'une société où chacun peut l'être ? Quel sens aurait une égalité qui ne serait pas promue pour tous ?

Le répertoire qui touche à la réflexivité comprend des dimensions qu'il ne faut pas considérer comme des « étapes » impliquant une succession programmée. Par contre, nous pensons que ces dimensions doivent être considérées comme indissociables et inter-connectées. Celles que nous proposons sont directement inspirées des pratiques de l'éducation permanente ou, mieux, populaire⁶⁹.

Construction d'un rapport à soi ; se départir d'une domination implique de s'engager dans une logique d'auto-référence. Alain Touraine l'a illustré par une formule limpide à propos des mouvements féminins : ils s'appuient sur l'affirmation « Je suis une femme⁷⁰ ». Félix Guattari évoquait quant à lui un « territoire sui-référentiel ».

69 Voir par exemple J. Blairon et E. Servais, *Éducation permanente et processus – Premières réflexions*, Intermag.be, analyses et études 2014, www.intermag.be/467

70 A. Touraine, *Le Mondes des femmes*, Paris, Ed. Fayard, 2006, p. 47, « Ce que nous a appris notre commentaire sur l'expression fondatrice de l'expérience féminine : « je suis une femme », c'est qu'il n'y a pas identité entre le je qui crée, qui aime ou qui refuse, et le je qui se trouve constitué et qui, par conséquent, est vu par l'autre et se définit par ses rapports à l'autre. Les femmes sont encore prises dans le monde féminin tel qu'il a été créé par les hommes pour former un genre qui les a soumises à l'intérêt supérieur de la binarité homme-femme et donc de l'hétérosexualité. Être une femme pour soi, se construire comme une femme est au contraire transformer cette femme pour l'autre en femme pour soi. Mais il ne doit pas y avoir de rupture complète entre les deux, sans quoi on tombe dans les paradoxes de Monique Wittig, qui excitent un moment l'esprit mais ne peuvent pas être acceptés par beaucoup de femmes. »

Mais cette logique ne doit pas précipiter dans la défense d'une identité figée. Nous l'avons vu à plusieurs moments, l'auto-référence est aussi mise en œuvre d'une distance créative par rapport à soi ; la subjectivation consiste en effet à expérimenter des décalages multiples par rapport à une identité considérée comme une substance rigidifiée (« je suis comme je suis ») ; le travail culturel au sens de production plutôt que d'expression le permet, mais aussi la construction de solidarités chaudes, d'associations, d'expériences d'émergence d'un désir collectif.

Un travail d'identification des droits vers lesquels l'action entend pointer implique que les protagonistes de l'action mettent leurs revendications au travail sur au moins deux axes : comment ont-ils pris en compte l'exigence d'universalisation (en opposition à une version corporatiste) ? Comment travaillent-ils l'exigence de réciprocité (comment ce qui est demandé est-il mis en œuvre par les protagonistes eux-mêmes) ? Il est probable que ce dernier point oblige les acteurs à se confronter à de difficiles dilemmes éthiques.

Les revendications portées devront probablement aussi s'ancrer dans des actions possibles, ici et maintenant. Le point d'attention consistera alors à considérer ces actions possibles comme nécessaires et non suffisantes.

Enfin, les protagonistes de l'action devront rechercher une homologie suffisante entre leur organisation, leur mode d'action et les droits qu'ils entendent conquérir. Ils devront par exemple assurer aux participants un droit à l'engagement et au désengagement en référence à leurs combats pour la liberté, favoriser des fonctionnements participatifs en leur sein en référence à leurs combats

pour la démocratie, comme une égalité et une solidarité suffisantes au sein des équipes, en référence à la conquête ou à la défense de droits sociaux. C'est un autre versant du « tourment éthique » dans lequel acceptent de vivre les associations.

Remarquons que les dimensions de ce répertoire sont en relation de tension entre elles, ce qui constitue une garantie de créativité, mais porte à un haut niveau les exigences en matière de prise en compte de la complexité.

Le rapport à soi est en effet en tension avec la distance créatrice à soi comme avec le travail sur l'universalisation et la réciprocité des droits.

La revendication de droits (qui ont un caractère en quelque sorte absolu) et l'ancrage dans des actions possibles (forcément limitées au départ) sont aussi en tension.

Enfin, les deux domaines de dilemmes éthiques (la réciprocité des droits et l'homologie interne/externe) peuvent entrer en tension avec le souci d'efficacité de l'action.

■ MOBILISER POUR RENDRE LA RÉALITÉ INACCEPTABLE

L'action collective de transformation veut obtenir un changement de l'environnement ou de la situation.

Elle refuse donc, nous l'avons vu tout au long de cet ouvrage, de se résigner à « l'état des choses ».

En ce sens, elle correspond à ce que Luc Boltanski décrit comme l'activité critique, qui se donne pour mission de rendre la réalité telle qu'elle est inacceptable.

Luc Boltanski ne sous-estime pas l'exigence élevée que représente un tel travail :

« Exigeant des dominants qu'ils regardent en face l'arbitraire de leurs privilèges (ce qu'aucune « élite » d'aucune société connue n'a jamais été capable de faire) et des dépendants qu'ils accomplissent les actions que leur état de subordination leur rend précisément le plus souvent impraticables, au moins lorsque chacun est seul, livré à lui-même, puisque, être subordonné, ce n'est rien d'autre qu'être limité dans ses moyens d'action par les règles édictées d'en haut auxquelles on se trouve tenu d'obéir, en sorte que toute velléité d'agir prend assez vite et, en quelque sorte, sans le vouloir, la voie de la révolte qui, lorsqu'elle est individuelle, risque toujours d'être assimilée à un genre ou à un autre de marginalité, voire de folie »⁷¹.

Nous pouvons ajouter que cette accusation de marginalité, lorsqu'elle est portée sur des groupes ou individus soumis précisément à des processus de désaffiliation, a toutes les chances d'être rapportée à leur stigmatisme (« ils adoptent une attitude marginale parce qu'ils ne sont pas des interactants légitimes »), et de permettre ainsi au groupe dominant de se dédouaner à peu de frais de la critique qui est portée et de leur responsabilité en la matière.

71 L. Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable*, Paris, Démopolis, 2008, p. 177.

Ce risque nous introduit à un choix déterminant (il est parfois irréversible) qui caractérise ce répertoire : faut-il travailler avec ou contre les représentants des institutions qui ont pour fonction d'instituer la réalité telle qu'elle est (y compris dans ses aspects inacceptables) ?

Lorsqu'on se situe dans la logique « avec », on ambitionnera de réussir une mobilisation de ces représentants. Dans la logique « contre », on se trouvera dans le registre de la dénonciation.

Le terme « interpellation », qui signifie « sommer de répondre, de s'expliquer », se trouve en quelque sorte à mi-chemin et peut produire de l'incertitude ou de la confusion.

Le registre de la dénonciation implique des actions bien connues comme la médiatisation de la critique, la manifestation dans toutes ses composantes, visant à frapper l'opinion, l'action directe, (souvent non violente et ludique⁷², par exemple l'occupation d'un lieu), la construction d'un rapport de force...

Le registre de la mobilisation implique la construction de ce que les sociologues de l'innovation appellent un « réseau d'acteurs à intérêts divergents » - donc un réseau incluant aussi les représentants des institutions voire les

72 On se rappelle ici les modes d'action prescrits par Saul Alinsky, résumés par exemple dans www.les-renseignements-genereux.org/fichiers/10682.

adversaires. Cette logique d'action est moins connue ; nous la résumons ici⁷³.

Elle implique que les protagonistes acceptent de prendre un point de vue d'impartialité qui demande qu'on ne considère rien comme acquis d'avance, y compris des groupes sociaux ou des « positionnements » ; les identités, par exemple, sont considérées comme évolutives.

La sociologie de l'innovation procède à une lecture très ouverte de l'environnement ; en particulier, elle ne résume pas aux acteurs humains présents. Des éléments matériels (comme des objets), des schémas, des textes... agissent également. On les considère comme des « acteurs non humains ».

Enfin, cette sociologie s'impose de ne recourir à aucune grille ou classification préalables ; elle prône une « libre association » qui ne concerne pas que les mots ou les phrases : cette pratique désigne aussi des relations entre les acteurs.

Le travail de mobilisation implique divers types d'actions qui ne doivent pas être considérées dans une logique linéaire : elles peuvent être requises en permanence,

73 Pour une étude de cas détaillée, le lecteur pourra se rapporter au travail que J. Fastrès a consacré aux Agences Immobilières Sociales, *La structure de l'environnement : les AIS, acteurs d'un réseau ?*, Intermag.be, analyses et études 2007, www.intermag.be/images/stories/pdf/ais.pdf, pp. 20-22. Une présentation plus complète est aussi proposée par cet auteur dans le même magazine en ligne à l'adresse suivante www.intermag.be/images/stories/pdf/reseau4_action.pdf.

selon l'évolution de la situation et des relations entre les acteurs.

La problématisation doit permettre à la fois de poser les bonnes questions et d'identifier les acteurs à mobiliser.

Les « bonnes questions » sont celles qui permettent à une action de démarrer, compte tenu des acteurs (humains et non-humains) qui sont concernés d'une manière ou d'une autre. Une attitude très créative est donc nécessaire, puisqu'il s'agira de trouver une porte d'entrée qui permettra de « mettre autour de la table » tous les protagonistes potentiellement concernés et « sur la table » les problèmes que chacun rencontre, les questions que chacun se pose, les rejets opérés par les uns et par les autres.

Il ne peut s'agir par exemple du comportement d'un seul protagoniste qu'il s'agirait de « corriger ».

Une traduction pourra être proposée, qui va consister à se donner une vision au moins partiellement commune, mais qui en même temps produira des décalages même minimes chez chacun : on fera « quelque chose », mais pas d'office ce qui était prévu au départ, ou ce qui paraissait tomber sous le sens de certains, souvent dominants.

L'intéressement concerne la construction de liens (ce qui implique souvent la destruction d'autres), et de modalités de connexion entre les acteurs : il s'agit de séduire, négocier et combattre (les liens ou les projets concurrents) ; par exemple, arriver à gagner du temps, à faire en sorte que certains acteurs ne passent pas à un autre jeu (répressif par exemple), qu'on continue d'y

croire malgré la stagnation apparente ou la survenue d'un incident, qu'on se voie avancer, qu'on puisse calmer les objections ou les craintes de certains groupes...

Enfin, il faudra pouvoir donner un vrai rôle (les sociologues parlent d'« enrôler »), quel qu'il soit, à tous les membres du réseau : la diversité si ce n'est la divergence des intérêts, le poids différent des uns et des autres, les inégalités de capitaux en présence exigent d'être compensés par une égalité de possibilité d'action (qui peut varier dans le temps en un sens ou en un autre pour un acteur donné).

Ce type de mobilisation n'exige pas que tous soient d'accord sur une orientation commune au départ. Il parie sur la possibilité de déplacement, de création d'une action commune au-delà des différences et des divergences.

L'« avec tous » exige de réussir des transactions multiples. La question qui doit guider ce type de mobilisation « sans filet » est bien : « qu'est-ce qui pourrait faire que cette réalité devienne en partie au moins inacceptable pour ceux qui en profitent ou en sont les garants ? ».

Ces travailleurs sociaux de rue philippins énoncent clairement le point de vue que doit poursuivre une telle « mobilisation » :

Mobiliser tous les secteurs de notre société sur la problématique des jeunes en situation de rue afin de traiter et résoudre la source, et les causes sous-jacentes et immédiates du phénomène des jeunes en situation de rue, est une nécessité.

Voici comment ils problématisent la situation au départ.

La prolifération d'enfants et de jeunes vivant dans les rues à Metro Manila devient un défi pour les différentes ONG, tout particulièrement Childhope Asia Philippines. Les enfants en situation de rue sont les groupes sociaux les plus marginalisés et désavantagés dans notre société, incapables d'accéder tout particulièrement aux services de soins / santé et sociaux les plus primaires.

Ils étaient sujets à toute sorte d'abus même de la part de leurs familiers qui vivent également en rue.

A cause de la situation telle que décrite, nous croyons qu'il est impératif de mener des interventions pour soutenir les dits enfants en situation de rue. Nous pensons que quelque chose doit être fait pour leur assurer une protection tant qu'ils sont en situation de rue, et éventuellement également les aider à s'assurer une meilleure vie en dehors des rues. Nous croyons également que les interventions qui doivent être menées doivent inclure les familles des jeunes en situation de rue.

SOURCE : PHILIPPINES – VIRLANIE FONDATION INC

D'autres actions déjà évoquées (CPCS au Népal, Dynamo AMO en Belgique)⁷⁴ permettent d'identifier comment intéresser et donner un vrai rôle à tous, assurer une traduction du problème et un travail sur les identités.

Nous pensons que la logique de mobilisation est souvent présente de façon implicite ou partielle dans de nombreuses actions collectives de transformation.

74 Ibid. pp 121-123

Ainsi de cette expérience bruxelloise qui témoigne d'une logique d'intéressement et d'enrôlement réussie.

Notre objet social est de favoriser et de soutenir les démarches, initiatives et actions émanant de citoyens et qui visent à agir individuellement et collectivement sur leur environnement et conditions de vie.

Dynaco est opérateur de terrain de trois Projets de Cohésion Sociale (PCS) émanant d'un partenariat entre Dynaco, une société immobilière de service public et la société de logements en région de Bruxelles capitale.

LES FINALITÉS

- *Contribuer au renforcement de la cohésion sociale au sein des différents quartiers.*
- *Favoriser la mise en place d'une dynamique participative et démocratique dans les différents quartiers en vue d'améliorer avec les habitants leur qualité de vie.*
- *Contribuer à rendre les habitants acteurs de leur lieu de vie.*

UNE DÉMARCHE DE TRAVAIL SOCIAL COMMUNAUTAIRE

- *À partir des besoins, des préoccupations définis par les habitants eux-mêmes, nous les soutenons, nous les accompagnons dans la recherche de solutions (en faisant attention à ne pas les orienter).*

- *Nous cherchons à informer, sensibiliser et outiller les habitants pour augmenter leur pouvoir d'agir.*
- *Nous tentons de transformer les plaintes individuelles en parole collective pour faciliter la communication entre d'une part, les habitants et d'autre part, les bailleurs ou tous les autres acteurs extérieurs.*

À titre d'exemple, un projet d'aménagement de jardin a été initié, réfléchi, construit avec les habitants de logements sociaux. En fonction des ressources et des disponibilités/envies de chacun, nous avons utilisé comme approche méthodologique, la participation active. Toutes les étapes de ce projet ont été menées avec eux : réflexions sur leur « jardin idéal », réalisation d'esquisses/plan d'aménagement avec l'aide d'un architecte bénévole, prise de décisions, constitution d'un dossier à soumettre à la société de logement, construction du dallage, évaluation finale, ... Ce projet jardin qui a abouti, a permis aux habitants de s'approprier cet espace de vie et cela leur a montré qu'ensemble, ils peuvent faire bouger les choses.

LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES DE CE PROJET

En premier lieu, évidemment, les habitants : d'eux, dépendent le sens du projet, sa dynamique et son existence. La Société Uccloise du Logement est également un partenaire important dans l'aboutissement de ce projet. Elle a accepté le processus mis en place avec les habitants et a financé l'aménagement. Les habitants ont pu aussi compter sur l'école ICPH (section horticulture) et sur l'aide d'architectes bénévoles pour mener à bien le projet. L'action sociale communautaire doit

pouvoir s'appuyer sur l'ensemble des ressources d'un quartier. Les partenariats avec les différents services doivent être favorisés afin de développer une logique de complémentarité et de mutualisation des ressources.

Nous mettons tout en œuvre pour être dans un processus le plus ascendant possible : partir des préoccupations des habitants et aller au rythme des habitants. Nous sommes très attentifs aussi à notre indépendance afin de nous positionner comme garant des processus et des actions mises en place et instaurer un climat de confiance et une liberté d'expression pour les habitants. Ce n'est pas toujours aisé, notre marge de manœuvre est parfois limitée, le risque d'instrumentalisation est possible. Il faut en être conscient et pouvoir user de diplomatie et de négociation vis-à-vis des pouvoirs subsidiaires et des partenaires officiels.

SOURCE : BRUXELLES, BELGIQUE – DYNACO ASBL

Terminons l'examen de ce répertoire par deux remarques.

Tout d'abord, il nous semble que le choix liminaire que ce répertoire impose ne doit pas dépendre prioritairement de la sensibilité des travailleurs sociaux de rue concernés : il doit procéder de la situation elle-même, en examinant quelles sont les chances respectives des deux modes d'action.

Les critères de degré d'adversité (est-elle irréversible au point d'empêcher toute connexion ?) et de dimension du territoire peuvent être importants à prendre en compte dans cette analyse.

Ensuite, nous attirons l'attention sur le fait que quel que soit le mode d'action retenu, il implique de réfléchir à l'adoption, par d'autres, du point de vue des initiateurs de l'action : l'opinion publique dans la logique de dénonciation ; l'extension du réseau local, dans le cas de la logique de mobilisation/connexion.

Ce répertoire inclut donc pour les travailleurs sociaux de rue une question permanente : qu'est-ce qui, dans l'action initiée telle qu'elle est menée, va permettre un élargissement par adoption ?

CONCLUSION

L'adoption et l'élargissement de l'action dont nous venons de parler nous montrent que l'action collective de transformation est au fond à double face : locale, singulière, territorialisée, elle sait aussi que se jouent dans son environnement des luttes qui concernent la société tout entière.

Cette réalité concerne en fait trois dimensions différentes.

Tout d'abord, la dialectique du local et du global. Il s'agit en fait d'un aller-retour.

Nous avons proposé en effet, en suivant les recommandations d'un Félix Guattari, de lire le local à partir du global. Dans chaque situation locale, se nouent des enjeux qui concernent plus que les acteurs eux-mêmes, qui relèvent de luttes pour la liberté, pour l'égalité ou pour la dignité.

Mais chaque action locale, si elle ne veut pas s'apparenter au remplissage du tonneau des Danaïdes, ambitionne d'obtenir aussi des changements structurels, exprimés en termes de droits pour tous.

Ensuite, chaque action de transformation est virtuellement en position de rechercher une extension de ses acteurs (par exemple de leur diversité, de leur représentativité, de leur niveau d'influence y compris réciproque).

Cette équipe espagnole l'argumente fermement, notamment dans le troisième axe de son travail (notons que le second

axe illustre parfaitement le recours à des « acteurs non humains » comme intermédiaires entre les acteurs).

Au projet « A peu de Carrer », nous sommes convaincus qu'il faut être en relation très étroite avec la communauté du territoire où l'on agit. C'est pourquoi notre équipe éducative de rue parie sur une relation avec le tissu communautaire qui permet un renforcement et une impulsion mutuels. Nous sommes convaincus que le travail de rue doit prendre son origine dans le tissu communautaire, ce qui implique un travail sur le voisinage et les groupes à risques, tout autant que de collaborer avec des entités, services et personnes ressources qui interviennent elles-mêmes sur le territoire.

L'OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET « A PEU DE CARRER » EST :

- *Connaître les enfants, les jeunes et les familles du territoire et établir des liens positifs avec eux afin de les accompagner dans leurs processus de développement intégral, pour être un levier et pour canaliser leurs besoins et demandes vers les agents du réseau communautaire.*

Partant de cet objectif général qui définit l'intervention éducative, l'objectif spécifique destiné au travail avec le réseau communautaire est le suivant :

- *Connaître et se faire connaître aux acteurs sociaux du réseau communautaire qui sont impliqués dans la dynamique communautaire du territoire et promouvoir la communication et le travail coordonné.*

Partant de là, le travail que nous effectuons avec le réseau est fondé sur trois axes d'actions. En premier lieu, le projet est présenté aux ressources du territoire, et à leur tour, ils nous informent de leurs activités afin que les relations entre le projet et les entités et services de la zone soient fluides, solides et coordonnés.

Nous sommes convaincus que ce travail avec le réseau communautaire est important pour permettre une collaboration avec les institutions et les ressources existantes. C'est pourquoi nous nous évertuons de créer des liens « balisés », liens qui soient mutuellement enrichissants et positifs, de planifier des interventions en accord avec les besoins et les caractéristiques de l'enfance et la jeunesse, ainsi que de son environnement de rue. C'est de cette ligne directrice qu'est mené le travail de contact avec les entités, les services et l'administration de la zone.

Le deuxième axe est l'élaboration d'un dossier comprenant des fiches où sont consignées les informations des entités et services de la zone ; dossier qui nous est utile pour avoir sous la main toutes les ressources du territoire avec lesquelles nous sommes en relation.

Les entités en question complètent les fiches avec leurs données et nous les transmettent. Afin que l'information recueillie soit à jour, et afin d'être au courant des activités dans lesquelles ils sont engagés, ces fiches sont actualisées annuellement.

Ce dossier est réalisé afin qu'il soit un outil doublement utile. D'un côté il nous permet, à nous travailleurs de l'équipe de rue, de disposer de toute l'information sur les

ressources existantes afin de canaliser et d'orienter au mieux les demandes que nous entendons ou identifions, et de l'autre côté, ce dossier sur les services est partagé avec les services ressources eux-mêmes, afin qu'ils disposent eux aussi de cet outil si utile, et par là, donc, permet de promouvoir le travail en réseau et avec le réseau communautaire.

Enfin, le troisième et dernier axe consiste en des « rencontres de suivi ». Ces rencontres de suivi se font tous les six mois avec les agents du réseau communautaire, dans une double session. Une première session se fait avec les agents des services de la zone et une deuxième avec les entités du territoire. Dans les deux cas, le projet « A peu de Carrer » est expliqué. Sont expliqués également les activités qui auront eu lieu depuis la dernière rencontre ainsi que les défis qui se dessinent pour le futur.

Ensuite, les agents et les entités exposent à leur tour les projets réalisés et les projets futurs, ce qui crée un espace d'échange dans lequel nous pouvons tous partager les aspects de l'intervention conjointe en cours qu'il semble important de souligner.

De cette façon, nous œuvrons à lier et optimiser les objectifs qui, très souvent, sont partagés par les agents, les entités et les structures qui travaillent sur le territoire. De plus, ces coordinations permettent d'obtenir des résultats plus durables dans le temps et plus significatifs pour les agents impliqués.

Au travers du travail de connexion réalisé avec le réseau communautaire nous avons su avoir une bonne

communication, ce qui facilite les orientations et les interventions conjointes avec le réseau. De plus, au-delà des coordinations systématiques avec des services comme l'équipe d'aide à l'enfance et l'adolescence et les services sociaux, nous réalisons de nombreuses coordinations à partir de demandes que nous recevons de la part de divers services et agents de la zone.

SOURCE : TARRAGONA, ESPAGNE – FONDATION CASAL L'AMIC, PROJET « A PEU DE CARRER »

L'extension peut aussi concerner des acteurs similaires, ailleurs : tout en respectant la singularité des situations, on peut espérer qu'une action satisfaisante suscite d'autres initiatives allant dans le même sens.

Cette équipe bolivienne y travaille de trois manières différentes et complémentaires.

EXEMPLE 1

Création d'une méthodologie et d'un protocole commun au travail de rue de 7 institutions (« Plateformes Unies » qui comprend Oikia, Alalay, Projet Don Bosco, Calleacruz, Mission Timoteo, Fondation Sion et association Mi Rancho), qui se basait sur les points communs rencontrés entre le travail des associations, et non sur leurs différences.

EXEMPLE 2

Réalisation d'un recensement des personnes en situation de rue, ce recensement a fait partie d'un projet de réseau national qui comprend 4 réseaux départementaux

et 10 villes. 50 institutions privées et publiques sont représentées dans ce réseau national.

EXEMPLE 3

Activité de sensibilisation menée par 7 institutions (Plateformes Unies cf. ci-dessus), il s'agit d'une course (marathon) pour les enfants en situation de rue dans laquelle participent 800 athlètes de toutes les couches sociales aux côtés des personnes qui vivent en situation de rue. De plus, plus ou moins 3000 personnes participent le jour même de l'activité.

OBSERVATIONS

Malgré les difficultés, nous considérons qu'il s'agit là d'un élément primordial pour nous permettre de donner des réponses qui ont du sens vis-à-vis de la réalité concrète de la population avec laquelle nous travaillons ; il s'agit d'un élément qui permet aussi d'avoir une plus grande capacité d'incidence socio-politique. »

SOURCE : BOLIVIE – ASSOCIATION OIKÍA, ALALAY

Une troisième dimension doit être mise en avant.

Les actions collectives de transformation telles que décrites et analysées dans cet ouvrage constituent des interprétations de l'héritage de mouvements antérieurs, dont elles reprennent des techniques, des composantes, qu'elles intègrent à leurs répertoires : le théâtre de l'opprimé d'Augusto Boal, les actions directes festives, les ressorts de l'éducation populaire et de la tradition de la formation des adultes sont bien présents.

Ces interprétations ne sont pas propres aux groupes de travailleurs de rue. Bien d'autres types d'acteurs tentent d'en inventer et d'en adapter pour leur compte, comme l'éducation permanente, mais aussi parfois, de plus en plus, les actions syndicales.

Ce constat ouvre à une question, celle des alliances potentielles, seules capables de produire un « mouvement » au sens de Michel Wieviorka.

Réfléchir en termes de droits à conquérir implique que sans jamais négliger les effets à obtenir *hic et nunc* dans un environnement local, on cherche peut-être à constituer un acteur central, capable de peser sur le type de modèle de développement qui, partout dans le monde globalisé, impose un pouvoir total, creuse les inégalités, désubjective en masse.

Au moment de clôturer ce livre, nous ne pouvons que constater qu'à l'échelle internationale et nationale, il existe bien une large convergence conceptuelle en matière de travail social et de développement sociétal entre de très nombreux acteurs dans de nombreux pays.

Mais cette unité conceptuelle ne débouche pas encore, à l'heure d'aujourd'hui, sur une unité d'action ou, en d'autres mots, sur une unité historique.

Alain Touraine pense qu'une telle transformation n'a des chances de se produire que moyennant une union des luttes :

« Il n'existe pas de mouvement social, politique ou culturel assez puissant aujourd'hui pour combattre les

monstres qui menacent de tous côtés les droits humains universels. Pour que la victoire soit possible, il faut que toutes les forces soient mobilisées ensemble et surtout que la volonté de modernité et d'universalisme soit étroitement liée à la lutte contre les pouvoirs des modernisateurs, des dirigeants politiques et économiques et donc à une action directement sociale et politique en même temps qu'éthique »⁷⁵.

C'est en regard de cette perspective, finalement, que les acteurs des actions collectives de transformation peuvent peut-être penser l'adoption et l'élargissement de leurs actions. C'est cet espoir que semble permettre la très large communauté de vue qui traverse des actions menées dans tant de contextes différents, sur les trop nombreux objets qui caractérisent la situation inacceptable de désaffiliation dont notre société s'accommode bien trop souvent.

75 A. Touraine, *Nous, sujets humains*, op. cit., p. 44.

■ AFRIQUE

Plateforme Bénin – Concertation des structures d'accueil et d'hébergement pour enfants en situation difficile

- Plateforme béninoise des travailleurs sociaux de rue (PBTSR)
- Réseau des structures de protection des enfants en situation difficile du Bénin (RESPESD)
- Groupement des Educateurs Spécialisés du Bénin (GRES)
- Cotonou Bénin – Association : ESGB/PASSERELLE (Porto-Novo)
- Dispensaire Ami des Prisonniers et des Indigents (DAPI)

Plateforme République Démocratique du Congo – Comité d'appui au travail social de rue (CATSR)

- Equipe mobile « en Milieu Ouvert »
- Equipe pastorale auprès des enfants en détresse (EPED-RDC)

Plateforme Sénégal – Avenir de l'Enfant

- AP/CASE association pour la promotion des centres d'action socio-éducatif

Plateforme Togo – ACTION DEVELOPPEMENT TOGO

■ AMÉRIQUE ET CARAIBES

Plateforme Bolivie – Plataforma Unidos / Red Nacional por la defensa de los derechos de los niños, niñas, adolescentes y jóvenes en situación de calle

- Association Oikía, Alalay
- Plateforme Brésil – Associação de Educadores Sociais de Maringá (AESMAR)
- Maringá – Projet Brincadeiras et Commission Locale du Mouvement National des Enfants de la Rue

Plateforme Haïti – Centre d'Education populaire

- Port-au Prince – Association Bureau du Travail Social de Rue (BTSR)

Plateforme Québec – Association des Travailleuses et Travailleurs de rue du Québec (ATTRueQ)

- Sherbrooke, Québec – Coalition sherbrookoise pour le travail de rue
- Victoriaville, Québec – Association : Répit Jeunesse
- Apport de Marie-Michèle, travailleuse de rue

ASIE

Analyse des contributions des plateformes des travailleurs sociaux de rue du Vietnam, des Philippines et du Népal par Tran Quoc-Duy.

- Plateforme Népal – Child Protection Centers and Services (CPCS)
- Plateforme Philippines – Virlanie Fondation Inc
- Plateforme Vietnam – HCWA Ho Chi Minh City Child Welfare Association

EUROPE

Plateforme Angleterre – Federation for detached youth work (FDYW)

- Londres, Havering

Plateforme Belgique – Traces de rue – Fédération des Travailleurs sociaux de rue francophones

- Bruxelles – Dynaco asbl
- Anderlecht, (Bruxelles), TCC ACCUEIL – AMO
- Terrain Forest – Uccle (Bruxelles) – Dynamo AMO
- Terrain Ixelles (Bruxelles) – Dynamo AMO

Plateforme Espagne/Pays Basque – Talleres de Educadores en España – DYNAMIKA Dynamo International – Street Workers Network España

- Apport de Jon Etxeberria
- Zaragoza, Espagne – Coopérative d'éducateurs PRIDES
- Quartier San José; quartier Delicias; quartier El Rabal
- Tarragona, Espagne – Fondation Casal l'Amic, « A peu de Carrer »
- Vitoria-Gasteiz, Pays Basque, IRSE Araba
- Ibaiondo Gasteiz ; Lakua-Abetxuko et Extraits des cahiers de pédagogie n°368 mai 2007; Projet GOIAN

Plateforme France – Comité National des Acteurs de la Prévention Spécialisée (CNLAPS)

- Action Jeunesse Pessac

Plateforme Grèce – Association for the Social Support of Youth (ARSIS) Thessalonique

Plateforme Norvège – Landsforeningen for Oppsøkende Sosialt Ungdomsarbeid (LOSU)

- Utekontakten i Tromsø
- Utekontakten Nordstrand

Plateforme Slovaquie – Association of low threshold services for children and youth – Nizkoprah

- Association Ulita – association de programmes hors-murs pour les enfants et jeunes

Plateforme Suisse – Plate-forme romande des travailleurs sociaux hors murs (TSHM)

- Yverdon-les-Bains
- Association Café Cornavin

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	9
PRÉFACE	11
CHAPITRE I - PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE	
Des difficultés sémantiques	16
Méthodologie	18
CHAPITRE II - PREMIER CADRAGE : L'OBJET DE L'ACTION COLLECTIVE DE TRANSFORMATION	
Des recoupements assumés	32
Une confusion générique à contourner	34
Une objection méthodologique	44
CHAPITRE III - L'ENJEU DES ACTIONS COLLECTIVES DE TRANSFORMATION MENÉES PAR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DE RUE	
Les conséquences d'un raisonnement en termes de processus de désaffiliation	56
Une relation de co-production	56
Des actions sur l'axe de l'insertion	57

Des actions sur l'axe de l'intégration	60
Un exemple d'action sur la réversibilité en matière de co-production	63
Apports méthodologiques d'une analyse d'une action collective de transformation en termes de lutte contre la désaffiliation	70
CHAPITRE IV - LES VISÉES ET LES VECTEURS DES ACTIONS COLLECTIVES DE TRANSFORMATION	
Qu'est-ce qu'un paradigme ?	76
Des actions collectives de transformation dans le paradigme politique	80
Des actions collectives de transformation dans le paradigme social	87
Des actions collectives de transformation dans le paradigme culturel	88
Visées et moyens	100
CHAPITRE V - LES ACTEURS ET LEURS ACTIONS	
Les actions « sur et avec » la communauté	119
Les actions « par et pour » la communauté	135
Le sens d'une distinction	144

Acteurs et adversaires	154
CHAPITRE VI - LES RÉPERTOIRES DE L'ACTION	
Se rendre visible aux yeux du groupe concerné par la situation et « touchable »	171
Construire des contacts authentiques sachant qu'ils sont « mixtes » – Prendre un point de vue congruent avec eux	177
Essayer des lignes de fuite vers des horizons de possibles suffisamment désirables ou acceptables – Ne pas s'en contenter	183
Ne jamais lâcher sur le travail réflexif dans la stratégie d'action	187
Mobiliser pour rendre la réalité inacceptable	190
CONCLUSION	201
SITUER L'ORIGINE DES EXTRAITS	209

TRAVAIL SOCIAL
AUX ÉDITIONS L'HARMATTAN

Dernières parutions

MAIS QUE FONT LES SERVICES SOCIAUX ?

Paroles de professionnels de l'action sociale

Collectif «Graines d'auteurs»

Chaque jour, en France, des assistants sociaux, des éducateurs, des médecins, des puéricultrices, des infirmiers, ou encore des sage-femmes, prennent leurs fonctions dans les centres médico-sociaux du territoire. Ces professionnels vont recevoir ces milliers d'«usagers» en quête d'écoute ou d'aide dans des domaines aussi variés que multiples. Leur travail s'inscrit dans un cadre législatif encore plus méconnu, et fait régulièrement l'objet de critiques violentes à l'occasion de faits divers dramatiques.

(29.00 euros, 292 p.)

ISBN : 978-2-343-11406-4, ISBN EBOOK : 978-2-14-003724-5

APPROCHE PSYCHANALYTIQUE DU TRAVAIL D'ÉCRITURE

Enjeux, sens et techniques des écrits professionnels dans le champ social et éducatif

Gauffer Christian

Cet ouvrage trouve sa source dans une maïeutique rigoureuse qui interroge le travail réel, à partir des formations initiales et continues des travailleurs sociaux. Il restitue et développe les savoirs qu'ils mettent en œuvre dans leur pratique des écrits professionnels. Il constitue une référence sérieuse pour développer au sein des institutions une culture favorable aux écrits professionnels et au travail collectif. Les responsables des travailleurs sociaux, ainsi que les coordinateurs, devraient également y puiser des ressources utiles.

(16.50 euros, 152 p.)

ISBN : 978-2-343-11490-3, ISBN EBOOK : 978-2-14-003673-6

LE MÉTIER D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Entre engagement personnel et engagement professionnel

Mirola Sandrine

Les professions du travail social se transforment avec les nouveaux publics, les nouvelles pratiques, avec aussi moins de budget et plus de procédures, plus de pressions et moins de marges de manœuvre. Les éducateurs spécialisés se trouvent ainsi pris dans des demandes paradoxales : être autonomes en même temps qu'exécutants. D'où vient le malaise des professionnels du secteur social ? Et

comment accompagner la souffrance des personnes si on perd le sens des valeurs humaines ?

(Coll. Travail du social, 33.00 euros, 320 p.)

ISBN : 978-2-343-11442-2, ISBN EBOOK : 978-2-14-003400-8

L'INTÉRÊT DE L'ENFANT

Genèse et usages d'une notion équivoque en protection de l'enfance

Brauckmann Béatrice, Behloul Salim

Préface de Michel Chauvière - Postface de Jacques Ladsous

La loi de mars 2007 réformant la protection de l'enfance, confirmée par celle de mars 2016, a mis au cœur de son dispositif la notion d'intérêt de l'enfant. Cette notion doit guider les professionnels (travailleurs sociaux, psychologues, magistrats) dans les décisions qu'ils prennent pour protéger un enfant. Mais qu'est-ce que l'intérêt de l'enfant ? Et comment les professionnels interprètent-ils ce qui relèverait de l'intérêt de l'enfant ?

(Coll. Travail du social, 23.00 euros, 216 p.)

ISBN : 978-2-343-11649-5, ISBN EBOOK : 978-2-14-003574-6

AUX FRONTIÈRES DES TERRITOIRES DE L'ORDINAIRE

Une institution soignante au cœur d'un quartier « sensible »

Beudin-Guillaume Brigitte, Montagnac Lara

Professionnels dans un service d'éducation et de soin situé au cœur d'un territoire dit « sensible », les auteurs témoignent d'une vie de quartier conjuguant richesses et vulnérabilités. Accompagner des enfants psychiquement fragiles nécessite de prendre en compte cet environnement dans toutes ses dimensions, mais aussi d'agir en vue de le rendre plus pacifié. Cela implique un engagement professionnel important, restitué ici de la manière la plus transparente possible.

(23.50 euros, 228 p.)

ISBN : 978-2-343-11844-4, ISBN EBOOK : 978-2-14-003511-1

LA « REFUS DE RELATION », UN PROBLÈME POUR NOTRE SOCIÉTÉ

Les contradictions des organisations à visée émancipatrice

Bouhouia Tahar - Préface de Michel Roux

Après avoir étudié dans deux ouvrages précédents la population des harkis et des jeunes des cités, puis la prévention spécialisée, l'auteur s'intéresse aux modes de régulation sociale conduisant des dispositifs comme l'école, la politique de la ville et le travail social à fabriquer des « tu peux pas », c'est-à-dire une population en situation de dépendance sociale. Or, ces dispositifs pourraient promouvoir des « tu peux », autrement dit de l'autonomie et de la force sociale.

(Coll. Éducateurs et Préventions, 19.00 euros, 180 p.)

ISBN : 978-2-343-11480-4, ISBN EBOOK : 978-2-14-003155-7

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ÉDUCATIF

Quelles modalités pour quelles finalités ?

Sous la direction de Valérie Becquet – Coordination de Maurice Corond

Les pratiques d'accompagnement sont devenues fréquentes dans le domaine de l'éducation, de la jeunesse et du social. Mais de quoi parle-t-on vraiment : de coaching, de tutorat, de *care* ? S'agit-il d'accompagner un individu ou une

collectivité ? Et sur quelles valeurs faut-il s'appuyer ? Les différents chapitres de cet ouvrage tentent de répondre à ces interrogations. Des pratiques sont détaillées, des pistes sont tracées, des réflexions sont abordées.

(Coédition Les Francas, 18,00 euros, 168 p.)

ISBN : 978-2-343-11532-0, ISBN EBOOK : 978-2-14-003149-6

UNE CONSTRUCTION DE LA PARENTALITÉ D'ENFANT HANDICAPÉ PAR UN ENGAGEMENT MILITANT

Quand un imaginaire associatif devient fondateur d'une identité parentale

Minet Alain - préface de Florence de Giust-Desprairies

Cet ouvrage propose de suivre la trajectoire des associations de parents d'enfants handicapés, qui ont repris à leur compte dans un imaginaire collectif les significations qui président au handicap et à la parentalité. S'y initient et s'y découvrent une identité parentale singulière, valorisée, et des échanges sociaux favorables au handicap. Il retrace la métamorphose de l'enfant handicapé, signe de malheur, en enfant aimable et protégé. À l'heure de la nouvelle définition du handicap qui pointe l'environnement comme créant l'inadaptation de l'individu, quel est l'avenir du bon parent responsable ?

(Coédition Presses de Parmentier, Coll. Recherches en action, 28,50 euros, 276 p.)

ISBN : 978-2-343-11557-3, ISBN EBOOK : 978-2-14-003198-4

IL ÉTAIT UNE FOIS UN CENTRE SOCIAL

Le défi du vivre ensemble

Schiro Samuel – Préface de Robert Lafore – Postface d'Henry Colombani

À travers la sociohistoire d'un centre social d'Oloron-Sainte-Marie (64), l'auteur nous renseigne sur la grande histoire d'une de ces structures de développement social Local implantées au plus près des habitants pour favoriser les initiatives locales. Il nous engage à questionner le «modèle centre social» tel qu'il a pu se déployer dans certains contextes ces trente dernières années. Il invite les centres sociaux à développer leur propre pouvoir d'agir afin de mieux maîtriser leur destinée.

(Coll. Réseau Tissitures, 23,00 euros, 226 p., Illustré en N&B)

ISBN : 978-2-343-11000-4, ISBN EBOOK : 978-2-14-002902-8

TRANSFORMATIONS SOCIALES ET TRANSFORMATIONS DE L'INTERVENTION SOCIALE

**Vers un renouvellement des postures professionnelles et scientifiques
de l'intervention sociale**

Sous la direction de Brigitte Baldelli et Kheira Belhadj-Ziane

Postface : Manuel Boucher

Cet ouvrage réunit les contributions de chercheurs français, québécois et espagnols. Ils questionnent le rapport entre société et intervention sociale à partir de la notion de transformation, et ils réfléchissent aux enjeux, aux défis de ce rapport sur les diverses postures de l'intervention sociale. Quelles conséquences engendrent les discours incapacitants sur les pratiques des acteurs ? Au-delà des théories dominantes de l'incapacité, comment valoriser d'autres modes d'analyse des transformations de l'intervention sociale ?

(Coll. Recherche et transformation sociale, 23,50 euros, 224 p.)

ISBN : 978-2-343-10447-8, ISBN EBOOK : 978-2-14-002940-0

UN MILIEU SOCIAL FACE À LA PAUVRETÉ

Pourquoi et comment reconstruire l'équité du système social par l'intervention citoyenne

Philippart André

La pauvreté au 21ème siècle dans l'UE est un désastre. L'un des remèdes, outre l'emploi, est de stimuler la coopération public/privé par le volontariat, le bénévolat et des fonctions complémentaires rémunérées. Le défi est un retour à l'équilibre économique et à une meilleure justice sociale sans seuil de pauvreté.

(Coll. Rue des écoles, série Essais, 16,50 euros, 166 p.)

ISBN : 978-2-343-05766-8, ISBN EBOOK : 978-2-336-37329-4

LA CONTRE-PRODUCTIVITÉ DES INSTITUTIONS SOCIO-ÉDUCATIVES

De l'émancipation à l'assignation

Bouhouia Tahar

L'auteur se fait le témoin de l'évolution d'une prévention spécialisée entravée par son institutionnalisation, dirigée par la commande publique au détriment des problématiques de terrain. Après avoir abordé la situation des jeunes dans son livre précédent, il nous aide ici à comprendre comment une organisation dont le but est initialement de créer une émancipation et de la solidarité, devient productrice de stigmatisation et de frustrations intenses.

(Coll. Éducateurs et Préventions, 14,50 euros, 148 p.)

ISBN : 978-2-343-05786-6, ISBN EBOOK : 978-2-336-37474-1

UNE EXPÉRIENCE D'ART-THÉRAPIE À LA HALTE FEMMES DE PARIS

Lacombe Victoria - Postface de Yann Benoist

L'art-thérapie est une pratique médicale nouvelle de plus en plus présente dans les structures sociales. Une expérience originale et novatrice à dominante arts plastiques est menée à la Halte des Femmes, structure d'accueil d'urgence pour les femmes en grande précarité à Paris. L'auteur présente les études de cas, les outils techniques, les modes d'évaluation, les difficultés et les résultats bénéfiques d'une discipline thérapeutique encore jeune, utilisant les arts pour œuvrer au mieux-être des femmes de la Halte.

(Coll. Terrain, récits et fictions, 14,00 euros, 138 p.)

ISBN : 978-2-343-06093-4, ISBN EBOOK : 978-2-336-37454-3

L'HARMATTAN ITALIA

Via Degli Artisti 15; 10124 Torino
harmattan.italia@gmail.com

L'HARMATTAN HONGRIE

Könyvesbolt ; Kossuth L. u. 14-16
1053 Budapest

L'HARMATTAN KINSHASA

185, avenue Nyangwe
Commune de Lingwala
Kinshasa, R.D. Congo
(00243) 998697603 ou (00243) 999229662

L'HARMATTAN CONGO

67, av. E. P. Lumumba
Bât. – Congo Pharmacie (Bib. Nat.)
BP2874 Brazzaville
harmattan.congo@yahoo.fr

L'HARMATTAN GUINÉE

Almamy Rue KA 028, en face
du restaurant Le Cèdre
OKB agency BP 3470 Conakry
(00224) 657 20 85 08 / 664 28 91 96
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN MALI

Rue 73, Porte 536, Niamakoro,
Cité Unicef, Bamako
Tél. 00 (223) 20205724 / +(223) 76378082
poudiougopaul@yahoo.fr
pp.harmattan@gmail.com

L'HARMATTAN CAMEROUN

TSINGA/FECAFOOT
BP 11486 Yaoundé
699198028/675441949
harmattancam@yahoo.com

L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE

Résidence Karl / cité des arts
Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03
(00225) 05 77 87 31
ctien_nda@yahoo.fr

L'HARMATTAN BURKINA

Penou Achille Some
Ouagadougou
(+226) 70 26 88 27

L'HARMATTAN SÉNÉGAL

10 VDN en face Mermoz, après le pont de Fann
BP 45034 Dakar Fann
33 825 98 58 / 33 860 9858
senharmattan@gmail.com / senlibraire@gmail.com
www.harmattansenegal.com